

- Un éditorial de Claude Ryan: valeurs et politique: par delà le recul des idéologies. (page 4)
- Un bloc-notes de Paul Sauriol: M. Trudeau et la politique sociale du gouvernement québécois. (page 4)
- A la conférence de l'ADI à Ottawa: il faut donner priorité à la création de nouveaux emplois. (page 10)

■ la météo

Généralement ensoleillé. Devenant nuageux. Maximum de 70 à 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Jean 1er

VOL. LXII - NO. 113

Montréal, mardi 18 mai 1971

15 CENTS

L'amendement de la constitution

Bourassa cherche-t-il un moyen de refuser la nouvelle formule?

QUÉBEC (par G.L.) - Le premier ministre sera-t-il en mesure de donner la réponse de Québec concernant la formule d'amendement à la constitution, lors de la prochaine réunion de la Conférence constitutionnelle, à la mi-juin? C'est la question que l'on se pose au moment où la commission parlementaire de la constitution tient une réunion aujourd'hui, la première depuis qu'en février dernier M.

Robert Bourassa a dit que la formule mise au point était "susceptible d'un accord". Le premier ministre s'était alors engagé à soumettre la question aux députés et à susciter un débat public. Aujourd'hui, plus de trois mois après la dernière réunion et moins de quatre semaines avant qu'il ne donne sa réponse définitive, la commission se réunit, mais on ne sait au juste ce qu'elle fera.

Les délais sont courts. Même s'il devait y avoir une ou deux autres réunions d'ici le 14 juin, il est hautement improbable que la commission puisse en arriver à un consensus, encore moins entendre les experts et autres personnes intéressées à faire valoir leurs vues sur cette question litigieuse. On croit savoir en outre que les trois partis de l'Opposition soumettront à la Commission des mé-

moires exprimant leur désaccord quant à la formule proposée à Ottawa en février. Au sein même de la majorité ministérielle, un certain nombre de députés, et même certains membres du Cabinet, auraient déjà fait part au premier ministre des réserves très sérieuses qu'il convient de formuler à l'égard de la proposition et des risques énormes que ferait courir

Voir page 6: Bourassa

Rail

Le président demande au Congrès d'ordonner la reprise du travail

NEW YORK (d'après l'AFP) - La grève déclenchée hier par 13,000 signaleurs de chemins de fer et qui paralyse le réseau ferroviaire des États-Unis devrait durer encore pendant au moins toute la journée.

Ce n'est qu'aujourd'hui en effet que la Chambre des représentants examinera le projet de loi transmis au Congrès par le président Nixon pour ordonner la reprise du travail.

Le président américain veut, par le projet de loi spécial, faire reprendre le travail jusqu'au premier juillet. Il a allégué que cette grève, qui a déjà commencé à avoir des effets néfastes sur les activités économiques du pays,

pourrait donner, si elle se prolongeait, un sérieux coup à l'économie américaine. La grève a été décidée par le plus petit des syndicats des chemins de fer, le seul qui, au cours des derniers mois, ne soit pas parvenu à un accord salarial avec les compagnies ferroviaires américaines.

Etant donné l'importance des signaleurs pour la sécurité du trafic et les autres cheminots respectant les piquets de grève, le syndicat des signaleurs est parvenu à réaliser ce que n'avaient pu faire d'autres syndicats aux effectifs beaucoup plus importants: paralyser la presque totalité du réseau ferroviaire américain.

En effet, seuls quelques réseaux de banlieue et quelques lignes locales continuaient en effet à fonctionner hier soir.

Plusieurs chaînes de montage d'automobiles ont immédiatement réduit leur cadence de production tandis qu'au stock exchange de New York les cours de la plupart des actions se sont inscrits en forte baisse. La grève résulte de revendications datant de vingt mois. Les négociations de dernière heure pour combler le fossé qui sépare le syndicat (qui réclame une augmentation de 54 p.c. répartie sur trois ans) et les compagnies (qui offrent 42 p.c. répartis sur trois ans et demi) ont échoué. Tous les artifices de la procédure du travail avant été employés, seul un acte du Congrès peut désormais arrêter la grève.

La rapidité avec laquelle le Congrès agra demeure toutefois incertaine. Le sénateur Jacob Javits, qui a présenté le projet présidentiel à la commission du travail du Sénat, a exprimé l'espoir que le Sénat pourrait prendre une décision avant ce matin. A la Chambre des représentants, par contre, le président de la commission du commerce, qui doit examiner la requête de M. Nixon, était absent de Washington en début d'après-midi et le speaker de la chambre, M. Carl Albert, a déclaré qu'il doutait que quelque chose puisse être fait dans l'après-midi de lundi.

Quelques heures après le déclenchement de la grève, deux des trois grands de l'industrie automobile américaine, les sociétés General Motors et Chrysler, avaient déjà réduit les cadences de production de plusieurs de leurs usines, les transports entre les installations de fabrication des divers éléments et les chaînes de montage étant interrompues. La société Ford Motor, de son côté, a déclaré qu'elle serait

Voir page 6: Le rail

Jean Cournoyer

Il faut que Québec récupère toute sa juridiction sur la main-d'oeuvre

par Gisèle Tremblay

Le gouvernement du Québec doit récupérer toute sa juridiction en matière de main-d'oeuvre et ne reconnaître dans ce domaine aux autorités fédérales qu'un rôle de coordonnateur entre les objectifs des provinces.

C'est ainsi que le ministre québécois du travail et de la main-d'oeuvre, M. Jean Cournoyer, a conclu hier un long exposé, statistiques à l'appui, sur la

situation actuelle de la main-d'oeuvre au Québec.

M. Cournoyer prononçait devant les membres de plusieurs clubs sociaux de la rive sud réunis pour un dîner à Saint-Lambert, le premier d'une série de discours où il compte présenter au public une sorte de livre blanc sans le nom sur les politiques de main-d'oeuvre de son ministère.

"Compte tenu des limites qui lui sont imposées par la présente distribution des responsabilités en matière de main-d'oeuvre et d'emploi, distribution inacceptable pour le Québec, a expliqué le ministre, le gouvernement doit mettre en branle un programme d'action pour récupérer sa juridiction et appliquer une politique rationnelle de main-d'oeuvre."

Selon M. Cournoyer, en effet, la politique de main-d'oeuvre doit être dirigée par le gouvernement qui détermine la politique sociale, car les problèmes de ce secteur sont interdépendants. En outre, a affirmé le ministre, il faut respecter la spécificité de la réalité québécoise. Pour avoir négligé ce dernier aspect, a commenté M. Cournoyer, le gouvernement fédéral, avec sa politique anti-inflationniste, "a frappé aveuglément l'économie" du Québec et retardé la marche de celui-ci vers une politique sociale cohérente.

La confusion actuelle, a souligné le ministre, conduit à "des doublonnements inacceptables, à des pertes considérables".

Voir page 6: Main-d'oeuvre

Le Plan

Marchand contredit Trudeau

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA - Il est possible que le gouvernement fédéral soit responsable du délai dans la signature de l'entente fédérale provinciale de coopération concernant le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine. Toutefois, il y a eu des ententes de principe "sur à peu près tous les points". Il ne faut pas oublier que c'est nous qui payons (le gouvernement fédéral) et les sommes accordées doivent être approuvées par le Conseil du trésor fédéral. De façon générale, le délai est dû aux négociations et il est malicieux de dire que le gouvernement fédéral agit de mauvaise foi.

C'est ainsi que le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a contredit hier, au Comité permanent des Communes sur les économies régionales, le premier ministre Trudeau, qui avait rejeté jeudi dernier sur le gouvernement du Québec la responsabilité du délai à signer la nouvelle en-

Voir page 6: Marchand

au gré du temps

Les enchanteurs

Une scène montréalaise abrite actuellement un festival mondial de magie et de sorcellerie.

Où mieux qu'ailleurs pouvaient se produire ces vedettes du merveilleux qui fondent leur art tant sur leur adresse que sur la fascination dans laquelle ils tiennent leur public?

Il faut dire que les spectateurs sont à bonne école: on a vu à l'oeuvre récemment sur la scène politique d'éblouissants numéros: manipulateurs d'opinion publique, prestidigitateurs au bagout intarissable qui transforment l'action de quelques individus en insurrection appréhendée, donnant l'impression par un tour de passe-passe de gouvernements parallèles.

Nous avons des hypnotiseurs municipaux, des pick-pockets fiscaux, des jongleurs parlementaires.

Sans parler de l'escamoteur Fernand Allé qui en un tournemain se fait force de faire disparaître le parti conservateur local, du voyant Bourassa qui prédit des centaines de milliers d'emplois et, du super-magicien Trudeau, doué d'ubiquité qui fait de la lévitation entre les Antilles, Vancouver et Moscou et parfois apparaît à Ottawa.

Louis-Martin TARD



Le premier ministre du Canada et Mme Trudeau ont été accueillis à leur descente d'avion à Moscou par le premier ministre soviétique, M. Alexei Kossyguine. Cette photo a été diffusée par l'agence Tass. (Téléphoto PA)

Accueilli avec chaleur en URSS

M. Trudeau s'entretient aujourd'hui avec le premier ministre Kossyguine

MOSCOU (selon AFP, AP et CP) - Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et son hôte soviétique, M. Alexei Kossyguine, entreprennent aujourd'hui à Moscou le premier d'une série de trois ou quatre entretiens sur les relations entre l'URSS et le Canada et diverses questions d'intérêt mondial.

Les observateurs sont d'avis que ces entretiens porteront notamment sur les réductions des effectifs de l'OTAN et des forces du pacte de Varsovie en Europe.

M. Trudeau, qui avait quitté Ottawa dimanche à bord du Boeing 707 du gouvernement canadien, est arrivé hier vers 14 heures, heure locale, à l'aéroport gouvernemental de Moscou réservé aux hôtes de marque du gouvernement soviétique.

M. Trudeau était accompagné de son épouse. A sa descente d'avion, il a été accueilli par MM. Alexei Kossyguine, président du Conseil, Dimitri Polianski et Kyril Mazourov, membres du Politburo, Vladimir Kiriline, vice-président du Conseil, et Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères.

En compagnie de M. Kossyguine, le premier ministre canadien a passé en revue un détachement de 150 hommes de la garnison de Moscou. M. Trudeau a ensuite rencontré les membres de la

colonie canadienne de Moscou avant d'aller saluer un groupe d'habitants de la ville qui brandissaient des drapeaux aux couleurs des deux pays et qui se sont écriés à l'approche du premier ministre et de son épouse: "Bienvenue à Moscou".

M. et Mme Trudeau se sont ensuite rendus à la villa qui leur avait été réservée, au sud-ouest de Moscou. Hier soir, M. Trudeau était l'hôte de

l'ambassadeur canadien à Moscou, M. A.D. Ford, qui a offert un dîner privé à l'ambassade en leur honneur.

Fait à signaler, les banderoles qui avaient été tendues à l'aéroport et le long de la route qu'ont empruntée M. et Mme Trudeau pour se rendre à leur résidence étaient rédigées en français, en anglais et en russe. On pouvait y lire "Vive l'amitié entre les peuples du Canada et de l'Union soviétique".

La Pravda, organe du parti communiste soviétique, commentait en termes flatteurs la visite officielle de M. Trudeau en URSS.

Un article signé du correspondant à Ottawa de la Pravda dit notamment: "Aucun problème litigieux ou non résolu n'existe entre le Canada et l'URSS. En même temps, on voit toute une sé-

Voir page 6: Trudeau

Dans trois ans, prévoit-on

Laval aura un réseau complet de services sociaux et de santé

par Solange Chalvin

Un projet global de services de santé et de services sociaux sera réalisé à Ville de Laval d'ici trois ans. La priorité sera mise sur la construction d'un premier ensemble où l'accent portera sur les services de santé.

En même temps, le ministre Claude Castonguay, qui avait tenu à donner lui-même le feu vert à ce projet d'envergure, a annoncé l'ouverture d'ici quelques mois du premier centre local de services communautaires de Laval qui logera dans l'actuel hôpital Sainte-Rose converti en CLSC.

L'exécution du projet se fera en plusieurs étapes. La première phase, de l'ordre de plus de dix millions, a-t-on dit, comprendra un hôpital doté de services d'urgence, de services externes complets avec facilités de laboratoire et de radiologie ainsi qu'une unité de traumatologie. Cet hôpital sera construit sur les terrains déjà acquis dans le quartier Vimont par la Corporation de la cité de la santé.

Le programme global qui comprendra un hôpital complet (dont on n'a pas précisé le nombre de lits), un centre de service social et un certain nombre de centres locaux de services communautaires, sera mis au point d'ici la fin de 1971.

La construction de la première phase du projet débutera dès le printemps de 1972 ce qui laisse prévoir que les Lavallois bénéficieront d'une première gamme de services de santé en 1974.

La priorité accordée par le ministère des affaires sociales à Ville de Laval

(second projet d'envergure après Saint-Henri) dans l'organisation de services complets de santé tient au fait que cette population de 250,000 habitants qui représente 11% de la population de la région métropolitaine ne possède que 0.1% des lits en terme de soins généraux. Au moins 30,000 personnes de Laval furent

hospitalisées à Montréal, l'an dernier. "Ville de Laval, a dit le ministre des affaires sociales, a un réel besoin de lits pour malades aigus et chroniques. En contrepartie, le grand Montréal a un surplus de lits pour malades aigus même si des citoyens du reste de la province

Voir page 6: Laval

Une nouvelle politique

Les locataires choisiront eux-mêmes les plans des HLM

OTTAWA (CP) - Les Canadiens à revenus modestes seront appelés à choisir les plans des habitations à loyer modique qui seront construites dans 25 municipalités du Canada cette année.

Telle est la politique qu'a énoncée hier le ministre responsable de l'habitation, M. Robert Andras, dans un discours prononcé à Halifax et auquel la Société centrale d'hypothèques et de logement a apporté des précisions à Ottawa.

Les entrepreneurs et les constructeurs de ces 25 municipalités seront conviés aujourd'hui par la voix des journaux à soumettre des plans pour ces habitations à loyer modique. Aux représentants de la Société centrale d'hypo-

thèques et de logement qui choisiront ces plans s'ajoutent des représentants de personnes à revenus modestes.

A Halifax, M. Andras a précisé que le gouvernement consacrerait de \$85 à \$90 millions pour la construction de 5,000 unités de logement à loyer modique. Ce montant servira au financement de 95% du coût de construction.

Un projet à peu près semblable a été réalisé l'an dernier dans plusieurs villes du Canada, dont Montréal. Des entrepreneurs avaient alors soumis des projets de développement de HLM et les meilleurs plans avaient été choisis.

Le financement de la SCHL sera fait



Ephraim Elrom

Diplomate israélien enlevé en Turquie

ISTANBUL (AFP) - Le consul général d'Israël à Istanbul, M. Ephraïm Elrom, a été enlevé hier vers midi par quatre individus appartenant au mouvement dit Armée de libération du peuple turc.

La reconstitution des circonstances du rapt indique que quatre individus se sont présentés au concierge de l'immeuble du diplomate en demandant "A quel étage se trouve le cabinet de l'orthopédiste?". L'un d'eux avait un bouquet de fleurs à la main. Dans ce bouquet, un revolver était dissimulé, braqué sur le concierge au moment où celui-ci répondit: "Au troisième étage".

Les quatre hommes s'introduisirent ensuite au rez-de-chaussée qui est occupé par la veuve d'un général et sa jeune domestique. Ils ligotèrent les deux femmes et le concierge. Postés dans l'entrée de l'immeuble, ils y attendent pendant une heure l'arrivée du consul israélien.

Pendant cette heure, une dizaine de personnes entrent dans l'immeuble et sont à leur tour ligotées et bâillonnées. Parmi ces personnes se trouvent des clients de l'orthopédiste.

Enfin, M. Elrom arrive. Il est aussitôt assailli et ses agresseurs le frappent à la tête à coups de crosse pour briser sa résistance. Le sang ayant taché la chemise du consul, les ravisseurs

Voir page 6: Diplomate

radio / télévision

Renouveau d'été à Radio-Canada

par Gilles Constantineau

Radio-Canada annonce sa programmation d'été. Rien de fracassant ni d'extraordinaire quant aux genres exploités...

Première nouveauté: il y aura cet été du soccer à la télévision de Radio-Canada. Neuf parties de la Ligue internationale auxquelles participeront les deux équipes canadiennes, Olympiques de Montréal et Métropolitains de Toronto.

lundi soir à 21h., ouvre les portes de la télé aux jeunes interprètes et compositeurs. Elle a été "conçue pour aider tous ceux qui ont du talent à trouver un débouché à la télévision".

portera deux parties: l'une de théâtre d'une demi-heure, certains remontant à 1954, et l'autre d'extraits choisis de l'ancienne émission "Premier plan", qui présentait des interviews avec des personnalités dont plusieurs sont aujourd'hui disparues.

Le mardi, à 22h., la version française de l'extraordinaire série torontoise "Machines and Men", qui s'appelle simplement "L'homme et ses inventions".

Le mercredi, à 18h., un téléroman de l'ORTF intitulé "Gorri le Diable": cette série raconte les aventures d'un contrebandier nommé Gorri, au pays basque, au début du 19e siècle.

Le mercredi soir sera également, à 23h., le soir du Festival du cinéma canadien. On met à l'affiche, cette année, "Le Grand Rock", "Seul ou avec d'autres", "Patricia et Jean-Baptiste", "Le règne du jour", "Où êtes-vous donc?", "Nanette", "Vivre la France", "Mon enfance à Montréal" et quelques autres.

Le jeudi: "Musique folle des années sages", à 22h., émission animée en partie par Paul Buissonneau et offrant musique légère, opérettes, comédies musicales, valse, jazz et autres genres, allant de l'époque de 1850 jusqu'à nos jours, au rythme de 10 années par émission.

Le samedi, une nouveauté drôle: animée par Normand Hudon, une émission appelée "Le monde de la caricature" qui présentera "de nombreux invités connus pour leur sens de l'humour, leur férocité ou leur fantaisie".

A 22h. Et le dimanche: Oui, le dimanche, Henri Guillemin revient à l'affiche de Radio-Canada; il traitera, cette année, de "L'énigme de Jeanne d'Arc".

Sur ce, bonne saison.

Suite de la page 5

montrera qu'il se préoccupe du sort des 100,000 familles à Montréal logées dans des logements absolument inacceptables. Or, avec chaque tranche de \$100,000,000 (et l'autoroute peut facilement monter à \$4, 5 ou 6 millions), on peut construire 8,000 logements, ou en restaurer 20,000...

Il s'avère de plus en plus certain que le métro génère davantage d'emplois à long terme, compte tenu des nombreux complexes résidentiels, commerciaux et d'affaires qui surgissent le long de son tracé, particulièrement autour des stations. De plus, seul le métro semble apte à assurer, aujourd'hui et demain, des communications efficaces dans une ville dont la densité du centre est appelée à grimper de façon vertigineuse.

La question du financement

Pour le ministère, le problème du financement des transports publics est un des obstacles majeurs à un développement intensif de ce mode de transport. A ceci, on peut répliquer par les arguments suivants:

Le métro coûte moins cher au mille (Montréal: \$13 millions), que l'autoroute (la portion de l'autoroute est-ouest entre l'échangeur Turcot et la rue Sanguinet coûtera \$39 millions au mille). Donc, moins de capital requis au départ.

Les gouvernements supérieurs (fédéral et provincial) financent la construction d'autoroutes. Dans la mesure où le métro est plus avantageux que l'autoroute en milieu urbain, ne devraient-ils pas également participer au financement des transports collectifs? Ne serait-ce pas la pour le Québec une façon d'aller chercher à Ottawa des sommes dont il a si désespérément besoin?

Non seulement le métro n'élimine-t-il pas des logements et des industries, source de revenus fonciers, mais il entraîne une hausse de ces mêmes revenus. A Toronto, par exemple, la hausse d'impôt foncier due aux hausses d'évaluation le long d'une ligne de métro récemment construite suffisait à elle seule à assurer le financement du service de la dette (capital et intérêt).

De plus, comme ce fut le cas à Toronto, les hausses des frais d'opérations sont compensées par:

a) des revenus accrus provenant de la location et de la vente par la ville de terrains aux abords de la ligne (surtout aux stations);

b) des revenus provenant de l'accroissement du nombre de passagers, accroissement dû à la construction d'édifices à appartements et à bureaux le long des lignes de métro.

De même, on sait que, pour chaque dollar dépensé par les autorités provinciales et locales pour la construction de logements publics, le fédéral contribue une somme égale. A Toronto, en dix ans, on a construit 12,000 logements, allant ainsi chercher des sommes énormes au fédéral. Pourquoi n'en ferons-nous pas autant?

Nous aurions pu également parler de pollution, d'environnement. Mais notre but était simplement de prouver que la construction de l'autoroute ne répond pas aux besoins de développement de Montréal pour les années à venir. (Le gouvernement affiche une conception dépassée, désuète et allant à l'encontre même d'un objectif de croissance économique pour Montréal) et que toute planification du transport urbain doit se faire en parallèle avec

2,000 volumes vendus en une semaine

Le deuxième tome des "Mémoires" du Chanoine Lionel Groulx connaît un succès de librairie extraordinaire. Durant la semaine qui a suivi la parution du volume, 2,000 exemplaires ont été vendus! Le public porte un vif intérêt aux souvenirs de Lionel Groulx. Les hommes qu'il a connus, les événements marquants de la période 1920-1928, ses jugements sur la situation politique d'alors, l'histoire de l'Action française, mouvement engagé auquel il consacra dix années de sa vie; tout cela contribue à faire du second tome des "Mémoires" un livre palpitant d'intérêt.

Le lancement des "Mémoires" est lié au 22 avril dernier avec celui de "L'Histoire Générale de Québec" par Micheline D'Allaire, "Mémoires" par Philippe Aubert de Gaspé, "Pierre Boucher" par Raymond Douville et "L'Héritage et autres contes" par Ringuet. Un grand nombre de personnalités du monde littéraire, éducatif et politique, assistaient à cette manifestation.

une planification du transport du sol urbain.

Aussi longtemps que le ministère de la voirie s'entêtera à refuser de voir le problème en face, il s'acharnera à gaspiller inutilement \$600 millions tout en engendrant un ensemble de "déséconomies" externes (congestions, pollution, destruction de l'environnement) dont nous ferons les frais.

A la lumière de ce qui vient d'être dit, deux solutions alternatives s'imposent:

La construction du métro,

en plus d'être génératrice

d'emplois, permet le développement éventuel de centres commerciaux, d'affaires et résidentiels le long de son tracé. C'est une solution économique et efficace au problème du transport dans les centres urbains, solution qui saura faire face aux hausses de population prévues pour Montréal dans les années à venir. C'est de plus celle qui assurera aux Montréalais le transport à coût modique dont ils ont besoin pour se rendre rapidement à leur travail.

En plus d'avoir des effets

d'entraînement marqués, tant au chapitre de la production que de l'emploi, la construction de logements s'impose pour alléger le fardeau de la crise du logement, crise provoquée par un manque de logements à prix abordable, et pour amorcer une véritable rénovation urbaine de façon à remplacer les taudis existants (et non simplement les éliminer), et concourir ainsi à la création d'un environnement aménagé pour l'homme.

LIS et CALIS

Les querelles intestines continuent...

Les dirigeants de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS) continuent de convoquer des conférences de presse parallèles pour se contredire et s'accuser mutuellement.

Ils en appellent tous à une assemblée générale des membres pour régler des conflits pluriels personnels.

Mercredi dernier, le président national de la LIS, M. Raymond Lemieux annonçait la tenue d'une assemblée générale le 30 mai prochain. Il avait alors déclaré que le conseil national ne laisserait pas MM. Laurier Gravel et André Lamy s'emparer du mouvement.

Hier, c'était au tour de M. André Lamy, vice-président exécutif de la LIS (M. Lemieux conteste ce titre), de convoquer un Congrès pour le dimanche 23 mai, à la salle C du restaurant Sambo.

Le nom du mouvement (LIS) est enregistré au nom personnel de M. Raymond Lemieux. M. Lamy a déclaré hier aux journalistes qu'on venait de faire enregistrer à son nom et à ceux de deux autres membres de LIS, Marjolaine Robert et Yolande Fontaine, le nom original de l'organisme, à savoir Les Comités d'action de la ligue pour l'intégration scolaire (CALIS).

Les promoteurs de CALIS, qui accusent M. Lemieux de s'agripper à son poste et d'empêcher une relance de la LIS, ont convoqué leur congrès pour "jeter les bases de la lutte contre le bill 26".

Entre-temps, que ce soit pour assister à une étonnante résurrection ou à une mort disgracieuse, les membres du mouvement ont un double rendez-vous, le 23 mai avec CALIS et le 30 mai avec LIS.

Advertisement for Ed Archambault Inc. featuring a woman in a dress and a Farfisa electronic organ. Text includes 'MAXI-VALEURS', 'ORGUE électronique FARFISA Modèle 2100', '229.00', and '1896-1971'.

LA BELLE VRROOM!



Place! Voici la nouvelle Peugeot 304, dont l'équipement standard pourrait faire honte aux concurrents: suspension à quatre roues indépendantes; traction avant; pneus à carcasse radiale; quatre vitesses synchronisées avec levier au plancher; PUISSANTS freins, à disques assistés à l'avant; et une conception technique supérieure à celle de voitures importées valant plusieurs fois le prix de la Peugeot.

Faites ceci: essayez les voitures concurrentes dans la même gamme de prix. Ensuite prenez donc le volant d'une Peugeot 304... Son prix aussi vous séduira: \$2595. La Peugeot 304; elle épouse la route.

PEUGEOT 304

PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

REGION DE MONTREAL: Gerard Godin Inc. 730, St-Joseph, Lachine 640, Québec. Tel.: (514) 637-8881. Les Grands Garages du Québec, 306, St-Zélie, Montréal, Québec. Tel.: (514) 273-8105. Remi Lavigne Auto Inc., Chamadey, Québec. Tel.: (514) 331-6554. Roger Automobile, 4269 ouest, Ste-Catherine, Montréal, Québec. Tel.: (514) 932-2925. Sigi Motors, 1124, Bleury, Montréal, Québec. Tel.: (514) 861-7888.

REGION DE QUÉBEC: Trudel S/Station, Amos, Québec. Tel.: (819) 732-4700. Laurent Methot Inc., Charlevoix, Québec. Tel.: (418) 626-9112. Lucien Guillet Motor Sales, Cornwall, Tel.: (813) 933-3954. Paul Fortin Auto Eng., Cowansville, Québec. Tel.: (514) 963-3266. Valois Automobile, Drummondville, Québec. Tel.: (819) 478-3456. Garage Paulin Eng., Ile Perrot, Québec. Tel.: (514) 453-2773. Dranville Automobile, Joliette, Québec. Tel.: (514) 756-1678. Gavin S/Station, La Tuque, Québec. Tel.: (819) 523-4131. Lachance Auto Eng., Lévis, Québec. Tel.: (418) 837-8897. Vercheres Auto Inc., 109 ouest, Cure Point, Longueuil, Québec. Tel.: (514) 679-4250. Fortin & Fortin Ltee, 762, St-Dominique, Jonquières, Québec. Tel.: (418) 547-9317. 547-9087. Dumas Service Gull, Matane, Québec. Tel.: (418) 562-3501. Claude Automobile Inc., Mont-Laurier, Québec. Tel.: (819) 623-3511. Clément Roy, Pléssisville, Québec. Tel.: (819) 362-2277. Bellefleur Automobile, Pointe-Gatineau, Québec. Tel.: (819) 777-5208. Garage Ernest Landry, Rimouski, Québec. Tel.: (418) 723-8456. Garage Windsor (Pomerleau) Rivière du Loup, Québec. Tel.: (418) 862-3586. Garage Mantha, Rouyn-Noranda, Québec. Tel.: (819) 762-1405. Garage Lionel Morin, St-Georges-de-Beauce, Québec. Tel.: (418) 228-5797. St-Hubert Auto Centre, St-Hubert, Québec. Tel.: (514) 676-0241. Angers Automobile Ltee, St-Hyacinthe, Québec. Tel.: (514) 113-0356. Dumitro Auto Inc., St-Jean, Québec. Tel.: (514) 346-9445. Biars Auto Parts, St-Patrice, Québec. Tel.: (418) 596-2322. Québec Auto Rama Inc., Ste-Rose, Ville Laval, Québec. Tel.: (514) 625-6975. Raymond Desaulniers S/Station Shawinigan, Québec. Tel.: (819) 539-3711. Gilles Automobile Eng., Sherbrooke, Québec. Tel.: (819) 569-7528. Garage Bolduc Inc., Silley, Québec. Tel.: (418) 688-9114. Garage Charest & Frères Inc., Trois-Rivières, Québec. Tel.: (819) 376-3754. St-Amant Auto Body, Val d'Or, Québec. Tel.: (819) 824-2265. Jean-Guy Lemire, Valleyfield, Québec. Tel.: (514) 371-0033. Philip's Auto Service Waterloo, Québec. Tel.: (514) 539-1010.

Épreuve finale des festivals de musique

La finale nationale des Festivals de musique du Québec se tiendra à l'Expo-théâtre, du 26 au 30 mai.

Un nombre imposant de jeunes musiciens de tous les coins du Québec y prendront part. Les meilleurs musiciens qui ont participé aux épreuves dans les régions de Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, Québec, Baie-Comeau et Côte-Nord, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Montréal donneront à l'Expo-Théâtre, qui a connu la gloire lors de l'Expo-67, des preuves de leur grand talent. En plus, on pourra entendre les finalistes nationaux de la section "Tremplin International".

Un jury d'origine et de réputation internationales a été retenu pour faire l'évaluation des candidats. Il se compose des musiciens renommés suivants: Rose E. Bampton (New-York), Augustin Duques (New-York), Wilfrid Pelletier (New-York), Lucette Descaves (Paris), Louis Fourester (Paris) et Georges Schick (New-York).

Les pièces pour la troisième éliminatoire ont été écrites par M. Pierre-Max Dubois, qui sera délégué pour assister à cette finale.

Des vestiges de l'âge de pierre

Des vestiges d'habitations remontant à l'âge de pierre (7,000 ans avant Jésus-Christ) ont été mis au jour dans la banlieue de Damas par la mission archéologique française dirigée par M. Henri de Contanson, a annoncé un porte-parole du service syrien des antiquités.

Ce "village" serait l'un des premiers où l'homme mésolithique a pratiqué l'agriculture et domestiqué les animaux.

Le porte-parole du service des antiquités a ajouté que des statuettes en terre représentant la "déesse mère" et certains animaux ont été découverts sur ce site par les archéologues français.

Large advertisement for 'Logements pour familles à faible revenu' (Housing for low-income families). Includes a coat of arms, the title 'Logements pour familles à faible revenu', and 'DEMANDE DE PROPOSITIONS'. It details the process of applying for housing, mentioning the Government of Canada and the Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. It includes contact information for the bureau de St-Lambert and the Société Centrale.



M. et Mme Roland Veilleux, de Saint-Jean d'Iberville, ont été choisis le couple de l'année au Salon de la femme. Le couple, qui a deux garçons, a reçu des prix totalisant \$10,000. Quelque 13,000 couples ont participé au concours. (Photo Le Devoir, par James Gauthier)

Élections partielles: cinq candidats en lice dans Chambly et T.-Rivières

Les mises en candidature pour les élections fédérales complémentaires qui se tiendront le 31 mai dans les comtés de Chambly et de Trois-Rivières se sont terminées hier à 15 heures.

Cinq candidats brigueront les suffrages dans chacune de ces circonscriptions qui ne sont pas représentées aux Communes actuellement.

Dans Chambly, le député fédéral Bernard Pilon est décédé le 17 novembre, c'est-à-dire un mois après le décès de Pierre Laporte qui représentait le comté à la législature québécoise.

A Trois-Rivières, le député Alfred Mongrain est décédé en décembre dernier.

Les deux comtés étaient représentés par des libéraux. A Chambly, les libéraux étaient élus depuis 1958 tandis qu'à Trois-Rivières, M. Mongrain, d'abord élu comme indépendant en 65, avait été élu sous la bannière libérale en 1968.

Les candidats à l'élection partielle du 31 mai sont: dans Chambly, M. Yvon L'Heureux, libéral; M. Emile Boudreau, NPD; M. Léopold Hamel, parti conservateur; Dr Claude Longtin, parti républicain, et Mme

Jean Margaret McGlynn, libéral indépendante. Dans Trois-Rivières, M. Claude Lajoie, libéral; M. Henri-Georges Grenier, Esprit social; Mme Thérèse Landry, parti conservateur; M. Réal Lemay, Crédit social, et M. Joseph Thibodeau, parti républicain.

Un sondage mené par l'agence CROP, il y a un mois, à la demande du parti libéral, révèle qu'il y a 34% des électeurs de Chambly qui sont indécis tandis qu'il en a 36% dans Trois-Rivières. D'après cette enquête, les libéraux obtiennent

Suite à la page 6

Au procès pour conspiration

Une nouvelle équipe d'avocats représente le procureur général

par Pierre Richard

La Couronne a commencé hier à étaler sa preuve quant à l'existence d'une présumée conspiration séditeuse entre Charles Gagnon, Jacques Larue-Langlois et Pierre Vallières ayant pour but de renverser les gouvernements du Canada et du Québec.

Une nouvelle équipe d'avocats représentaient hier le procureur général dans cette cause. C'est la troisième équipe de représentants de la Couronne à prendre en main cette cause depuis le début des procédures, le 26 avril dernier.

Cette nouvelle équipe est composée de Me Jacques Clément, l'un des avocats qui représentaient le Parti libéral dans la contestation de l'élection du député de Fabre par le Parti québécois, et de Mes Bruno Pateras et Gabriel Lapointe, procureurs spéciaux de la Couronne pour les causes politiques.

La Couronne avait été représentée par Mes Gérard Girouard et Claude Chamberland pendant quelques jours jusqu'à l'avortement du premier procès et par Mes Patrick Falardeau et Chamberland pour les deux premières semaines du présent procès.

S'adressant aux douze jurés, Me Jacques Clément a soutenu qu'il faut interpréter la conspiration séditeuse reprochée aux accusés dans un sens très large; selon lui, la "conspiration en vue de renverser les gouvernements du Canada et du Québec" peut signifier une conspiration en vue de renverser toutes les institutions politiques, gouvernementales, juridiques et même toute une classe sociale.

Me Clément a aussi déclaré que ce

procès lui inspirait une réaction d'objectivité ainsi que le respect de la pensée de ceux (Vallières, Gagnon et Larue-Langlois) qui ont écrit les textes qui seront mis en preuve.

Avant de faire comparaître les premiers témoins, les représentants du ministère public ont demandé et obtenu que l'acte d'accusation soit amendé. Cet amendement a pour effet d'ajouter huit autres documents aux 31 qui étaient

déjà mentionnés dans l'acte d'accusation; ces documents qui sont présentés comme des manifestations de l'intention et de l'entente séditeuses des accusés, sont des lettres, des comptes-rendus de conférences, des articles de journaux, etc.

Les trois policiers que la Couronne a cités comme premiers témoins, ont eu des versions différentes sur certaines circonstances entourant la per-

Suite à la page 6

Mécontents des négociations

200 ingénieurs ont manifesté devant l'édifice de l'Hydro

Environ 200 ingénieurs de l'Hydro-Québec ont manifesté paisiblement devant le siège social de l'Hydro, hier matin, pour exprimer leur impatience devant la lenteur des négociations en cours au sujet de leur prochaine convention collective.

Dans un communiqué émis par les syndicats des ingénieurs de l'Hydro, ces derniers affirment que les négociations sont rompues, que l'Hydro ne veut pas négocier de bonne foi et n'entend pas accorder à ses ingénieurs la moindre demande formulée par leur syndicat.

Il y a un mois, les ingénieurs, dont le

contrat est arrivé à expiration le 31 décembre 69, avaient entrepris de faire la grève du zèle en appliquant à la lettre les dispositions de leur ancienne convention. Ils avaient en même temps décidé de ne plus travailler en temps supplémentaire.

Hier, tout en continuant ces mesures, les ingénieurs ont commencé un troisième mode d'action; la manifestation publique destinée à sensibiliser l'employeur. En gros, les ingénieurs de l'Hydro, dont les salaires varient entre \$8,000 et \$16,000 demandent que l'Hydro leur accorde

Suite à la page 6

Le personnel de soutien de la CECM qualifié de "prématuré" un projet de négociation provinciale

par Gérald LeBlanc

Les trois syndicats représentant le personnel de soutien de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont sommé hier le gouvernement du Québec de ne pas donner suite immédiatement à son projet de négociations au niveau provincial pour les 17,000 employés non-enseignants des commissions scolaires du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, les représentants des 3,000 employés de soutien de la CECM ont qualifié ce projet de négociation sectorielle de "prématuré, arbitraire, artificiel, non démocratique et inapplicable".

Les syndicats de la CECM qui sont impliqués sont: l'Association professionnelle du personnel administratif de la CECM; le syndicat national des employés de la CECM et l'Association des concierges du district de Montréal. Tous trois sont affiliés à la Fédération des services publics de la Confédération des syndicats nationaux.

Les conventions collectives de ces 3,000 employés expirent le 30 juin prochain. Les leaders syndicaux ont déclaré hier qu'ils utiliseraient tous les moyens nécessaires pour s'opposer à une éventuelle négociation à l'échelle provinciale. Ils ont en outre permis une rentrée scolaire perturbée à l'autisme si le gouvernement persistait dans ses intentions.

Le 20 avril dernier, le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a révélé que Québec voulait instaurer un système de négociations provinciales pour les employés de soutien des commissions scolaires. Le ministre doit déposer en mai un projet de

loi instituant les mécanismes propres à assurer la mise en place de telles négociations.

Selon M. L'Allier, ce projet aura pour but de mettre fin aux disparités salariales entretenues par les quelque 350 conventions collectives différentes actuellement en vigueur dans les commissions scolaires du Québec. Le ministre a promis aux commissions scolaires de leur faire parvenir des directives quant aux façons de procéder selon la législation éventuelle sur la négociation à l'échelle provinciale.

Selon les leaders syndicaux, le gouvernement met la charrue avant les boeufs en voulant procéder à une négociation à l'échelle provinciale avant d'avoir réalisé la restructuration scolaire promise. Les syndicats considèrent que les structures actuelles ne permettent pas une telle négociation provinciale.

"Étant donné, ont-ils dit, que la restructuration des territoires des commissions scolaires n'est pas encore faite, ni les commissions scolaires existantes, ni les sections syndicales ne sont prêtes à se fondre subitement dans une structure unique de négociation, parce que ni les unes ni les autres n'ont pu encore se restructurer."

Une convention négociée à l'échelle provinciale serait inapplicable, "étant donné la multitude des instances locales qui seraient appelées à interpréter cette convention".

Les syndicats demandent en conséquence de procéder d'abord à la restructuration des commissions scolaires et, simultanément, des sections syndicales.

Ils proposent ensuite d'instaurer la négociation à l'échelle provinciale en trois étapes.

La présente convention collective étant échue le 30 juin, les syndicats demandent au gouvernement de procéder à la négociation d'une nouvelle convention collective d'une durée de deux ans, sur le plan local.

Une deuxième étape permettrait la négociation régionale de la convention de 1973. La négociation provinciale se ferait alors pour la négociation de la convention de 1975.

"Dans une troisième étape, la négociation provinciale pourra se faire en toute justice lorsque les commissions scolaires et les sections syndicales se seront restructurées et auront rodé leurs structures à travers les deux premières étapes."

Comparant leur initiative à celle de l'Alliance des professeurs dans le conflit du classement, les leaders syndicaux ont déclaré que les autres syndicats de la province emboîteront graduellement le pas.

Les leaders syndicaux ont finalement promis "une rentrée scolaire pour le moins perturbée à l'automne prochain", si le gouvernement persistait à instaurer immédiatement la négociation à l'échelle provinciale.

Le cardinal Maurice Roy

La lettre de Paul VI: une invitation à l'action

QUEBEC (Par G.L.) — C'est une invitation à la recherche et à l'action que le pape Paul VI lance aux chrétiens dans la lettre qu'il vient de faire parvenir au cardinal Maurice Roy, à l'occasion du 80e anniversaire de l'encyclique "Retrum Novarum".

La lettre a été adressée au cardinal, à son titre de président du conseil des laïcs et de la commission pontificale "Justice et paix".

Au cours d'une conférence d'information, hier, l'archevêque de Québec a mis en relief la sobriété du document pontifical, qui incite les chrétiens à un engagement libre et actif.

C'est la première fois qu'un document du genre est adressé à une commission pontificale plutôt qu'aux évêques nationaux.

Mgr Roy a souligné d'autre part l'ouverture au monde que manifeste le pape, et l'aspect dynamique de sa lettre, qui ne s'attache pas tant à ce qui est qu'à ce que doit faire le chrétien dans un monde mouvant et en mutation.

Cette lettre, dit-il, relève l'apport spécifique de l'Eglise qui ne peut être remplacé par d'autres doctrines, et qui est la responsabilité propre du chrétien.

De son côté, M. l'abbé Gérard Dion, professeur à Laval, qui a participé en 1950 à la lettre pastorale des évêques du Québec sur le problème ouvrier, a rappelé que c'est Jean XXIII qui, pour la première fois, dans l'encyclique "Pace in terris", a fait la distinction entre une doctrine et les mouvements auxquels elle a donné naissance. A partir de cette distinction, dit-il, Paul VI indique certaines balises et il laisse les catholiques, dans leurs milieux respectifs, prendre une attitude prudentielle vis-à-vis les diverses doctrines, que ce soit le libéralisme, le socialisme, et le reste.

C'est ainsi que, par exemple, si l'adhésion à un parti social-démocrate ca-

nadien a pu soulever certains problèmes dans la décennie trente, à la suite de la publication de "Quadragesimo anno", ce n'est plus le cas depuis longtemps au Canada même, et la lettre du pape au cardinal de Québec confirme la liberté de choix des chrétiens entre diverses options politiques.

M. l'abbé Dion a relevé d'autre part le souci du pape de faire appel à des méthodes d'analyse qui permettent de saisir toute la réalité, d'aller au-delà, par exemple, des oppositions de l'idéologie marxiste, et d'inviter les chrétiens à offrir au monde une conception globale de l'homme.

Prenant état des situations diverses de l'homme à travers le monde, l'Eglise admet le pluralisme et le fait que les chrétiens, même dans un pays donné, ne

Suite à la page 6

Co-op ouvre à Québec un institut de protection du consommateur

QUEBEC (Par G.L.) — L'Institut de protection et d'information du consommateur (IPIC) a été inauguré hier soir à Québec.

Cet institut est une initiative de la Fédération des magasins Co-op et il est logé au Centre Cooprix de la troisième avenue, à Charlesbourg, en banlieue de Québec.

C'est le premier et le seul du genre à Québec, mais il en existe déjà un à Montréal.

L'IPIC est au service des membres de la Co-op et du public en général. Il offre une information désintéressée aux clients, pour leur permettre de faire des choix raisonnés dans le domaine de l'alimentation, des appareils ménagers, et le reste.

L'Institut de Québec est sous la direction de Mme Raymonde Potvin-Rousseau, diététiste professionnelle, dont le bureau est situé au Centre Cooprix de Charlesbourg.

A ses débuts, l'Institut est évidemment fort modeste mais il peut compter sur l'appui et l'aide de celui de Winnipeg, qui est également affilié à la Fédération.

aujourd'hui

A 10h30, au 20 ouest, rue De Montigny, conférence de presse donnée par les membres de l'exécutif du Comité pour la défense des droits de l'homme.

A 12h15, au Ritz-Carlton, déjeuner du Comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal. Le juge Réjane L. Colas, de la Cour supérieure, donnera la conférence.

Un déjeuner de presse aura lieu au salon des professeurs du pavillon Pollack à l'université Laval. Une équipe de la faculté des sciences fera le point sur l'aspect scientifique des glissements de terrain qui ont eu lieu à Saint-Jean-Vianney.

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth, déjeuner du Kiwanis Club of St. George. M. Geoff Scott donnera une conférence intitulée "The Lighter Side of Parliament Hill".

Les conférenciers au déjeuner du Rotary Club, à l'hôtel Reine-Elizabeth, seront M. J.W. Pickett et Mlle Samme Putsel. Ils parleront des problèmes sociaux et culturels de la jeunesse d'aujourd'hui.

A 14h00, au Château Champlain, ouverture de la conférence annuelle du Council on Foundations, Inc., organisme groupant diverses fondations américaines et canadiennes.

A 15h00, à 2182 Lincoln, réunion annuelle des Diététistes Internes en Community Nutrition. Conférencière: Mary Ellen Avery, M.D., F.A.A.P.

A 16h00, dans le salon bleu du Ritz-Carlton, 41e assemblée annuelle de la Société pour les enfants infirmes du Québec. De 14h00 à 18h00, dans le salon vert, exposition de travaux d'artisanat exécutés par les enfants infirmes. Ouverte au public.

A 16h15, inauguration des nouvelles installations de Christie, Brown and Company, 3055 rue Viau. Une réception suivra au salon Viger du Château Champlain et le ministre d'État à l'industrie et au commerce, M. Claude Simard, prononcera une allocution.

A 17h00, chez Butch Bouchard, réunion d'information en prévision de la journée naturaliste du 6 juin prochain au Centre Paul-Sauvé.

A 17h30, au 88 est, rue Saint-Paul, vernissage d'une exposition des travaux de Michel Gibault et Jacques Pouliot.

A 19h00, au lac aux Castors, les fervents du pas de course sont invités à un Jogger-nauts au profit de la Y.W.C.A.

A 20h00, au 5200 est, rue Bélanger, conférence du Dr Gustave Gingras. Sujet: "Médecine d'aujourd'hui, médecine de demain".

A 20h00, à la Caisse populaire Saint-Louis-de-France, rue Roy, près de Saint-Hubert, assemblée publique du Crédit social uni.

Un programme fédéral

Deux fois plus de bourses pour l'étude des langues

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a annoncé hier les modalités du programme fédéral de cours d'été sur l'enseignement des langues aux étudiants. Il s'agit d'un programme de \$1.5 million grâce auquel 2,500 étudiants de niveau post-secondaire pourront perfectionner durant l'été leur connaissance de l'anglais ou du français.

Le nombre de bourses disponibles cette année représente plus du double de celui de l'an dernier.

Le gouvernement fédéral et les provinces ont convenu que le programme sera mis en oeuvre par les ministères provinciaux de l'éducation et que le secrétaire du conseil des ministres de l'éducation en assurera la coordination administrative.

A cette fin, le ministère de l'éducation de chaque province a désigné un coordonnateur à qui doivent être adressées les demandes d'inscription. Les étudiants intéressés doivent s'adresser au coordonnateur du ministère de l'éducation de leur province.

Le gouvernement fédéral espère que les étudiants se déplaceront à travers le Canada pour suivre leurs cours dans le milieu culturel de la langue qu'ils étudient afin qu'ils puissent se familiariser avec ce milieu. Les bourses peuvent s'élever jusqu'à \$600 par étudiant et sont destinées à défrayer la scolarité

et la pension. Pour pouvoir bénéficier d'une bourse, on doit avoir atteint l'âge de 18 ans avant la fin de l'année 1971.

Les universités et les collèges dispensent les cours d'une durée minimum de six semaines.

Voici le nom du coordonnateur pour le Québec: M. Maurice Beaulieu, 625 rue Saint-Amable, Québec.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le texte concernant une résolution mise de l'avant au congrès régional de Montréal Sud-ouest.

Ce texte stipulait que l'assemblée plénière avait adopté une résolution voulant que l'enseignement aux francophones soit dispensé en anglais dans une proportion ne dépassant pas 40 pour cent.

Compte tenu de la décision précédemment prise de référer d'autres résolutions concernant la langue à la publication prochaine du rapport Gendron, cette question de la langue d'enseignement a également été référée.

Le directeur de l'information du Parti libéral du Québec assume toute la responsabilité de cette erreur et nous prie d'y apporter une correction.

VENTE DE LIVRES

RÉDUCTION DE 40% SUR \$20.

TOUS NOS LIVRES SANS EXCEPTIONS

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest
844-6571

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

éditorial

Valeurs et politique: par-delà le recul des idéologies

Contrairement à d'autres documents pontificaux où prédomine le souci de synthèse doctrinale, la lettre apostolique que Paul VI vient d'adresser au cardinal Maurice Roy se distingue surtout par l'appel qu'elle fait à la réflexion des chrétiens.

Le pape ouvre des perspectives. Il rappelle au passage pourquoi aucune compatibilité ne paraît possible entre certaines idéologies et la vision chrétienne de l'homme. Le mouvement général du document n'est pas du tout, cependant, dans la ligne de l'imposition de solutions venues d'en haut. On a l'impression que le pasteur suprême, averti de problèmes nouveaux par sa propre observation et par les réactions qui lui viennent de divers pays, veut s'associer à la recherche de ses frères dans la foi et des hommes de bonne volonté, en proposant à celle-ci des points de repère plutôt que des conclusions péremptoires. Cela incite à pousser plus loin la réflexion amorcée hier et à reprendre, dans le texte du pape, quelques thèmes particulièrement actuels.

Paul VI se montre, dans l'ensemble, assez réservé au sujet des idéologies. "Est-il besoin, écrit-il, de souligner l'ambiguïté possible de toute idéologie? Tantôt elle ramène l'action, politique ou sociale, à être simplement l'application d'une idée abstraite, purement théorique, tantôt c'est la pensée qui devient un pur instrument au service de l'action comme un simple moyen d'une stratégie. Dans les deux cas, n'est-ce pas l'homme qui risque de se trouver aliéné?"

Dans la même veine, le pape évoque plus loin un thème familier: le recul actuel des idéologies. Ces propos se comprennent très bien à la lumière de l'échec de certaines idéologies qui ont prétendu embrasser, à l'exclusion de toute possibilité de transcendance, la totalité du destin humain.

Faut-il en conclure qu'il n'y a plus de place, en politique, pour les idéologies? Conclure ainsi, ce serait donner un blanc seing trop facile aux improvisateurs sans vergogne qui pululent toujours dans la politique et l'action sociale. Ce serait aussi minimiser gratuitement un autre aspect de la pensée de Paul VI sur lequel il faut regretter qu'il ne se soit pas étendu davantage.

Plus tôt dans sa lettre, le pape écrit en effet: "L'action politique — est-il besoin de le rappeler — n'est pas une idéologie; elle est sous-tendue par un projet de société, cohérent dans ses moyens concrets et dans son inspiration qui s'alimente à une conception plénière de la vocation de l'homme et de ses différentes expressions sociales".

Qu'il s'agisse des libertés fondamentales, des rapports du travail, de l'organisation de l'enseignement, de la sécurité sociale, du développement économique, rien

n'est plus nécessaire, en politique, que d'avoir des idées cohérentes, des programmes précis inspirés d'une vision intégrée de l'homme habitant telle société à telle époque. Cela s'appelle aujourd'hui "projet". Or, le projet n'est pas possible s'il n'est pas sous-tendu par une certaine vision d'ensemble.

Au surplus, tout se tient désormais dans l'action collective. Il est impossible, ou à tout le moins très aventureux, d'entreprendre une action dans un secteur donné sans avoir en même temps prévu ce qu'il faudra faire dans les autres secteurs. Un mot trop galvaudé, mais toujours actuel, résume une exigence fondamentale de l'action politique moderne: celle-ci doit obéir à une planification à long terme. Elle ne peut plus se borner à être une série de bonnes actions isolées visant à répondre à des besoins immédiats.

Sous prétexte que des programmes souvent plus généreux que réalistes ont entraîné des erreurs coûteuses, on pourrait être tenté de s'appuyer sur le déclin des idéologies dont parle Paul VI pour se croire dispensé de faire une place importante à la dimension intellectuelle dans le développement de l'action politique. Rien ne serait plus dangereux.

Au niveau des individus et des partis, l'ère des improvisateurs et des opportunistes a trop duré. Dans la mesure même où il devient ce foyer à qui revient "la décision ultime" dans tous les grands secteurs de l'activité collective, le pouvoir politique hérite d'un devoir de compétence dont la dimension intellectuelle reste l'un des éléments vitaux. C'est même par le truchement d'idées neuves, de programmes solidement étayés à la préparation desquels ils auront participé, que les chrétiens auront le plus de chance d'exercer sur la politique cette action de valorisation en profondeur à laquelle les convie le pape. N'est-ce pas le sens qu'il convient de donner à cette insistance que met Paul VI à faire appel à l'imagination, à l'invention, à ces "perceptions neuves" en dehors desquelles gouvernants et gouvernés risquent d'être emportés par des problèmes qui n'auront pas été compris à temps?

Nous avons noté hier que, loin d'éprouver quelque nostalgie jalouse devant l'essor récent des sciences humaines, Paul VI reconnaît volontiers la fonction positive qui revient désormais à celles-ci. Mais il faut revenir sur la liberté accrue qui découle, pour les milieux chrétiens, de cette situation nouvelle.

Rien n'empêche d'abord les chrétiens de s'insérer, au même titre que n'importe qui d'autre, à l'intérieur de l'effort de recherche et de critique que poursuivent les sciences humaines. Celles-ci ne sont le monopole de personne. Des chrétiens peuvent y accomplir — et y accomplissent déjà — un boulot aussi utile que quiconque.

Mais une autre tâche non moins vitale sol-

licite aujourd'hui les hommes de bonne volonté. Elle consiste, comme le souligne Paul VI, "à reconstituer à l'échelle de la rue, du quartier ou du grand ensemble, le tissu social où l'homme puisse épanouir les besoins de sa personnalité".

Des critiques fondamentales sont à faire, à partir non pas nécessairement d'enquêtes scientifiques mais de besoins vitaux perçus à travers le contact quotidien avec la vie réelle. Des abus flagrants sont à dénoncer à partir non seulement de rapports de commissions d'enquête mais de rencontres directes avec ces "nouveaux prolétaires" qui prennent naissance au cœur même des problèmes urbains. Des "centres d'intérêt et de culture" sont à créer au niveau des communautés locales. Des expériences inédites sont à faire dans tous les domaines.

Comment ne pas faire au moins autant confiance, à ce propos, au prêtre qui renonce au confort de son milieu clérical pour aller partager en quartier la condition des travailleurs les moins favorisés, qu'au fonctionnaire qui élabore dans son bureau des programmes voués, par leur ampleur même, à une certaine sécheresse humaine?

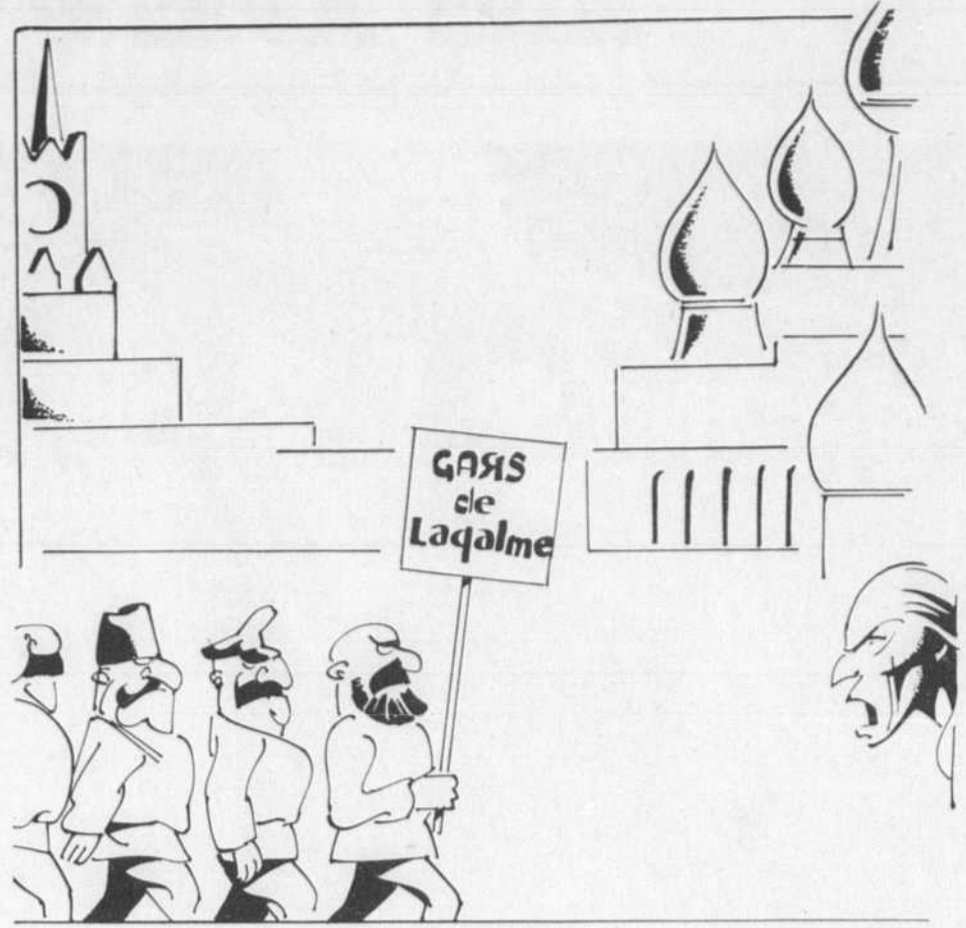
Le prêtre qui opte ainsi court de grands risques. Mais il acquiert une connaissance privilégiée du réel, une liberté royale de critique, dont la fécondité dépasse les dangers encourus. De même les humbles cellules de jeunes travailleurs qui cherchent des solutions au problème du chômage acquièrent souvent, sur les causes et les effets de celui-ci, des lumières qui précèdent parfois de bien des années les découvertes des sociologues et des bureaucrates gouvernementaux.

Voilà la liberté nouvelle que la "morale sociale chrétienne" peut acquérir à la place de cette prudence enveloppée dont elle devait se satisfaire quand elle conseillait de plus près le pouvoir politique et se sentait surveillée plus étroitement par les secrétaires de la Curie romaine. Cette liberté est bien dans la ligne de cette mission de recommencement perpétuel qui explique en bonne partie l'étonnante capacité de rebondissement historique du christianisme.

Le but premier de l'action politique, c'est la recherche infatigable d'une justice plus authentique. A l'heure où les nantis sont de plus en plus tentés de se servir du pouvoir pour préserver leur "ordre établi", leurs biens et leur statut au nom d'une justice légale, il est bon d'entendre le pape rappeler à l'opinion mondiale que des millions d'hommes aspirent à la justice tout court.

Certains se réjouiront d'entendre le pape condamner une fois de plus le recours à la violence. Leur joie serait plus éloquent si elle contenait l'aveu que leur propre confort est peut-être, lui aussi, le fruit d'un usage désordonné de la force.

Claude RYAN



— M...!

lettres au DEVOIR

Bilinguisme ou mélange des langues ?

Echapperons-nous aux "districts bilingues" dont nous menace l'administration fédérale? Au début, il s'agissait, disait-on, de faire un pas dans la direction du bilinguisme généralisé. Il s'agissait d'offrir des services fédéraux dans les deux langues; et, pour être réaliste, de le faire là où la population en justifiait le besoin. C'était du bilinguisme logique.

Mais que se passe-t-il aujourd'hui? En faisant de tout le Québec un district bilingue, en installant des services fédéraux bilingues même dans les régions où il n'y a pas d'anglophones sinon de passage, ON TRANSFORME TOTALEMENT LE SENS DES DISPOSITIONS et, sans en avoir l'air, on instaure l'unilinguisme anglais partout au Canada et y aura des services fédéraux en anglais... Le français ne sera, dans

ce cas, qu'une concession réservée aux districts bilingues. Sous couvert d'idéal bilingue, on va donner force de loi à l'unilinguisme. Naturellement, il se trouve des citoyens exemplaires pour expliquer, en français, que ce n'est pas ça du tout et que les intentions du gouvernement sont pures.

Vers quoi se dirige-t-on en réalité? Les langues sont des ensembles sonores, grammaticaux, lexicaux très complexes. Le bilinguisme, s'il est un enrichissement pour l'individu qui arrive à maîtriser deux systèmes distincts, est toujours un appauvrissement pour une population. Il est impossible que tout le monde maîtrise à la fois deux systèmes aussi nuancés que l'anglais et le français. En consolidant la position dominante de la langue anglaise, Ottawa met la plus grande partie des francophones dans l'impossibilité d'op-

ter. Que peut-il se passer? Les gens font de leur mieux: ils panachent. Le phénomène est universel. C'est l'apparition d'une langue nouvelle, qui sera distincte des deux précédentes, même si elle leur fait des emprunts. Alors, pour la comprendre, les "étrangers" (c'est-à-dire tous ceux qui n'auront pas vécu dans ce cul de sac bilinguistique), devront apprendre cette langue nouvelle.

Toute politique, surtout celle de la force, finit par porter des fruits dignes d'elle. Les anglophones qui refusent d'apprendre le français n'auront, d'ici quelques années, d'autre possibilité (si le Québec demeure sous leur juridiction) que de se mettre à étudier le jodel.

Bernard DUPRIEZ
professeur,
Université de Montréal,
Montréal, le 15 mai 1971

Les Québécois et les droits des Amérindiens

Dans votre édition du 13 mai, Serge Mongeau s'élevait avec raison contre l'utilisation, sur nos ondes québécoises, du mot "Apache" pour désigner de simples voleurs de banques. Même si Jules Romains a déjà écrit: "Vous avez toujours l'air de me prendre pour un apache et un maque-reau", il serait souhaitable que nos ajustions notre carquois de qualificatifs.

M. Mongeau se demande si, par hasard, après tant d'années d'injustice, les Indiens auraient décidé de déterrer la hache de guerre. Pour ma part, je pense qu'ils constituent encore l'entité la moins violente de la communauté québécoise.

Il se demande enfin s'il ne s'agirait pas là d'une certaine forme de discrimination. Je crois que M. Mongeau vient de faire une grande découverte dont les Amérindiens lui seront fort reconnaissants.

Dans l'édition du même jour, Jean-Claude Leclerc fait une analyse poussée des réformes que le

ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche vient d'apporter au statut des clubs privés du Québec. Il y exprime son point de vue. Je ne me prononcerais pas sur son interprétation de cette nouvelle loi car alors il me faudrait être mieux documenté que je ne le suis. Je ne puis cependant résister au désir de citer ses dernières lignes, qui, même hors contexte, ne trahissent pas sa pensée: "Les députés devraient notamment exiger du ministre Kirkland-Casgrain qu'il dépose à l'Assemblée nationale la liste des propriétaires des clubs privés qui ont dépossédé les Québécois de leur territoire. Les gens d'ici ne tolèrent pas indéfiniment d'être arretés, pour avoir osé, sur le territoire qui est censé être le leur, pêcher ou chasser au plaisir des Américains ou des patrons du régime".

M. Leclerc ignore-t-il que même des Amérindiens qui, eux, sont prioritairement sur leur territoire, ont été arrêtés, et dans le Grand Nord en fait, pour avoir chassé

et pêché hors saison? On a su par la suite qu'ils étaient affamés. M. Leclerc ignore-t-il que les projets de développement de la Baie (de) James (dont je ne conteste par ailleurs ni la rentabilité ni l'opportunité) risquent de déposséder et de déloger quelques milliers d'Amérindiens oubliés dans la Belle Province?

Je ne remets pas en question le droit qu'ont les Québécois de participer aux plaisirs légitimes qu'offre la belle nature. A condition, bien sûr, que faute de législation éclairée, ils n'aillent pas la détruire dans un débordement de frustration.

J'aimerais bien cependant, et les Amérindiens avec moi, que ces mêmes Québécois songent à dédommager honnêtement ceux qui leur ont permis, pour une bonne part, de vivre encore au Québec. Ils se sentiraient mieux dans leur peau. Et, pour la plupart, ils auraient meilleure conscience.

Jean-PAUL NOLET
Montréal, le 13 mai 1971

L'Église a-t-elle erré dans son enseignement ?

Dans la dernière livraison de la revue *Maintenant* (numéro de mai, page 4), l'éminent théologien et sociologue, Jacques Grand Maison a fait l'éloge du théologien Hans King. En page 4 et 8 du *Devoir* du 26 avril, dans un article intitulé, "Le dialogue est-il encore possible?", l'auteur, éminent et sympathique pasteur Claude de Mestral lui a rendu pareillement hommage en tirant les conclusions logiques du récent ouvrage dans lequel le théologien de l'université de Tubingen établit le bilan des "erreurs" qui de siècle en siècle se seraient glissées dans "l'enseignement" de l'Église.

Si les mots ont un sens et que l'erreur soit encore l'opposé du vrai, je me demande comment un théologien catholique peut attribuer des erreurs de "doctrine" à une Église qui croit d'origine divine et investie par son fondateur de la mission d'enseigner aux hommes de tous les temps ce que saint Paul appelle dans sa Seconde Épître à Timothée (4,3), "la saine doctrine". Que faisons-nous du ressourcement biblique? Il me semble que le Nouveau Testament établit de façon suffisamment claire l'instauration d'une Église visible et hiérarchique que l'Esprit-Saint protège, pour la durée des siècles, de tout erreur en matière de foi et de morale.

Dire que cette Église se trompe lorsqu'elle tatonne, évolue, progresse dans la connaissance et la formulation des vérités révélées; affirmer qu'elle se contredit quand elle souligne au 20^e siècle des points de doctrine laissés dans l'ombre au 19^e, c'est créer sur les mots. J'ai l'impression que nous avons grand besoin de nous replonger dans la *Somme Théologique* du Docteur Angélique, ne serait-ce que pour réappréhender l'importance de la définition qui précise le sens des

vocables et prévient les dialogues de sourds.

Je m'entends mieux avec ceux qui parlent des erreurs du Magistère en le situant au plan de la discipline, à la condition qu'ils n'érigent pas leurs opinions en certitudes, qu'ils ne prennent pas des hypothèses discutables pour des vérités irréversibles. J'accepte qu'ils me disent qu'au chapitre des mesures disciplinaires le Magistère peut se méprendre, mais qui me prouvera qu'il s'est mépris dans telle situation particulière? Comment un homme s'appuyant sur sa propre sagesse peut-il soutenir que l'Église se trompe et croire en l'affirmation que lui ne se trompe pas? Nos devanciers du Moyen Âge et de la Renaissance furent tributaires de leur époque, sujets aux préjugés de leur temps. Nous les jugeons avec les préjugés du nôtre. Je me dis qu'étant à leur place nous aurions sans doute, en

tout bien tout honneur, fait les mêmes gaffes.

Comme si la férocité et la sottise ne s'étaient déchaînées qu'aux âges précédents, nos chaires de haut savoir stigmatisent l'Inquisition, les guerres de religion, le procès de Galilée. Ce grand homme n'ayant pu fournir la preuve de ce qu'il avançait, sa double condamnation n'est peut-être pas le caractère odieux que lui prêtent nos antipathies ou nos illusions. Il ne me paraît pas impossible qu'elle ait été pleinement justifiée. Je livre cette opinion pour ce qu'elle vaut. J'aurais qu'elle n'est pas très reluisante, que je n'en suis pas fier et ne suis pas bon juge en la matière: né au vingtième siècle, j'ai toujours vécu au dix-neuvième et soussent regret de n'être pas né au treizième.

Jean BOLSQUET, o.p. professeur
Mount Allison University
Sackville, N.B., le 13 mai 1971.

Les analogies faciles de Larousse

Monsieur Larousse (*Le Devoir*, le 13 mai 1971) n'aime guère les équivoques et les complications. C'est son droit. Mais je ne peux m'empêcher de penser qu'il se complique singulièrement la vie à vouloir dire "baie d'Hudson"; pourquoi pas alors mer Behring, détroit Magellan?

Monsieur Larousse a l'analogie facile. Cela donne des raisonnements dangereux. Et je m'interroge: il y a à Paris une ville française, dit-on, la rue d'Alsia, l'avenue de Versailles, la Porte d'Italie et même le cimetière du Père-Lachaise. Qu'en pensez-vous? Pensez également du pont Mirabeau du boulevard Haussmann, du Jardin du Luxembourg? Un cuisinier qui applique la même sauce à toutes les recettes est, je crois, un mauvais cuisinier. Simplicité

n'est pas simplisme. Puisqu'il est donc question de "baie", monsieur Larousse a "raison" d'affirmer que "baie James", c'est-à-dire baie qu'on appelle James, est plus correct que "baie d'Hudson". Il serait en effet préférable de dire "mer d'Hudson" pour désigner cette nappe d'eau salée (taux moyen de salinité: 25‰) qui, au même titre que la Baltique ou la Méditerranée, est une mer intérieure.

Confus de vous peiner, je resterais donc infidèle à l'appellation "baie James" et dirai "baie de James". Je dirai même "mer d'Hudson". D'autant plus que l'usage m'a déjà fait dire "la Main" pour désigner le boulevard Saint-Laurent.

Normand CAZELAIS
Montréal, le 14 mai 1971

bloc-notes

M. Trudeau et la politique sociale du Québec

L'interview télévisée que M. Trudeau a donnée au réseau anglais de Radio-Canada dimanche dernier avait déjà été commentée sur plusieurs points à la suite de la publication de divers extraits avant la date de l'émission. Parmi les passages qui n'avaient guère attiré l'attention, il convient de souligner un commentaire que le premier ministre a fait du programme énoncé par M. Castonguay en matière de sécurité du revenu.

Le rapport Castonguay-Nepveu a expliqué en détail les objectifs du Québec dans le domaine de la sécurité sociale, et tout spécialement au sujet de l'intégration des allocations familiales dans une politique d'ensemble de l'aide aux économiquement faibles, de façon à instaurer un régime de revenu minimum garanti sans supprimer l'incitation au travail. Un tel programme suppose que le même gouvernement puisse planifier les divers aspects de la sécurité sociale pour en faire un tout homogène et équilibré.

La péréquation

En répondant aux questions des journalistes à ce sujet, M. Trudeau a résumé et simplifié les vues exprimées par M. Castonguay d'une façon caricaturale. Le premier ministre a dit que si le Québec va trop loin dans la voie des options fiscales (opting out), l'Ontario va en faire autant; il a ajouté qu'il y a une limite qu'une province ne doit pas dépasser dans la prise en mains de ses décisions, parce que si elle va trop loin "elle ne pourra pas obtenir les subventions d'égalisation qui sont maintenant payées par le gouvernement fédéral aux provinces les plus pauvres".

M. Trudeau a dit que M. Castonguay comprend cela mais qu'il espère que les autres provinces n'en tireront pas les conséquences. Le premier ministre a résumé ainsi

la thèse de M. Castonguay: "Il veut que le Québec ait complète juridiction sur les programmes de sécurité sociale, mais il est disposé à laisser à Ottawa certains pouvoirs financiers et administratifs, de telle sorte qu'Ottawa pourra garder le pouvoir de taxer l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta pour financer le revenu annuel garanti du Québec; ce que évidemment nous ne ferons pas."

C'est là une façon pour le moins tendancieuse de poser le problème. Tout d'abord, le régime de péréquation dans la fédération canadienne ne peut pas et ne doit pas être subordonné à la gestion de la sécurité sociale ou d'autres programmes par le gouvernement central. La péréquation est un instrument qui a pour objet de répartir et d'égaliser dans une certaine mesure les revenus et la richesse des diverses régions du pays. Cela n'a aucun rapport avec le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces, et Ottawa doit dans cette fonction de répartition appliquer une formule qui tienne compte de l'ensemble de tous les éléments de revenus des provinces.

Après cette menace de priver le Québec de la péréquation si notre province réclame l'administration de la sécurité sociale, M. Trudeau a dit que si M. Castonguay veut établir un système de revenu garanti pour tous les Québécois il n'a qu'à imposer des taxes au Québec; mais que si M. Castonguay pense qu'il va établir un régime de revenu annuel garanti au Québec avec l'argent des contribuables de l'Ontario et de l'Alberta, il ne le fera pas avec le gouvernement fédéral actuel.

Un programme de longue haleine

Là encore le problème est présenté sous un angle faussé. Les réformes que préconise M. Castonguay ne sont pas présentées comme des mesures dont l'adoption peut être immédiate. Il s'agit d'un programme qui sera forcément réparti sur plusieurs années. Les allocations familiales sont une des pièces maîtresses du système proposé, parce que les dépenses des enfants seront assurées aux familles indépendamment de l'aide sociale et du revenu minimum; elles feront partie de ce revenu minimum garanti mais sans influer sur les

revenus du travail des chefs de familles. Avec la récupération des allocations familiales par l'impôt selon l'importance des revenus, et compte tenu du nombre et de l'âge des enfants, le revenu garanti serait réalisable puisqu'il ne s'appliquerait qu'à une partie limitée de la population, les revenus minimum des vieillards, des chômeurs, des invalides étant assurés par d'autres mesures.

Dans un tel système, certaines prestations pourraient demeurer sous la gestion du gouvernement central. Mais il faudrait que l'ensemble puisse être planifié par le gouvernement qui a la principale responsabilité en matière de sécurité sociale, c'est-à-dire celui du Québec au moins dans le cas de notre province. C'est un programme à long terme, dont toutes les modalités devront être étudiées soigneusement. Il est même fort possible que les travaux du Québec dans cette voie orientent la recherche d'une solution du problème du revenu garanti dans l'ensemble du Canada, comme ce fut le cas pour le régime de rentes. Mais M. Trudeau fait de la démagogie quand il relie la péréquation au rôle du gouvernement central dans la sécurité sociale.

Paul SAURIOL

Le huis clos constitutionnel

La conférence constitutionnelle de Victoria n'a pas encore commencée qu'elle suscite déjà au Québec les plus grandes méfiances. Nombreux sont ceux qui redoutent, avec la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, que le premier ministre Bourassa n'aille troquer contre un morceau de juridiction culturelle ou sociale l'adhésion du Québec à une formule de modification de l'AAANB qui deviendrait un carcan pour toute révision fondamentale de la loi organique du pays.

Il n'est pas rassurant, en effet, qu'à quelques semaines de la réunion des premiers ministres le dossier de la conférence échappe encore aux parlementaires et à l'opinion publique québécoise. M. Robert Bourassa se fait rassurant: des négocia-

tions sont en cours, notamment en matière de sécurité sociale. Mais si même le ministre des affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, ne peut être invité aux caucus des premiers ministres, quelle confiance la population peut-elle avoir dans une réunion qui peut décider de son sort à son insu?

Tout ne peut se dérouler suivant les vœux de la seule province de Québec, c'est vrai. Mais encore faut-il que le gouvernement de M. Bourassa n'accepte pas, pour cette raison, une procédure qui plairait d'autant plus aux autres provinces et au gouvernement central qu'elle répondrait moins aux urgences ressenties par le Québec depuis les débuts du débat constitutionnel. Il est piquant à cet égard de constater que la fameuse formule Turner-Trudeau, qui succède à la formule Fulton-Favreau, n'est pas d'abord une technique de révision de la constitution canadienne, mais une simple conséquence du rapatriement de la constitution, de Londres à Ottawa.

Bien des premiers ministres seraient sans doute heureux, à la veille des élections qu'ils devront affronter dans leur province, de pouvoir proclamer que c'est sous leur règne que la constitution canadienne a cessé d'être britannique. Le premier ministre du Canada ne serait sans doute pas fâché lui non plus, à la veille des élections fédérales, de devenir le père de la souveraineté juridique du pays. Ces nécessités électorales ne manquent pas de pittoresques: elles ne sauraient tenir lieu d'ordre du jour au gouvernement de Québec.

On voit mal du reste comment le Québec se hâterait de rapatrier la constitution actuelle, sous prétexte de fierté canadienne, alors même que M. Trudeau, qui continue de prendre des engagements pour M. Bourassa, n'a même pas l'intention de proposer aux électeurs l'abandon de la monarchie britannique.

La population québécoise, pas plus que celle des autres provinces, n'a eu son mot à dire lors de la fondation de la confédération actuelle. Elle n'a pas davantage été consultée par M. Godbout quand ce premier ministre libéral, élu avec l'appui fédéral, céda d'un trait de plume toute une partie de la juridiction québécoise à Ottawa. Elle a été également

Suite à la page 6

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aeriennne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

L'université colonisée

2- L'invasion américaine au Canada anglais

par MICHEL BRUNET

L'itinéraire suivi par les élites traditionnelles anglo-canadiennes ressemble étrangement à celui qu'ont eux-mêmes parcouru les anciens interprètes officiels de la collectivité canadienne-française. La survivance de celle-ci a directement influencé l'image que les **British Americans** se sont donnée d'eux-mêmes en s'établissant dans la vallée du Saint-Laurent. La guerre de l'Indépendance américaine et la volonté manifestée par les Canadiens français de demeurer attachés à leurs traditions culturelles ont amené les fondateurs du Canada anglais à privilégier leur fidélité britannique.

Il y cherchaient une raison d'être et vécurent les yeux fixés sur la Grande-Bretagne. D'ailleurs, sans l'appui de celle-ci, ils n'auraient jamais pu relever les défis qu'ils rencontrèrent dans la tâche qui s'était donnée de bâtir un pays souverain au nord du 45^e parallèle.

La race supérieure

Malheureusement, les traditions les plus légitimes, à leur origine, deviennent des camisoles de force lorsqu'elles empêchent l'évolution des mentalités. Ayant réussi à mettre les Canadiens français en minorité dans la vallée du Saint-Laurent et à se gagner la collaboration de leurs porte-parole laïques et cléricaux, les dirigeants du Canada anglais créèrent en 1842 et 1867 auraient eu tout intérêt à substituer un canadianisme pluraliste à leur ancien britannisme. Cette politique d'ouverture vers un large nationalisme pancanadien aurait favorisé l'association des deux peuples qui se représentaient le Canada comme leur patrie. Leur union exigeait un renoncement réciproque à certains préjugés et l'adoption en commun d'une nouvelle échelle de valeurs. Quelques Pères de la Confédération eurent assez d'imagination pour espérer cette heureuse évolution. L'antipathisme et le jingoïsme des prophètes de la race supérieure réduisirent à néant ces espoirs entre 1873, année où furent supprimées les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, et 1899, quand la dernière guerre coloniale de la Grande-Bretagne enracina chez les Canadiens français l'idée que leurs concitoyens anglophones ne considéraient pas le Canada comme leur patrie.

L'enseignement supérieur anglo-canadien, qui s'organisa avec la collaboration de certaines Eglises et de la bourgeoisie d'affaires, ne contribua pas à l'éclosion d'une pensée pancanadienne réaliste. Les universités furent au début des centres d'incubation où les classes dominantes cultivèrent leurs préjugés de castes et convertirent à leur idéologie les nouvelles recrues qu'elles acceptèrent dans leurs rangs. Les principaux professeurs se recrutèrent en Grande-Bretagne. Les premiers professeurs d'origine anglo-canadienne y reçurent leur formation. Plusieurs en rapportèrent un accent oxfordien qu'ils firent subir à des générations d'étudiants. Dès le début du XX^e siècle, certains professeurs canadiens obtinrent leurs grades supérieurs dans les universités américaines. Celles-ci fournirent également un premier contingent de professeurs d'outre-quarante-cinqième. Jusqu'à la décennie de 1920, la contribution des universités anglo-canadiennes à l'évolution des mentalités et au renouvellement des idées reçues fut relativement peu importante. L'institution du Conseil national des recherches pendant la Première Guerre souleva de grands espoirs dans le domaine des sciences exactes et appliquées mais un rapport récent du Sénat semble vouloir démontrer qu'ils n'ont pas été pleinement réalisés.

Pas de république

Après 1920, une nouvelle génération d'universitaires s'illustra dans les différents domaines du savoir. Son enthousiasme et son dynamisme furent indéniables. A-t-elle marqué un nouveau départ? Un demi-siècle plus tard, il est permis d'en douter. Sa pensée politique et économique est demeurée de type colonialiste. Tout en critiquant l'ancien britannisme et en se réjouissant de l'accession du Canada au statut d'Etat autonome, elle n'a pas eu le courage intellectuel d'aller jusqu'au bout de sa démarche initiale et de proposer l'établissement d'une république indépendante. Pour légitimer son opposition à la tradition impériale de ses maîtres et de ses pères, elle a invoqué la vocation continentale du Canada sans se rendre compte qu'elle lui proposait en fait de se placer sous la domination directe de son puissant voisin. Ceux qui s'opposèrent à ce danger se contentèrent de célébrer les vertus et les mérites de l'association canadienne au Commonwealth des nations britanniques. Personne ne semblait croire que le Canada avait la liberté d'être lui-même sans solliciter la tutelle d'une grande puissance. Même les auteurs du Rapport Rowell-Sirois (1940), qui devint la Bible d'une génération de technocrates de la rue Wellington, d'hommes politiques fédéraux et d'universitaires qui avaient lié leur avenir professionnel à celui du gouvernement d'Ottawa, se limitèrent à répéter que la centralisation des pouvoirs dans les bureaux situés près de la Tour du Souvenir réglerait tous les problèmes de la population canadienne. Ils se gardèrent bien de proposer un vaste programme national capable de rallier les différentes régions du pays et d'associer dans un climat de confiance réciproque les deux groupes culturels qui le composaient. Quant aux socialistes canadiens-anglais, ils vivaient à l'ombre du **Labour Party**.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, les universités anglo-canadiennes n'étaient pas prêtes à relever les défis

d'une société que le conflit avait fortement urbanisée et industrialisée. La crise économique avait durement frappé les institutions d'enseignement supérieur du Canada anglais. Leurs budgets réduits avaient empêché la mise en marche de tout programme d'expansion. L'arrivée de milliers de nouveaux étudiants, bénéficiant de bourses d'études accordées aux anciens combattants, les obligea à augmenter indûment leurs inscriptions au niveau du premier cycle et à négliger la coordination et le développement des études au niveau des grades supérieurs. Des budgets limités ou mal distribués les empêchèrent de retenir les services de leurs diplômés détenteurs de doctorats. Plusieurs de ceux-ci se dirigèrent vers les universités et les laboratoires des Etats-Unis. Quelques observateurs inquiets déplorèrent cette émigration de cerveaux. Les professeurs canadiens qui quittaient les universités du pays ou qui ne pouvaient pas y faire carrière laissaient souvent la place à des universitaires britanniques et européens qui acceptaient des traitements inférieurs. Combien de ces immigrants venaient au Canada en attendant de décrocher un poste aux Etats-Unis? Comment constituer un corps professoral entièrement au service d'une communauté nationale dans de telles conditions?

Absence d'imagination

La Commission Massey (1949-1951), chargée d'enquêter sur les arts, les lettres et les sciences au Canada, reçut favorablement les doléances des recteurs des universités qui vinrent lui exposer le manque de ressources financières de leurs institutions. Personne ne s'avisa, cependant, de constater leur absence d'imagination. Avaient-ils conçu un programme destiné à doter le pays d'un enseignement supérieur véritablement à son service? Pourquoi réclamaient-ils plus d'argent? L'argent seul ne règle pas tous les problèmes universitaires. Après 1951, les budgets des universités augmentèrent considérablement. La décennie de 1960 vit se multiplier les constructions sur les anciens campus universitaires et en certaines régions du pays de nouvelles universités poussèrent comme des champignons après une pluie abondante.

Chaque institution se lança dans une enchère publicitaire. Une concurrence ridicule et coûteuse s'installa entre toutes les universités canadiennes. Chacune voulut se doter d'un centre de calcul, d'une banque d'informatique, d'une équipe de physiciens et de chimistes nucléaires, d'un centre d'études slaves, d'un institut quelconque de civilisations exotiques, d'un département d'anthropologie, d'une école en sciences de la communication, d'un groupe de recherche en animation sociale, d'un programme de sexologie appliquée, de cliniques de toxicomanie, etc. Ce fut vraiment la décennie à gogo! Quiconque osa alors proposer un plan directeur et un minimum de modération fut accusé de pessimisme, de malthusianisme, de manque de foi en l'avenir.

Au nom de la liberté académique, les universités préférèrent se laisser manipuler par les marchands d'illusions qui prétendaient faire reculer les frontières de la connais-

sance humaine. Un climat malsain d'euphorie collective favorisa les projets de tous les entrepreneurs es affaires universitaires: spéculateurs fonciers, architectes, négociateurs de contrats de constructions, marchands de matériel didactique, universitaires intrigants qui étaient passés maîtres dans l'art de vendre des programmes de cours nouveaux.

L'enseignement américain

Pour réaliser ces rêves ambitieux, le Canada a englouti des millions de dollars et s'est enfoncé dans l'idéologie continentaliste. En quelques années, il fallut engager des centaines de nouveaux professeurs. L'absence d'une politique de formation du corps enseignant n'inquiéta nullement les administrateurs universitaires. Ceux-ci firent appel aux pays étrangers. Craignant d'être taxés de chauvinisme, la plupart des professeurs canadiens n'osèrent pas dénoncer cette solution qui dénotait chez ses partisans un sens limité de leurs responsabilités envers le peuple canadien. Les professeurs américains, en particulier, ont envahi les universités canadiennes. Celles-ci les accueillirent à bras ouverts sans s'interroger sur les effets à court, à moyen et à long terme de leur enseignement.

Dans son rapport de 1951, la Commission Massey s'inquiétait de constater qu'un trop grand nombre de professeurs canadiens en sciences de l'éducation avaient reçu leur formation aux Etats-Unis. Les commissaires-enquêteurs prévoiaient que cette situation anormale condamnerait le Canada à se doter d'un système d'enseignement à la remorque de celui des Etats-Unis, vidé de toute pensée originale, incapable de répondre aux besoins particuliers du pays. Qu'auraient-ils déclaré s'ils avaient pu savoir que quinze ans plus tard des professeurs américains auraient directement la responsabilité de former des milliers d'instituteurs canadiens, qu'ils orienteraient l'enseignement de plusieurs départements des universités canadiennes en lettres et en sciences humaines, qu'ils imposeraient leurs critères, leurs postulats et leurs préjugés à des centaines de chercheurs canadiens en sciences sociales, qu'ils occuperaient des chaires importantes dans d'autres disciplines?

Dès la décennie de 1940, il était pourtant possible de déceler l'influence déformante, par exemple, de la sociologie américaine dans l'étude de l'évolution de la collectivité canadienne-française. Celle-ci avait été fausement comparée à certains groupes d'immigrants vivant aux Etats-Unis dont l'intégration au **melting pot** avait été momentanément retardée mais devait fatalement se produire. D'autres sociologues et anthropologues d'origine américaine ou disciples dociles de leurs mauvais maîtres s'amusaient à prétendre que les Canadiens français formaient un **folk society**. Ces descriptions incorrectes de la société franco-québécoise en particulier encourageaient les **Canadiens** de la période de 1930-1960 à conserver les préjugés que les générations anglo-canadiennes précédentes avaient entretenus à l'égard de leurs concitoyens francophones et retardèrent la réeva-

luation réaliste des relations interethniques au Canada qui aurait dû se faire de toute urgence immédiatement après la guerre de 1939. Pouvons-nous aujourd'hui rattraper les années précieuses qui ont été perdues entre 1945 et 1960?

En plus de déboussoler une pensée collective déjà bien anémique, cette invasion de professeurs étrangers installés pour la plupart en permanence a fermé des canaux de promotion aux universitaires canadiens eux-mêmes. Complètement aveuglés par la marche rapide des événements, victimes de leurs idées préconçues, les administrateurs des universités et trop de professeurs canadiens eux-mêmes qui se laissèrent impressionner par les émissaires intéressés de l'universalisme de la science ne se sont nullement préoccupés de prévoir quel serait l'avenir de leurs étudiants diplômés qui se destinaient à l'enseignement supérieur. Se demander s'ils auraient de l'emploi fut considéré comme une réaction chauvine, une opposition rétrograde au progrès scientifique. En vertu de quel principe mystérieux laisser les professeurs étrangers monopoliser nos chaires universitaires favorise-t-il l'avancement des sciences au Canada? Seul un peuple profondément colonisé peut entretenir une telle notion qui dénote un manque total de confiance en lui-même. Deux siècles de servilisme colonial, de refus d'affirmation nationale, d'incompréhension du milieu humain qui est nôtre explique ce degré d'aliénation masochiste.

La minute de vérité

Il semble bien que la minute de vérité approche. De nombreux Canadiens s'inquiètent de jour en jour davantage de la domination économique américaine. Nous nous demandons si le Canada doit continuer à se dépeupler de ses ressources naturelles au profit de sa troisième mère-patrie. Les pèlerinages rituels de nos dirigeants politiques et économiques qui se rendent aux Etats-Unis pour solliciter les capitaux, la clientèle et les mots d'encouragement du **Big Brother** nous humilient. Assistons-nous aux derniers sursauts d'un moribond à la veille de s'abandonner au sort fatal qui l'attend? Sommes-nous au contraire témoins des signes avant-coureurs d'une renaissance nationale, d'un effort collectif destiné à réunir tous les éléments dynamiques d'un pays dont les habitants n'ont jamais été invités à devenir libres en prenant conscience que leur avenir repose sur l'alliance de deux nations qui doivent renoncer aux illusions de leurs élites traditionnelles.

Ce grand oeuvre exige une révolution des mentalités. Celle-ci doit commencer dans nos universités. La politique d'austérité à laquelle elles sont maintenant soumises et la contestation des nouvelles générations à la recherche des réponses que des mauvais maîtres ne leur ont pas fournies forceront peut-être les milieux intellectuels des deux Canadas à faire enfin preuve d'imagination. N'oublions pas que toute révolution profonde se fait d'abord au niveau de la pensée. L'avenir immédiat nous révélera si nous en sommes capables ou si nous avons définitivement vendu notre âme à Mephistophélès.

L'autoroute est-ouest

2- Solutions de rechange au gaspillage gouvernemental

par MICHEL LIZÉE

La thèse gouvernementale soutient que l'autoroute est-ouest est essentiellement au transport des marchandises à l'intérieur de l'île.

D'une part, précisons tout de suite que le problème ne se pose que pour un type bien précis de mouvement des marchandises: celui entre deux points du centre-ville, et celui entre un point du centre-ville et l'un des entrepôts des compagnies de camionnage sis pour la plupart à la périphérie.

En fait, l'autoroute n'est pas une réponse adéquate au problème de la circulation des marchandises au centre-ville:

- Elle deviendra rapidement congestionnée (car les autoroutes, on se rappelle, attirent davantage d'autos dans les rues du centre-ville, ce qui veut dire plus de congestion), et après quelques années ne sera guère plus rapide, ni plus utile, que le boulevard métropolitain: il faudra envisager

une autre autoroute urbaine et le cycle se répétera.

- La solution réside dans une dimension radicale du nombre d'autos en circulation dans les rues du centre-ville. Ceci ne pourra se faire que par les mesures suivantes:

- 1-Rationnement du nombre d'autos dans le centre-ville en haussant substantiellement les tarifs de stationnement pour le jour.

- 2-Cette première mesure n'aura l'effet désiré que si l'on développe massivement le réseau de métro de façon à assurer des liaisons efficaces et moins pendueuses (en particulier en ce qui concerne les banlieues), et des stationnements à tarifs avantageux à proximité des stations avoisinant les autoroutes périphériques.

Ces deux mesures auraient pour effet de libérer considérablement les rues du centre-ville et d'accélérer ainsi les possibilités de déplacements pour les camions. Par ailleurs, si une étude sérieuse démontrait la nécessité de toutes façons d'une voie rapide pour le mouvement des marchandises, rien n'empêcherait la réalisation d'une voie de camionnage en bordure du port. Cette solution, peu coûteuse, n'aurait sûrement pas l'effet dévastateur de l'autoroute est-ouest, tout en assurant une meilleure circulation des marchandises.

Création d'emplois et croissance économique

Le gouvernement Bourassa a lancé le projet d'autoroute est-ouest au lendemain d'une crise politique qui l'a durement secoué, dans le but de montrer à tous son désir profond de stimuler la croissance économique et de créer de l'emploi à Montréal. Or, nous allons voir que, comparativement à deux autres projets, la construction et/ou la restauration massive de logements, ainsi que la construction de prolongements au réseau actuel de métro, le projet gouvernemental est économiquement inefficace sous ce point de vue, à court terme et à long terme.

A court terme, ces deux alternatives créent davantage d'emplois. Car en partant, 40% des sommes consacrées à l'autoroute est-ouest servent à financer des expropriations: c'est donc de l'argent improdactif, qui ne crée aucune valeur, et à peu près aucun emploi. Ce qui n'est évidemment pas le cas pour le métro (A Montréal pour la construc-

tion du métro, 4.000 emplois durant 4 ans, sans compter ceux engendrés par la construction des wagons à Montréal même). De plus, un même investissement de \$100 millions crée, pour la période de construction, de 3 à 4.000 emplois dans la construction routière, et entre 15 et 17.000 dans la construction domiciliaire, la première utilisant beaucoup plus d'équipement lourd. Par conséquent, des 3 alternatives, l'autoroute est la moins efficace en ce qui a trait aux emplois, d'autant plus qu'elle élimine quelques centaines d'emplois industriels, sans

compter les commerces qui devront fermer leurs portes dans Maisonneuve.

A long terme, l'autoroute est-ouest n'assure pas le développement de Montréal. Elle est un investissement inutile et coûteux, pour assurer un transport urbain inefficace et périmé. De plus, on sait que la construction domiciliaire, avec des multiplicateurs d'emplois et de revenus des plus élevés, est un facteur important de croissance dans une région. Or, depuis 1965, le nombre de logements mis en chantier ne cesse de décroître dans la ville de Montréal.

1965	9.881
1966	8.675
1967	6.636
1969	35.698

Si le gouvernement Bourassa veut vraiment relancer l'économie, il devrait se rappeler que la construction domiciliaire est l'une des politiques qui a un effet conjoncturel (i.e.: qui relance une économie en "récession") des plus forts. De plus, il

Suite à la page 2

MAXI-VALEURS

ORGUE électronique FARFISA

Modèle 2100

Une valeur MAXI à ce prix MINI. Facture moderne électronique réalisée par les experts de FARFISA. Fini noyer satiné.

229⁰⁰

Prix ord.: 379.50
PRIX MINI:

1896-1971

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 est. STE-CATHERINE, angle BERRI — 849-6201

POUR UN MINI-ÉTÉ

MCGILL UNIVERSITY

Centre for Continuing Education

COURS DE TRADUCTION FRANÇAIS ANGLAIS

Cours du soir de traduction écrite d'une durée de quatre ans.

EXAMEN D'ADMISSION

Les 10 et 15 juin à 19 heures. L'inscription à cet examen se terminera le 4 juin.

Centre for Continuing Education, McGill University, Montreal 110.

Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer les renseignements sur les cours de traduction ainsi que la formule d'inscription à l'examen d'admission.

LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps.
- Lisez de 3 à 10 fois plus vite, avec bonne compréhension.
- Améliorez votre mémoire.

DURÉE - 7 semaines - 1 soir par semaine

À PRIX ÉTUDIANT

Début des prochains cours

Mardi 8 juin

Mercredi 16 juin

À proximité de l'Université

Pour renseignements et inscriptions

CENTRE DE LECTURE RAPIDE

TÉL.: 737-1266

Elles rapportent **7%** d'intérêt dès la première année

achetons des Obligations d'épargne du Québec

Moi, j'en achète.

suites de la première page

BOURASSA

à l'administration Bourassa une adhésion trop empressée au projet soumis lors de la dernière conférence.

On se demande si M. Bourassa ne veut pas profiter de l'impossibilité où il sera de dégager une opinion commune en faveur de la formule d'amendement, pour refuser de l'entériner à la conférence de Victoria.

A moins que, comme en février dernier, il ne tente de conclure en quelque sorte un "package deal", échangeant son accord sur la formule d'amendement contre l'acceptation de la politique de sécurité du revenu mise au point par le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay.

M. Bourassa a répété la semaine dernière, que tout en discutant de la formule d'amendement, il veut régler des questions de substance, au premier chef la politique sociale.

Ottawa se montrant intransigeant à cet égard (ceux qui ont entendu l'entrevue télévisée de M. Trudeau dimanche soir ont pu s'en rendre compte), M. Bourassa retirerait l'accord conditionnel qu'on lui avait arraché, tentant ainsi de se tirer d'un faux pas et évitant une levée de boucliers au Québec.

Peut-être verra-t-on mieux, à l'issue de la réunion d'aujourd'hui, les intentions réelles de M. Bourassa.

MARCHAND

tente de coopération quinquennale devant remplacer l'accord conclu en 1969 et dont les termes étaient devenus insatisfaisants.

M. Marchand, qui témoignait hier en compagnie de son adjoint, M. Tom Kent, en défense des estimations budgétaires de son ministère — c'était sa seconde et dernière apparition — répondait alors à une question du député des Îles de la Madeleine, M. Albert Béchar, qui voulait connaître les causes du délai à signer l'accord. Pressé de questions, supplémentaires, le ministre n'a pas voulu dire si la signature se ferait au cours du mois de juin. Il a toutefois affirmé que l'accord interviendrait "très prochainement".

Le ministre avait déjà fait la même affirmation aux Communes, au début du mois d'avril, en réponse à d'autres questions des députés de la région de la Gaspésie.

Par ailleurs, les députés membres du comité permanent de l'expansion économique régionale ont adopté hier après-midi l'article le plus important du budget, c'est-à-dire \$300 millions de crédits au titre des "subventions et des contributions". D'autres postes importants ont aussi été adoptés, dont les prêts de \$54 millions au titre du développement des infrastructures municipales et industrielles.

Le comité, qui compte 20 membres, n'a eu quorum — 11 membres — qu'à la fin de l'après-midi seulement, à 17h 30, et c'est à ce moment-là que les crédits ont été adoptés à la sauve. Auparavant, les députés avaient interrogé le ministre à tour de rôle. Exception faite de l'intervention du député Béchar, toute la discussion s'est déroulée en anglais et les crédits accordés au Québec n'ont pas été spécifiquement étudiés. M. Marchand a par ailleurs répondu à plusieurs questions concernant l'ouest du pays. Les provinces maritimes et Terre-Neuve. Comme ce fut le cas lors de son témoignage précédent, M. Marchand a répondu principalement aux questions d'ordre général laissant à son adjoint, M. Tom Kent le soin de traiter des sujets plus complexes ou plus techniques.

M. Marchand a réaffirmé hier que les subventions de son ministère et que les récentes statistiques fédérales n'infirmait en rien ses dires.

De 1953 à 1971, a dit M. Marchand, la moyenne du chômage dans les Maritimes s'est située à 12,7%. En avril de cette année, a-t-il poursuivi, cette moyenne était de 11,6%. Il a fallu que quelque chose se produise pour que cette moyenne baisse de la sorte. Et c'est à vous de prouver (les députés) que cela n'est pas le résultat de nos programmes, a conclu M. Marchand.

D'autre part, M. Marchand a affirmé que son ministère continuerait de mettre l'accent sur le développement industriel et que le programme d'aide à l'industrie était beaucoup trop nouveau pour qu'on puisse le réviser. Le ministre a ajouté toutefois qu'il en serait peut-être autrement l'an prochain.

Le ministre a dit encore que la Corporation de développement du Canada, qui verra probablement le jour au cours de la présente session, n'était pas le meilleur instrument pour éliminer les disparités régionales... ses objectifs ne sont pas les mêmes que les nôtres, a dit M. Marchand.

Le ministre a dit de surcroît qu'il favorisait, quant à lui, la création de corporations publiques (specific crown corporations) dont les buts ne seraient pas uniquement lucratifs pour combattre les "inégalités régionales". M. Marchand a bien souligné que c'était là une question de choix "philosophique" et que son option était personnelle.

M. Marchand, enfin, ne croit pas que les corporations de développement provinciales doivent travailler de concert avec la corporation de développement fédérale. Les corporations provinciales ont été formées pour s'occuper d'affaires de moindre importance (smaller business), a dit M. Marchand.

LAVAL

viennent pour avoir accès à des services supplémentaires. Appelé à s'expliquer sur ce "surplus de lits" dans les hôpitaux du centre-ville — alors que ces derniers répètent constamment le contraire — M. Castonguay a dit que trop de lits étaient occupés par des malades

chroniques au détriment de malades aigus qui attendent sur des listes une hospitalisation trop longue à venir.

Plusieurs établissements du grand Montréal, a poursuivi le ministre, doivent être rénovés ou agrandis, ce qui est illogique compte tenu du mouvement de la population de Montréal en direction du nord, soit à Ville de Laval. S'il y a des investissements à faire, il est plus économique et rentable de les faire où les besoins en services de santé se font réellement sentir. La population de Ville de Laval sera de l'ordre de 325.000 habitants en 1981, selon les prévisions du ministère.

Pendant que la construction d'un premier ensemble de services de santé se concrétisera, un groupe de travail nommé par le ministre étudiera la façon de doter cette municipalité des meilleurs services dans les plus brefs délais.

Ce groupe de travail comprend quatre personnes qui devront fournir au ministre, le résultat de leur étude d'ici le 1er septembre prochain. MM. Pierre Boies, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal, Jean-Yves Rivard, professeur agrégé d'administration de la santé à l'université de Montréal, Roger Prud'homme, travailleur social, directeur de la Société de service social aux familles et Jean-Guy Wolfe, médecin de Ville de Laval, ont été nommés par le ministre pour exécuter ce travail.

Ces experts étudieront la possibilité que des institutions existantes dans le grand Montréal aillent s'établir à Ville de Laval pour y prendre en charge les services de santé. Pour M. Castonguay, le transfert à Laval d'une équipe de professionnels déjà formée est un avantage considérable puisqu'elle pourrait immédiatement prendre charge d'une section d'enseignement à l'hôpital.

Dans sa présentation, le Dr Lucien Paiement, président de la Corporation de la Cité de santé, avait rappelé les différentes étapes de ce projet dont les débuts remontent maintenant à plus de cinq ans. Le projet global de services annoncé par M. Castonguay ressemble à celui préparé par la Corporation, mais dispose, semble-t-il, d'investissements financiers de moins grande envergure.

Les différentes étapes proposées par le ministre sont sûrement plus lentes que le projet initial mais les membres de la Corporation sont prêts, nous a-t-on dit, à travailler en étroite collaboration avec le ministre, bien que leur rôle n'ait pas été bien précisé par le ministre. La Corporation, a-t-il dit, sera appelée à jouer un rôle consultatif de premier plan, mais c'est la direction générale de la programmation au sein du ministère des affaires sociales qui réalisera le projet.

TRUDEAU

rie de questions à propos desquelles il est possible d'améliorer la coopération entre les deux pays.

La Pravda souligne aussi qu'il existe toutes les possibilités favorables pour mettre au point entre l'URSS et le Canada une coopération dans le règlement des problèmes internationaux importants.

Avant son entretien de ce matin avec M. Kossyguine, M. Trudeau déposera des fleurs sur la tombe du soldat inconnu, près du Kremlin. En soirée, M. et Mme Trudeau assisteront à une représentation du Lac des Cygnes des ballets Bolshoi.

Une part importante du voyage de M. Trudeau en URSS sera dévolue à la visite des régions septentrionales du pays, où le développement se fait dans des conditions très difficiles.

Les autres étapes principales du voyage seront le port de Leningrad, Kiev, la capitale de l'Ukraine, Tachkent et Samarkand. D'autres haltes importantes seront celles de Norilsk et de Murmansk, dans l'Arctique soviétique.

C'est également de la souveraineté de cette région qu'il sera question lors des entretiens officiels, ainsi que du contrôle de la pollution.

Pour montrer à ses hôtes comment les Canadiens ont résolu le problème du déplacement dans les neiges, M. Trudeau leur offrira en cadeau une motoneige de marque Bombardier.

LES LOCATAIRES

à même le budget de la société. Les prêts comportent un intérêt de 7,4% et sont remboursables en 50 ans.

M. Andras a expliqué hier que la participation des personnes à revenus modestes dans le choix des plans pouvait être considérée comme une petite chose mais que le gouvernement voulait ainsi donner aux gens devant habiter des logements une chance de décider quel genre de logement ils voudraient voir construire.

Le ministre responsable du logement, devant les membres de l'Union des municipalités de Nouvelle-Ecosse, a insisté sur l'étroite collaboration qui doit marquer aux niveaux fédéral, provincial et municipal un développement urbain rapide.

M. Andras préside une commission qui prépare une conférence fédérale-provinciale-municipale sur les affaires urbaines dont les détails seront rendus publics en août.

DIPLOMATE

demandent une chemise propre puis, se servant d'un couvre-lit comme brancard, ils transportent M. Elrom jusqu'à leur voiture comme s'il s'agissait d'un client sortant du cabinet de l'orthopédiste.

L'alerte a été donnée par une des personnes ligotées qui a réussi à se débarrasser de ses liens.

A la suite de l'enlèvement de M. Elrom, le chargé d'affaires d'Israël en Turquie, M. Daniel Laor, a entrepris à Ankara une démarche auprès du ministère turc des affaires étrangères pour que les autorités turques retrouvent M. Ephraïm Elrom et assurent sa sécurité.



Depuis hier matin, la grève du transport sévit à Hamilton. Et les 100.000 personnes qui utilisent quotidiennement l'autobus ont dû hier faire appel à leur imagination afin de se rendre, qui au travail, qui à l'école, qui dans les grands magasins. L'arrêt de travail est le troisième du genre à Hamilton et le deuxième en quatre ans. (Téléphoto CP)

per personnellement des recherches et a demandé à être tenu au courant de celles-ci tous les quarts d'heure.

Peu après, on apprenait que les ravis-seurs réclamaient en échange de leur otage, la libération des "révolutionnaires turcs" incarcérés et ce, jusqu'au 20 mai, à 17 heures. Autrement, il exécuteraient M. Elrom.

La riposte du gouvernement turc n'a pas tardé. C'est ainsi que dans la soirée, dans une proclamation à la radio, le vice-président du conseil, qualifiant de "vil marchandage" l'ultimatum de l'Armée de libération populaire turque, a exigé la mise en liberté immédiate du diplomate israélien.

"Le moindre retard apporté par les ravis-seurs dans l'exécution de cet ordre, a poursuivi le vice-président du conseil, provoquera sans tarder l'arrestation par les autorités de l'Etat de siège de toute personne ayant, de près ou de loin, un rapport avec les ravis-seurs, même si ces personnes se trouvaient en dehors de la région de l'Etat de siège."

Le gouvernement turc a annoncé enfin qu'il déposera incessamment devant le parlement un projet de loi instaurant la peine capitale pour les auteurs d'enlèvement politique et tous leurs complices. Cette loi, a déclaré le vice-président, s'appliquera rétroactivement aussi bien à tous les membres de cette organisation clandestine qu'à tous ceux qui sont actuellement détenus sous l'inculpation de délit d'enlèvement.

MAIN-D'OEUVRE

bles d'énergie et de ressources et, chose plus grave, à des contradictions administratives; préjudiciables au développement de la province.

Auparavant, M. Cournoyer avait énoncé les caractéristiques de la main-d'oeuvre au Québec et en avait dégagé les tendances qui doivent s'accroître au cours de la décennie.

Les grands problèmes auxquels le Québec se heurte, a précisé le ministre, sont: le taux de chômage plus élevé que dans le reste du pays, l'arrivée sur le marché du travail de classes nombreuses de jeunes travailleurs, l'affaiblissement accéléré de la production dans certaines régions et la croissance rapide de la main-d'oeuvre féminine.

Près du quart de la main-d'oeuvre appartient aux secteurs d'activités qui subissent des transformations techniques et économiques importantes, ce qui obligera les travailleurs à se recycler complètement en un court laps de temps.

D'autre part, le nombre de travailleurs augmentera de 670.000 d'ici 1980. Il faut donc à la fois remplacer les emplois qui disparaissent et créer des emplois pour les nouveaux venus.

Un appel de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge fait appel aux donateurs de sang. Un hémophile de 48 ans vient de subir une opération grave avec l'aide de 200 donneurs de sang. On lui a donné avant et immédiatement après l'opération 200 unités de cryoprotéine, l'élément du sang vital au traitement de l'hémophilie. Il faudra lui donner encore un grand nombre d'unités de cryoprotéine et la Croix-Rouge de Montréal fait appel aux donateurs de toutes catégories pour remplacer immédiatement les réserves. Les donateurs sont invités à se présenter le plus tôt possible à l'un des centres permanents, 2180 ouest, Dorchester et 3131 est, rue Sherbrooke, téléphone 527-8583.

américaines, n'avait pas encore affecté le réseau de chemin de fer canadien.

Les trains de marchandises destinés aux Etats-Unis n'ont pas été arrêtés et aucun embargo n'a été mis sur ces marchandises. Plusieurs compagnies américaines ont déjà pris des dispositions pour faire le transport par camion depuis les gares, le long de la frontière canadienne.

Le CN et le CP ont d'autre part continué leur service de passagers à destination des Etats-Unis. Les porte-parole des deux compagnies ont dit que pour le moment ils attendaient afin de voir comment allait évoluer la crise du rail aux Etats-Unis.

ÉLECTIONS

Suite de la page 3

33% de l'électorat dans Chambly et 30% dans Trois-Rivières et les autres partis se partagent le reste des suffrages comme suit: NPD, 5% dans Chambly et dans Trois-Rivières; Crédit social, 9% dans Trois-Rivières, et 4% dans Chambly; Parti conservateur, 4% dans Chambly et 3% dans Trois-Rivières.

En 68, les libéraux avaient obtenu 66,3% des votes dans Chambly et 46,2% des votes dans Trois-Rivières.

Il semble que la campagne sera très discrète dans les deux comtés bien que dans Chambly, le candidat libéral ait l'intention de tenir quelques assemblées publiques.

Son homologue trifluvien se contentera, comme ses adversaires, de faire du porte à porte, des "assemblées de cuisine" et des rencontres personnelles.

Il y aura, le 31 mai, une élection partielle en Nouvelle-Ecosse, dans le comté de Central Nova où le député Russell MacEwan, conservateur, a été nommé juge l'an dernier.

Les candidats, dans cette circonscription, sont: MM. Elmer MacKay, parti conservateur; Clarrie MacKinnon libéral; Alan Marchbank, NPD, et John Henderson, crédit social.

LA LETTRE

Suite de la page 3

sont pas tous dans le même moule, note M. Dion. "Au nom de l'Évangile, on ne peut imposer une orthodoxie sociale totalitaire."

M. Dion a souligné que le geste du pape vise à valoriser le travail de la commission pontificale "justice et paix" puisque c'est la première fois que, sur une question qui intéresse tout le monde, le pape passe par le président d'une commission, au surplus d'existence toute récente.

"Il n'y a ni bénédiction, ni condamnation générale dans ce document", note M. Dion, qui y voit plutôt une invitation à trouver quelque chose de nouveau dans l'ordre social et politique, en coopération avec les hommes de bonne volonté, qu'ils soient chrétiens ou non.

UNE NOUVELLE

Suite de la page 3

question faite, le 16 octobre dernier, au domicile de Larue-Langlois.

Le premier témoin à comparaître, l'agent Denis Marcotte de la Sûreté du

200 INGÉNIEURS

Suite de la page 3

la formule Rand (obligation de payer la cotisation même si l'ingénieur ne fait pas partie du syndicat) et que leurs augmentations de salaires soient rétroactives.

Ils demandent une augmentation de 8% pour 1970 et de 7,5% pour 1971. L'Hydro refuse d'accorder une augmentation rétroactive au 1er janvier 70 en alléguant que les salaires des ingénieurs ont été augmentés de 6% en 1970. Elle offre une augmentation de 4% pour 1971.

Mais les ingénieurs de l'Hydro font valoir que leurs salaires sont inférieurs à la moyenne canadienne d'au moins 10% qu'ils gagnent, en moyenne 5% de moins que les ingénieurs de l'entreprise privée et que les ingénieurs de la ville de Montréal gagnent, en moyenne, de \$2.000 à \$3.000 de plus qu'eux.

Enfin, les 350 ingénieurs syndiqués de l'Hydro estiment que ces difficultés dans les négociations et le retard à tout règlement du litige auront des effets directs sur la progression des travaux que l'Hydro doit entreprendre incessamment à la Baie de James.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

tenu loin du débat quand le premier ministre Lesage, à l'insu de ses ministres, accepta la formule Fulton-Favreau, avant de reculer devant l'opinion publique.

Il est inconcevable que M. Bourassa n'ait pas encore sondé les sentiments de ses concitoyens avant de se rendre en Colombie-Britannique pour débattre de leur avenir politique et qu'il ne sache pas lui-même si la conférence de Victoria sera publique ou privée pour la partie essentielle des discussions. Les citoyens sont jugés publiquement: pour qu'il faudrait-il disposer d'un peuple à huis clos?

Jean-Claude LECLERC

L'OFQJ réalise un échange de jeunes entre le Québec et la francophonie

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse réalisera cet été un échange de jeunes de 18 à 25 ans entre le Québec et une vingtaine de pays francophones. Du premier au 30 août en effet un groupe de 20 Québécois se rendra en Afrique francophone alors que 34 Africains, Haïtiens, Malgaches, Mauriciens et Vietnamiens visiteront le Québec.

Il s'agit du premier échange de jeunes de l'Agence de coopération culturelle et technique francophone créée à Niamey en mars 1970 où sont représentés 22 pays francophones d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Le ministère des affaires intergouvernementales du Québec a confié à l'Office franco-québécois pour la Jeunesse la réalisation de la participation québécoise à cet échange.

Les 20 participants québécois à ce programme ont été choisis parmi près de 200 candidats anciens stagiaires de l'OFQJ mieux préparés par leur expérience à cet échange international. Ils participeront avant leur départ à quelques réunions d'information afin de se préparer davantage à fournir des renseignements sur le Québec et pour mieux connaître les pays qu'ils visiteront le premier août à destination de Paris ou des sous-groupes se formeront pour se rendre dans huit pays africains: six Québécois iront au Sénégal et au Mali, deux en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, cinq en Côte d'Ivoire, au Togo et au Dahomey, trois au Niger et quatre au Cameroun et au Gabon.

Le groupe de jeunes francophones reçu au Québec effectuera un séjour de deux semaines lui permettant de découvrir les aspects socio-culturels et économiques du Québec. Les visites et les rencontres préparées à son intention lui feront connaître les réalisations québécoises afin qu'il puisse les comparer à celles des pays dont proviennent les participants pour établir une réelle compréhension et une véritable coopération internationale. Après son séjour au Québec, le groupe se divisera pour visiter quelques communautés francophones canadiennes et se regrouper en fin de stage à Montréal. Il prendra part par la suite à une session d'évaluation à Paris réunissant les 180 participants à cet échange international de jeunes francophones entre tous les pays participants à l'Agence de coopération culturelle et technique francophone.

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR

QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal

Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

Québec, a déclaré avoir effectué une perquisition dans la nuit du 16 octobre dernier au domicile de Larue-Langlois. Il a déclaré qu'il se rendait là dans le but de saisir tout document se rapportant à divers mouvements et d'arrêter Mme Claudette Larue-Langlois.

Il se souvient d'avoir saisi des documents portant sur le FLQ, la Ligue des locataires d'Outremont et de la Ligue des droits de l'homme. Il a été incapable d'identifier une lettre que Vallières aurait envoyée à Larue-Langlois, le 26 juin 1968, et qui aurait été saisie lors de cette perquisition.

Selon le témoignage de l'agent Marcotte, il aurait rapporté de cette perquisition quatre boîtes de documents ainsi qu'un sac en plastique de couleur verte et il aurait remis tout ce bagage au coronal Archambault, préposé à la salle des exhibits à l'immeuble de la Sûreté du Québec.

Deuxième témoin à comparaître, le coronal Archambault a affirmé ne pas se souvenir que l'agent Marcotte lui aurait remis quelque chose le 16 octobre dernier. Puis jetant un coup d'oeil dans ses notes personnelles, le témoin a précisé qu'il a reçu de la perquisition effectuée chez Larue-Langlois, un sac à plastique de couleur verte mais aucune boîte de documents. Il a ajouté avoir déposé ce sac dans la case 113 de la salle des exhibits.

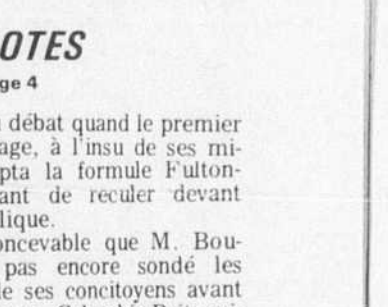
Puis, le sergent-détective Claude Gagné est venu identifier la lettre que Vallières aurait envoyée à Larue-Langlois; il a déclaré avoir trouvé cette lettre dans la case 113. Qu'est-ce qu'il y avait dans cette case "Des sacs et des boîtes", a répondu le témoin. Puis se représentant: "Au moins un sac et au moins deux boîtes de documents".

Charles Gagnon et Mes Mergler et Lemieux, avocats de Larue-Langlois se sont opposés à l'amendement à l'acte d'accusation proposé par la Couronne. Gagnon a rappelé qu'une semaine plus tôt le juge avait rejeté sa requête pour obtenir des détails et qu'il avait jugé l'acte d'accusation comme étant clair et complet.

La Couronne continue l'exposition de sa preuve ce matin, exposition qui s'annonce laborieuse et très longue.

TONDEUSE GRAVELY DE 30", À ROUES D'ENGRENAGE

Aucune courroie pour glisser ou chaînes pour se briser. Engrenage direct du moteur par roues d'engrenage et arbre de transmission tout-acier donnent tout le pouvoir nécessaire pour tondre le gazon, broussailles et même les jeunes pousses d'arbres. Faites-en l'essai bientôt.



Le tracteur Gravely Convertible de 7.6 c.v. avec transmission rotative de 30".

W.H. PERRON & CIE Ltée
515, boul. LABELLE
Chomedey, Laval
332-3610

LIVRES

rare, épuisés ou d'occasion

Catalogues adressés sur demande

JEAN GAGNON

28, rue des Jardins
B.P. 653 H.V.

Québec 4 Tél. 418, 523-6760

Depuis 18 ans au service des lecteurs.

regards

sur le monde

La foire de Canton

Plus de politique: le Chinois va maintenant droit aux affaires

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

CANTON - La 29^{ème} foire de Canton qui vient de fermer ses portes semble avoir été satisfaisante aussi bien pour les responsables du commerce extérieur chinois que pour la plupart des hommes d'affaires étrangers qui l'ont visitée.

Le volume des affaires traitées a progressé de 40 0/0 par rapport à 1965, veille de la "révolution culturelle", a précisé M. Li Hsi Fu, secrétaire général adjoint de la foire, qui a souligné qu'au cours de cette manifestation, le volume des exportations de produits chinois a dépassé celui des importations. Il a indiqué que les Chinois ont surtout vendu des textiles, des produits d'élevage, des produits agricoles et manufacturés, et qu'ils ont surtout acheté de l'acier.

Selon les estimations d'un expert, la Chine pourrait acheter cinq ou six cent mille tonnes d'acier, dont environ les trois quarts à des firmes japonaises. Tout espoir n'est cependant pas perdu pour les Britanniques et Ouest-Allemands, qui ont été invités à prolonger leur séjour.

Le flottement du mark, la réévaluation du franc suisse, la crise du dollar ont incité les négociateurs chinois à une attitude, sem-

ble-t-il, assez réservée. La livre sterling semble avoir bénéficié des fluctuations de ces monnaies au cours des marchés passés à Canton. Les Chinois ont d'ailleurs pris en évidence la stabilité et la sûreté de leur monnaie, qui, ont-ils souligné, est une des rares qui soient stables dans le monde. Elle a, affirmé-ils, "comme le soleil levant un avenir radieux" tandis que les autres "comme le soleil couchant derrière les collines de l'ouest, déclinent rapidement".

Cependant, sans être euphoriques, la plupart des hommes d'affaires occidentaux interrogés à la fin de la foire, se sont déclarés satisfaits.

Plusieurs partenaires des négociateurs chinois ont souligné que ceux-ci se montrent maintenant plus "accrocheurs". Ils manifestent lorsqu'ils désirent conclure une affaire une souplesse remarquable et ne font plus de préambules politiques. "Aujourd'hui, plus de petits cours sur l'impérialisme... On va droit aux affaires", a remarqué un participant.

Certains hommes d'affaires occidentaux ont encore remarqué que malgré leur souplesse et leur désir apparent de conclure des contrats, les responsables des différentes

corporations chinoises ne vont pas jusqu'à "casser" les prix du marché mondial ou vendre à perte. Si les cours mondiaux sont à leur avis trop bas, ils préfèrent garder leurs produits dans l'espoir de jours meilleurs, comme c'est le cas pour leur manganèse, wolfram et antimoine.

Si elle s'est dépolitisée, la foire de Canton reste cependant profondément marquée par des préoccupations politiques, plus actuelles que jamais, au moment où l'on assiste dans le monde à une "course" à la reconnaissance de la Chine, qui pour sa part multiplie ses contacts avec les pays étrangers, notamment avec ceux avec lesquels elle n'a pas encore de relations officielles. Depuis la première foire de Canton en 1957, le nombre de visiteurs est passé de 1200 représentant 20 pays à 16.000 représentant 90 pays.

Les visiteurs enfin ont remarqué les progrès de l'industrie et de l'agriculture chinoises, l'ingéniosité des systèmes d'irrigation, leurs textiles avec des motifs rivalisant par les formes et les couleurs avec les productions occidentales, et même un appareil qui rend la voix aux cancéreux de la gorge.

Quito

Le manifeste du bas-clergé équatorien contre le système capitaliste

par PATRICK BOUCHER

"A bas le capitalisme!" Fréquent dans la bouche des étudiants, ce slogan l'est beaucoup moins dans celle d'hommes en soutanes. Et l'on peut aisément imaginer l'émotion provoquée par la condamnation lancée, fin avril, par le clergé équatorien contre un système "qui favorise une toute petite minorité au dépend de la grande majorité". Mais il y a plus, beaucoup plus grave. Non content, en effet, de s'élever contre l'"ordre établi", les "prêtres rebelles" devaient pousser l'audace jusqu'à se prononcer en faveur de l'instauration en Equateur d'un régime socialiste.

Le jésuite Arellano

Généralement considéré comme l'un des plus conservateurs d'Amérique latine, le clergé équatorien s'était cantonné jusqu'ici dans un "prudent silence". Dénouant cette attitude, un groupe d'ecclésiastiques précisait à la veille de l'ouverture à Quito de leur Seconde convention nationale, (1): "Nous devons le reconnaître, l'Eglise équatorienne dort; face à l'usurpation étrangère, face à l'exploitation interne, face au abus de pouvoir, elle se tait et lorsque, occasionnellement, elle se résoud à parler, elle le fait avec tant de timidité qu'elle paraît confirmer les soupçons de ceux qui la croient compromise avec l'ordre actuel". Annoncé par cette prise de position assez inattendue de la part des prêtres nationaux, le réveil de l'Eglise équatorienne s'annonçait brutal. Il le fut, en effet.

Passant à l'offensive dès l'ouverture des débats, un jésuite, le R.P. Estuardo Arellano déclarait: "Le maintien de l'ordre actuel est, selon le propre évangile, un péché social. De ce fait, nous, chrétiens, sommes dans l'obligation de lutter pour qu'il disparaisse. Nous n'avons pas d'autre alternative". Puis, faisant une analyse très critique de la situation politique, économique et sociale du pays, il devait conclure: "Nous rejetons le capitalisme, système économique et social dominé par l'appât du gain, car il produit inévitablement la concentration de la richesse aux mains d'une infime minorité et l'appauvrissement général du peuple avec, comme conséquence, la domination interne et le colonialisme externe."

"Convaincus de l'échec des modèles "progressistes" tels que l'industrialisation, le réformisme, l'interdépendance ou l'intégration capitaliste, nous nous prononçons en faveur de la socialisation des moyens de production et d'exploitation (...)

"Enfin, conscients de la nécessité de démocratiser nos institutions politiques, nous proposons la création d'une Assemblée populaire sur laquelle devra s'appuyer l'Etat nouveau".

Considéré par les autorités comme un "extrémiste", le R.P. Arellano est sans doute l'un des membres les plus avancés de l'Eglise équatorienne post-conciliaire. Mais, et c'est peut-être là le fait le plus marquant de cette as-

semblée, les congressistes, manifestant une maturité politique insoupçonnée, devaient se rallier aux thèses défendues par le R.P. Arellano et quelques autres, dont Mgr Leonidas Preato, évêque de Riobamba et l'un des rares hauts dignitaires de l'Eglise présents à ces assises.

Manifeste "socialiste"

Signé par une centaine de représentants des quatorze diocèses du pays, un document, sorte de charte de l'Eglise rebelle d'Equateur, précise, entre autres points, "que cette assemblée rejetée à l'unanimité le système capitaliste comme principal responsable de l'oppression du peuple et se prononce en faveur de l'implantation d'un nouvel ordre socio-économique basé sur un authentique socialisme qui, en aucune manière, n'est incompatible avec le christianisme". Plus avant, se disant "conscients du fait que les défenseurs du capitalisme les accusent de communistes et de subversifs", les signataires précisent que "leur prise de position répond à une exigence évangélique et non à une consigne provenant d'un parti". Enfin, passant à l'aspect pratique de leur engagement, ils se disent "résolu à prêter une attention toute particulière à la conscientisation et à l'organisation des masses (...)"

Silence officiel

Qualifiée d'"invraisemblable, d'incroyable, d'inadmissible" cette "déclaration" du bas-clergé aurait été, précisément, de source officieuse, "très mal accueillie" par les hauts dignitaires de l'Eglise, grands propriétaires terriens (2), hostiles à toute modification du statu quo. Trop habile pour s'affronter directement aux "rebelles", le haut-clergé s'est refusé, jusqu'ici, à aborder officiellement cette "épineuse question". Il semble bien, pourtant, qu'il soit derrière la plupart des manifestes, émanant d'organisations subitement apparues "pour défendre la civilisation chrétienne et occidentale", très en vogue en ce moment dans la presse équatorienne. Véritables "morceaux choisis" d'un "conservatisme exacerbé", ces professions de foi permettent de mesurer le fossé séparant l'un et l'autre secteur de l'Eglise et de prendre conscience de la gravité d'une crise qui ne peut manquer d'avoir de profondes répercussions sur la vie politique, économique et sociale de l'Equateur.

(1) Lors de la première convention, tenue il y a tout juste un an à Quito, il avait été exclusivement question "des problèmes des prêtres".
(2) Considérée au temps de la colonie comme "le plus grand propriétaire terrien" de l'Equateur, l'Eglise devait être dépossédée d'une partie de sa richesse lors de la révolution libérale de 1895. Mais selon l'économiste Galarza Zavala - auteur d'une étude sur le sujet - son avoir serait aujourd'hui supérieur à ce qu'il était il y a un siècle. De son côté, la revue "Vision" soulignait, en 1964, que les biens immeubles de l'Eglise équatorienne évalués à 54.200.000 dollars "avaient en réalité une valeur très supérieure à ce chiffre". La même année le budget total de l'Etat était de l'ordre de 100.000.000 de dollars...

Italie

L'Etat redoute l'union des centrales

par ROLANDE A. LACERTE

VARESE - "Notre économie ne se porte pas bien. Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit d'une des crises conjoncturelles habituelles comme celle de 1964. Les installations ne sont utilisées que partiellement, les agents économiques sont découragés, le mythe des conflits sociaux permanents s'est installé" a déclaré M. Luigi Preti, ministre des finances, lors des débats sur le budget. "Je ne crois pas à la crise économique" clame de son côté le ministre du travail Donat Cattin qui a confié à l'hebdomadaire Oggi: "Nous n'aurons pas une crise économique mais les politiciens doivent se réveiller."

Sous le signe de la contradiction et de l'ambiguïté,

l'agitation syndicale reprend dans toute l'Italie avec une vigueur nouvelle. Répondant à l'appel des trois centrales ouvrières C.G.I.L. (communiste), C.I.S.L. (catholique), U.I.L. (sociaux démocrates) visant à protester contre un projet de loi sur les logements populaires, l'Italie a été paralysée une journée entière par une grève générale. Depuis, une série d'abstentions prolongées du travail et la réduction du rythme des activités en maints domaines, des postes aux transports, privent le pays de ses services essentiels. Les grèves a singhiozzo (littéralement: sanglot ou hoquet, qui se traduirait par grève intermittentes ou sporadiques) des ouvriers métallurgistes à ceux de l'industrie textile ou hôtelière, plongent l'Italie dans une paralysie totale ou partielle. Un jour: pas de train ni téléphone. Le lendemain, pas de journaux ni courrier ou fermeture des hôtels, bars restaurants, magasins.

Profitant cette année encore de la foire industrielle de Milan, le personnel hôtelier s'est mis en grève. Les hôtels de luxe sont les plus touchés et les employés défilent avec des pancartes affichant: "Hôtels de luxe: salaires de famine".

Le service postal fonctionne au ralenti. Arrêt total de la distribution et de la levée du courrier ou grèves du zèle. Se référant à un règlement qui remonte à 1908, les facteurs font leur ronde portant uniquement lettres et colis qui peut contenir leur sac bouclé. Le reste du courrier s'accumule. Des tonnes de courrier en souffrance emplissent les bureaux de poste et les télégrammes mettent parfois trois jours à parve-

nir à leurs destinataires.

Cette situation critique est aussi aggravée par les grèves des services ferroviaire et téléphonique. Certains jours, privée de tous ses bars et restaurants, Milan offre un aspect désolant. A peu près tous les secteurs de l'industrie sont en état d'agitation. Ouvriers métallurgistes, coiffeurs, employés de l'Etat, préposés au péage sur l'autoroute, porte-bagages aux aéroports débrayent à tour de rôle.

Ce que redouterait actuellement le gouvernement est l'unité des trois centrales prévues pour 1972. "Pouvoir ouvrier" clament ceux qui voient dans cette union des forces syndicales les prémisses d'une prise de pouvoir ou tout au moins un sérieux partage des responsabilités gouvernementales. Pourtant, interrogés par un journaliste du Corriere della Sera, différents leaders syndicaux nient vouloir se substituer aux partis: "Nous voulons être des interlocuteurs des partis et du Parlement auxquels reviennent les décisions ultimes". Le secrétaire de la C.G.I.L. (communiste) déclare: "Nous sommes dans le système mais nous voulons renverser le rapport traditionnel entre le développement économique et le développement social. Nous voulons que le développement social devienne la condition du développement économique. Notre dialogue avec le gouvernement, à qui reviennent les décisions et les lois, a toujours été correct et serein".

Les groupuscules ou groupes extrémistes ne cachent pas, eux, leur ambition qui est le renversement du système tandis que les syndicats affirment d'une part leur bonne foi tout en menaçant sérieusement le pouvoir. Le journaliste Alfredo Pieroni conclut que cette ambiguïté pourrait être la bombe à retardement qui bouleversera le système à l'insu peut-être de la majeure partie des travailleurs eux-mêmes.

Tout cela a lieu dans un cli-

mat de violence. On se bat régulièrement, à Milan, Place du Dôme. Attentat à la bombe à l'université de Milan; désordre et violence à Pescara entre extrémistes de droite et de gauche; chaque jour de nouveaux incidents s'ajoutent tandis que la Démocratie chrétienne réaffirme sa politique de centre-gauche en excluant l'hypothèse de la "grande coalition" avec l'extrême-gauche. Le président du conseil M. Colombo, à l'issue d'une session du conseil national de la D.C. a réitéré l'explicite exclusion de "ogni inserimento del P.C.I. nell'area del governo" (toute intégration du parti communiste au sein du gouvernement).

Refusant ce qu'il a qualifié de "fuite en avant", M. Colombo, à l'issue d'une session du conseil national de la D.C. a réitéré l'explicite exclusion de "ogni inserimento del P.C.I. nell'area del governo" (toute intégration du parti communiste au sein du gouvernement). Déplorant la violence il a ajouté: "Nous ne pouvons et nous ne voulons pas fermer les yeux et rester inerte devant aucun genre de violence. Parce que ce devoir et cette responsabilité incombent à l'Etat".

Des Canadiens séjournant à Milan à l'occasion de la foire industrielle ont été reçus, la semaine dernière, à la Maison du Québec par le directeur, M. Marcel Bergeron et son épouse. Certains d'entre eux en étaient à leur premier voyage en Italie et, plongés en pleine contestation ils étaient à la fois étonnés et amusés de la situation: "Demain, disait l'un d'eux en souriant, je devrai moi-même refaire mon lit à l'hôtel" puis il ajouta: "Mais dites donc, où veut-on en venir avec toutes ces grèves? Et à quoi va-t-on arriver?" Cet industriel canadien repartira sans savoir car ces questions, tous les Italiens se les posent anxieusement et nul prophète ne saurait y répondre.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lacombe et Edouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE MARIE-VICTORIN

Cours de l'été 1971

Niveau collégial: Programme du CEGEP et partie I du Brevet "A"

Sessions de cours: 5 au 23 juillet, 26 juil. au 13 août (date limite d'inscription: 12 juin)

Cours offerts

- Anglais
- Biologie
- Informatique
- Mathématiques
- Arts Plastiques
- Français
- Géographie
- Philosophie
- Politique
- Sc. Religieuses
- Techniques administratives

Renseignements: Éducation Permanente

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
700, rue Marie-Victorin - Montréal 462 - tél. 322-3903

Suède-CEE

Le malentendu de l'association est éclairci

LE MONDE - Répondant à une interpellation au Riksdag, le ministre du commerce, M. Kjell-Olof Feldt, chef de la délégation suédoise aux négociations de Bruxelles, a clarifié la situation après la confusion qui a régné au sujet de la forme d'union de la Suède avec le Marché commun.

On se demandait si l'association était toujours une so-

lution possible d'union entre la Suède et la C.E.E. après que la Suède a officiellement déclaré son intention de ne pas demander l'adhésion. M. Feldt a déclaré: "Aucun gouvernement au sein de la Communauté européenne n'a rejeté la solution de l'association pour la Suède. Mais, comme un Européen célèbre (il s'agit de M. Hallstein, ancien président de la Commission exécutive du Marché com-

mun) l'a déclaré: "L'association peut contenir tout ce que l'on veut y mettre, de 1 jusqu'à 99%". L'essentiel pour nous est de parvenir à un accord sur une union douanière, une collaboration dans le domaine agricole et le même traitement pour les entreprises et les services suédois".

Il est donc clair que l'association, assortie de conditions spéciales tenant compte de la neutralité suédoise, reste une solution possible.

Par contre, la confusion persiste au sujet du contenu réel de la conversation qu'éurent MM. Maurice Schumann et Feldt le 12 mars, au Quai d'Orsay. Dans une interview télévisée, l'ambassadeur de Suède à Paris, M. Hagglof, qui assistait à l'entretien du 12 mars, a confirmé que le ministre français des affaires étrangères a offert de soutenir la délégation suédoise si celle-ci demandait l'association. Interrogé immédiatement après l'interview de l'ambassadeur, M. Feldt a maintenu ses déclarations antérieures et déclaré que M. Hagglof devait mal se souvenir de l'entretien.

La Nord-Vietnamienne

Correspondance AFP

HANOI - Les femmes nord-vietnamiennes occupent aujourd'hui plus de 50 pour cent des postes dans la production agricole et industrielle et les plus jeunes participent au combat. Ce bouleversement des anciennes habitudes féodales vietnamiennes exige de nombreuses mesures d'ordre social et philosophique dont le parti nord-vietnamien se préoccupe en donnant des conférences et des directives.

Le dernier séminaire sur la promotion de la femme qui s'est récemment tenu à Hanoi et auquel ont pris part MM. Le Duan et Pham Van Dong, respectivement premier secrétaire du parti des travailleurs et premier ministre de la R.D.V., a permis la mise au point de nouvelles directives afin "qu'on attache une plus grande importance au problème de la protection de la vie morale

COLLÈGE O'SULLIVAN (Montréal)

COLLÈGE PRIVÉ
D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL BILINGUE
SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION

avec Résidence pour étudiantes

Une formation professionnelle bilingue dans les techniques administratives offre les meilleures garanties pour une carrière répondant à vos ambitions comme assistante au niveau des cadres et pour les professionnels.

Édifice O'Sullivan,
1191, rue de la Montagne
Montréal 107,
Tél.: (514) 866-1628

épargner c'est un art

Vous connaissez sans doute d'excellentes raisons d'épargner. Nous aimerions en ajouter quelques-unes. Au moment où vous ouvrez un compte d'épargne au Trust Royal en effectuant un dépôt initial d'au moins \$100, nous vous donnerons quatre reproductions de magnifiques tableaux d'artistes canadiens bien connus. Plus encore, vous aurez la chance de gagner* un des originaux. En outre, nous offrons un taux d'intérêt supérieur à la moyenne calculé sur le solde mensuel minimum. Passez donc au bureau du Trust Royal le plus près de chez vous. Un cadeau dont vous jouirez pendant de nombreuses années vous y attend. Faites-le tout de suite car les reproductions ne sont offertes que du 3 au 29 mai 1971. Informez-vous des détails du concours auprès du TRUST ROYAL.

* Sujet aux règlements du concours "L'art d'épargner" du Trust Royal.

qui s'acquiert au trust royal

Trust Royal

Au Trust Royal... vos biens se portent bien.

630 ouest, boui. Dorchester 876-2525
4145 ouest, rue Sherbrooke 876-2506
6991, rue St-Hubert 270-1137

informations

Mansfield a atteint son but

Le débat s'engage sur la participation US à l'OTAN

WASHINGTON (AFP) — Au fur et à mesure qu'il approche au Sénat, l'heure du vote sur le projet de réduction unilatérale des troupes américaines en Europe, un nombre croissant d'observateurs président que le Sénateur Mike Mansfield, qui en est l'auteur, perdra la bataille qu'il a engagée contre le gouvernement mais non pas la guerre.

Ce qui veut dire, explique-t-on, que l'amendement Mansfield sera battu, mais que le grand débat qu'il suscite déjà dans l'opinion publique américaine et à l'étranger obligera l'administration Nixon à rouvrir le dossier de la participation des Etats-Unis à l'OTAN.

L'administration a craint, plus que l'issue du vote de demain, les répercussions psychologiques de l'affaire. Ils n'avaient pas tort. Washington, qui a parlé de "signal de la fin de l'OTAN" et de "Gaffe aux dimensions historiques" pour discréditer l'initiative de M. Mansfield, se voit bien forcé, aujourd'hui, de rouvrir la discussion.

Certes, les chances d'adoption de l'amendement Mansfield ont diminué. Vendredi dernier, en proposant à l'OTAN de négocier avec les pays membres du pacte de Varsovie une réduction mutuelle de leurs forces respectives en Europe, M. Brejnev, le secrétaire général du P.C. soviétique, a renforcé la thèse soutenue par le gouvernement Nixon.

Cependant, qu'on le veuille ou non, le débat international ne fait que commencer. Dans deux semaines, à Lisbonne, la réunion ministérielle de l'OTAN va se pencher sur la dernière proposition de M. Brejnev, une proposition qui n'aurait peut-être pas été renouvelée sans l'intervention de M. Mansfield et que Washington, en tout cas, aurait préféré laisser dormir. Simultanément, le secrétaire à la défense Melvin Laird va sans doute demander à ses alliés européens d'accroître leur participation aux frais d'entretien des troupes américaines. D'ores et déjà, le sénateur du Montana s'estime satisfait.

De source compétente, on pense que M. Laird pourrait suggérer aux autres partenaires de l'OTAN un effort accru dans des domaines tels que:

- la Méditerranée où le potentiel militaire soviétique ne cesse pas de grandir de l'avis des chefs de la défense américaine;

- la participation financière à long terme au fardeau commun, le chef d'état-major du Pentagone pourrait avoir à l'esprit un supplément d'un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années;

- la protection des bases aériennes de l'Europe de l'Ouest, il pourrait être notamment question d'intensifier les travaux de construction d'abris destinés à empêcher les avions d'être endommagés au sol lors d'une attaque éventuelle;

- la correction enfin de certaines déficiences attribuées par des leaders militaires américains au dispositif européen de défense concernant notamment l'aviation tactique, les blindés et la guerre anti-sous-marine.



Le sénateur Mike Mansfield. (Téléphoto AP)



L'Inde a demandé à l'ONU une assistance d'un montant supérieur à 266 millions de dollars pour faire face au problème des réfugiés bengalis. Selon New Delhi, deux millions huit cent mille réfugiés bengalis avaient déjà traversé la frontière. Sur notre photo, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, visite le camp Bengoan, dans le cadre de sa tournée d'information dans les quatre provinces frontalières. A la main, un peu de nourriture... (Téléphoto AP)

Procès de Leningrad

Le principal accusé est passible de 10 ans de privation de liberté

De lourdes peines de "privation de liberté" ont été requises hier au procès de Leningrad contre les neuf accusés d'origine juive, par le procureur Mme Inessa Katoukova qui a souligné qu'aucun des inculpés "n'a réfuté la réalité des faits reprochés".

Les peines les plus sévères respectivement de dix et huit ans de "privation de liberté" ont été demandées contre Guilia Boutnam", considéré comme l'un des principaux "chef du groupe antisoviétique ayant participé activement à la préparation du détournement d'avion" et Michel Korenblit, qualifié de "membre actif du groupe ayant préparé l'attaque contre l'avion".

Des peines de six et cinq ans de prison ont été réclamées contre Lassal Kaminski et Lev Lagman qui, selon le procureur, se sont révélés comme les "plus actifs du groupe".

Des peines de quatre et trois ans de prison ont été requises contre Vladimir Moguilev et Salomon Dreiner qualifiés de "fondateurs du groupe".

Le procureur a d'autre part accusé Lev Korenblit et Victor Bougouslavski d'avoir participé à la rédaction et à la publication "d'écrits calomnieux" et

il a requis une peine de 3 ans de prison contre chacun d'eux.

Enfin, contre Victor Chitlban, il n'a été demandé qu'une peine d'un an de "privation de liberté" car le procureur a estimé qu'il n'avait "participé à l'activité du groupe pendant une courte période et qu'il a fait ensuite preuve de repentir".

Selon le procureur, "la culpabilité des neuf accusés a été pleinement démontrée" et l'agence Tass rapporte que Guilia Boutnam a qualifié de "scrupuleuse et objective" l'instruction de son affaire.

A Jérusalem le parlement israélien a lancé hier un appel à toutes les nations pour qu'elles intercedent auprès des autorités soviétiques afin qu'elles reconnaissent à tous les Juifs le droit d'émigrer en Israël, leur mere patrie historique. Cet appel est contenu dans une résolution adoptée à l'unanimité, après une déclaration de Mme Meir, premier ministre, sur le procès de Leningrad.

Cette résolution déclare également que les accusations et déclarations faites à ce procès n'ont aucune valeur légale ni morale parce qu'il se déroule à huis clos. Elle demande la remise en liberté des accusés et la suspension de tels procès.

La Knesset, après une procédure accélérée, a approuvé le projet de loi accordant automatiquement la citoyenneté israélienne aux Juifs le désirant, avant même leur arrivée en Israël.

Après l'adoption de cette loi, la séance a été suspendue pour permettre un pèlerinage au MUR des lamentations, où

le speaker, des membres du praesidium et environ la moitié des députés ont signé la pétition demandant à l'URSS de traiter humanement ses ressortissants juifs désirant se rendre en Israël.

Le congrès juif mondial pour sa part a protesté hier contre les procès. Dans une déclaration, adoptée par l'exécutif européen réuni à Paris sous la direction du président du Congrès le Dr Nahum Goldman, le congrès juif mondial a lancé un appel au gouvernement soviétique pour qu'il mette fin au procès en cours ou envisagés, notamment celui de Leningrad, qu'il permette l'émigration des Juifs en Israël, et permette à la minorité juive soviétique de mener "une vie juive nationale, culturelle et religieuse".

Nouvelle flambée de violence à Brooklyn

NEW YORK (AFP) — Une nouvelle flambée de violence s'est produite hier après midi dans le ghetto noir de Bedford-Stuyvesant dans le quartier populaire de Brooklyn.

La police a dû intervenir en force après que quelques centaines de jeunes gens se soient mis à piller des magasins et à démolir des voitures.

Les désordres ont commencé peu après que la police soit intervenue pour interrompre une bagarre entre deux individus. L'un des deux adversaires a été abattu au cours de l'incident.

Aux dernières nouvelles, plusieurs personnes auraient été blessées parmi lesquelles un agent.

internationales

Pompidou à la BBC

L'Europe sera une confédération

LONDRES, (AFP) — "Il y a une conception de l'Europe et il s'agit de savoir si véritablement la conception de la Grande-Bretagne est européenne" a déclaré le président de la République française, M. Georges Pompidou, dans l'interview télévisée qu'il a accordée hier soir à la BBC. C'est là l'objectif des conversations qu'il va avoir jeudi et vendredi avec le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a-t-il ajouté.

Interrogé sur la conception de "l'Eu-

rope européenne", M. Pompidou a déclaré: "C'est très simple. Une Europe européenne, c'est une Europe dans laquelle les décisions qui la concernent sont prises dans son sein. Il faut à la fois qu'il y ait l'Europe et qu'elle soit européenne, c'est-à-dire que les membres de cette Europe agissent de façon communautaire, ensemble, et qu'ils agissent indépendamment des pressions extérieures, sans ignorer pour autant le monde extérieur, bien entendu".

"Si on veut vraiment faire l'Europe,

il faudra bien qu'un jour cette Europe soit une Europe politique" a également déclaré M. Georges Pompidou. Il a préconisé que "l'Europe européenne" prenne la forme d'une confédération et a écarté l'idée qu'elle puisse avoir pour objectif d'agir comme une troisième force à l'égard des super-grands.

Pour ce qui est de la négociation en cours à Bruxelles, M. Pompidou a rappelé les règles communautaires et a dit que la Grande-Bretagne devra apporter les preuves qu'elle est bien européenne. Mais, a-t-il souligné, "l'essentiel c'est la volonté, l'intention" et il a souhaité en conclusion que les dirigeants britanniques fassent le choix européen "sincèrement et profondément".

C'est après avoir écarté deux méthodes pour faire l'Europe — la domination d'un pays sur les autres et la création d'une nation européenne par un pouvoir technocratique — que M. Pompidou a dit: "Il reste ce que j'ai appelé une confédération, qu'on peut appeler comme on veut, cela m'est égal, qui consiste à mettre ensemble un certain nombre d'Etats et à faire que les gouvernements de ces Etats s'entendent pour organiser entre eux un système de décision valable pour eux tous. Au fond, le conseil des ministres de la Communauté est déjà un embryon de gouvernement confédéral. C'est dans ce sens qu'il faut progresser".

Sur les perspectives de la négociation, M. Pompidou a dit "en vérité, on aurait pu imaginer que la Grande-Bretagne n'entre pas dans le Marché commun et cela n'interdisait nullement une collaboration entre les pays de l'Europe continentale et la Grande-Bretagne, mais, à partir du moment où le gouvernement britannique souhaite entrer dans le Marché commun et marque, par là, sa volonté de se tourner vers l'Europe, il est évident qu'un échec de la négociation serait fâcheux, parce qu'il créerait des tensions entre vous, Britanniques, et nous, Français et continentaux, alors que nous avons toutes les raisons de nous compléter, de nous entendre et d'essayer de construire quelque chose en commun".

Les Antilles françaises resteront françaises

PARIS (AFP) — A l'issue d'un voyage en Guadeloupe et à la Martinique, le ministre français des départements et territoires français d'outremer, M. Pierre Messmer, s'est déclaré convaincu que les "Guadeloupéens et les Martiniquais, dans leur immense majorité, ont compris que c'est en tant que Français que leurs problèmes actuels pourront être résolus".

Le ministre avait proposé des modifications au statut de ces deux départements français, notamment une très large décentralisation administrative

et une participation accrue des Antillais aux affaires de leurs départements, dans le cadre des institutions de la République. Il avait critiqué à cette occasion "l'entreprise nihiliste qui sacrifierait d'un seul coup les conquêtes de la départementalisation" et les partisans de l'indépendance qui "par une insupportable frénésie pratiquent le suicide collectif".

De violents incidents provoqués par des autonomistes, incidents qui ont fait un mort et de nombreux blessés, avaient éclaté au cours de la visite de M. Messmer à Fort-de-France.

La crise s'aggrave à la régie Renault

LE MANS (AFP) — La crise que connaît depuis dix-neuf jours la régie Renault s'est aggravée hier matin avec le vote des ouvriers spécialisés de l'usine du Mans qui par 2.000 voix contre 1.725 se sont prononcés pour la poursuite de la grève.

Ce durcissement a surpris tous les observateurs et même les responsables syndicaux qui estimaient que la lassitude d'une part et le fait, d'autre part, que

le mouvement du Mans n'était pas très populaire auprès d'une grande partie du personnel des autres usines Renault inciteraient les ouvriers spécialisés du Mans à voter pour la reprise du travail.

Le mécontentement a emporté, motivé sans aucun doute par la non-satisfaction de la revendication mise en avant par les grévistes: la "réforme de la grille" (c'est-à-dire une augmentation générale des salaires).

Un foyer pour les hippies migrants

COPENHAGUE, (AFP) — Les hippies "migrants" se fixeront-ils cet été à Copenhague? Le bruit en court, la presse en parle et bien que l'on ignore l'ampleur de cette migration — on parle de dix mille ou cent mille — les autorités danoises ont déjà pris des mesures pour accueillir ces "jeunes aux cheveux longs" qui, a indiqué le ministre de la justice, seront "tout aussi bienvenus au Danemark que les autres touristes".

Il s'agit donc principalement d'assurer l'hébergement de ces hippies, tout en freinant au maximum une hausse éventuelle du trafic de la drogue, dont beaucoup de ces jeunes usent.

En ce qui concerne l'hébergement, la municipalité de Copenhague a envoyé dès janvier dernier un comité à Amsterdam — où les hippies s'étaient fixés l'été dernier — afin de tirer profit de l'expérience des Hollandais dans ce domaine. Un bureau d'information a été ouvert à l'intention de ces touristes inusités et des fascicules de renseignements leur seront distribués aux postes frontières et lieux de rassemblement.

Le problème de la drogue est le principal souci des autorités danoises, car l'emploi du haschisch a pris des proportions de plus en plus grandes au Danemark ainsi que l'utilisation de stupéfiants plus dangereux. Aussi le contrôle sera-t-il renforcé aux frontières afin de contrecarrer une entrée massive de drogue dans le pays.

Le choix du Danemark semble s'expliquer par sa réputation de pays libre et démocratique par excellence.

40 détenus adeptes du "pot" protestent

ROME (AFP) — Quarante détenus de nationalité étrangère de la prison de "Rebibbia" de Rome, arrêtés pour détention et usage de stupéfiants, ont commencé hier matin une grève de la faim. Dans une pétition aux autorités pénitentiaires, ils protestent contre la durée exagérée de l'instruction et de la détention préventive (en moyenne de huit à neuf mois) prévue par la loi et demandent leur mise en liberté provisoire. Ils réclament également une révision de la loi qui punit de peines identiques ceux qui détiennent des substances stupéfiantes pour usage personnel et ceux qui les détiennent pour en faire un trafic.

Ils demandent l'intervention des présidents du Sénat et de la Chambre, des ministres de la justice et de la santé publique, ainsi que des ambassadeurs de leurs pays d'origine (Autriche, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Egypte, France, Grande-Bretagne, Hollande, Liban, Somalie, Suisse).



Portez une veste de sauvetage, approuvée par le gouvernement, lorsque vous faites du ski aquatique. La loi exige qu'il y ait un surveillant ainsi qu'un conducteur dans le canot.

Le mariage n'est plus une loterie,

C'EST VOTRE AVENTURE

Roméo et Juliette, les amours de cinéma et ceux de la publicité, C'EST LE RÊVE.

Les caractères qui s'entrechoquent, les styles de vie qui se heurtent. L'insatisfaction affective, sexuelle, C'EST LA RÉALITÉ.

Mais la connaissance progresse, tout comme l'exploration spatiale et la Psychologie et l'Ordinateur au service de l'amour, C'EST LE RÊVE DEVENU RÉALITÉ.

ION CANADA

321 QUERBES, MTL - 153 P.Q.

TEL.: 277-6084

ION FRANCE: 94 St-Lazare Paris 9e
ION SUISSE: 8 rue de Candole, Genève
ION BELGIQUE: 105 rue du Marché aux Herbes, Bruxelles

Veuillez m'adresser gratuitement, sans aucun engagement de ma part, votre documentation complète. (D-2)

NOM
ADRESSE
TEL.

VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT COURS INTENSIF - ANGLAIS

Inscrivez-vous maintenant • Cours déductibles des Impôts

COURS INTENSIF D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS
Cours de conversation tous les jours - 4 semaines.
Les 5 juillet et 2 août 9.30 - 12.30 - ou 1.30 - 4.30
3 - 6 par groupe \$185.00

COURS INTENSIF: L'ANGLAIS DES AFFAIRES
ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine \$275.00
ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine \$175.00
ou 1 1/2 heure tous les jours pour 3-6 personnes par mois \$ 99.00

GROUPE DE CONVERSATION SEMI-INTENSIF
2 soirs par semaine 6 - 9 p.m. par mois \$ 73.00

866-9731 SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE

• FRANÇAIS • ESPAGNOL • ITALIEN • ALLEMAND • JAPONAIS

COURS DES JEUNES

15 - 17 ANS

CONSERVATOIRE LASSALLE

- Français oral
- Création collective
- Pose de voix

Du 5 juillet au 30 juillet 1971

INSCRIPTIONS dès MAINTENANT

RENSEIGNEMENTS • PROSPECTUS

1290, rue St-Denis, Bureau 99

Tél.: 861-4114 - 523-2675

informations

internationales

Londres et la CEE

La bataille pour l'Europe aux Communes

LONDRES (AFP) — Le coup d'envoi de la grande bataille pour l'Europe a été donné hier après-midi à la Chambre des communes par M. Geoffrey Rippon, ministre chargé de la négociation avec le Marché commun.

Alors que le premier ministre, M. Edward Heath, s'apprête à se rendre à Paris pour s'entretenir avec le président Georges Pompidou, les passions que suscite la question européenne dominent la vie politique britannique et, si un accord se réalise à Bruxelles avant la fin de juillet, comme l'espère le gouvernement de Londres, elles culmineront avec le débat "historique" qui s'instaura cet été au parlement.

Devant une chambre archicomble, parfois houleuse, M. Rippon, a réaffirmé hier la conviction de son gouvernement que l'adhésion sera bénéfique pour la Grande-Bretagne elle-même, pour l'Europe et pour les pays du Commonwealth, si les conditions faites sont acceptables. Il s'est aussi félicité des résultats jusqu'à présent obtenus à Bruxelles et, après avoir rendu hommage à l'esprit de conciliation des Six, notamment à l'égard du sucre, il s'est déclaré convaincu que les négociations seront achevées d'ici à la fin de l'été.

La déclaration de M. Rippon a été suivie d'un barrage de questions, et les députés hostiles à la candidature britannique ont stigmatisé le gouvernement pour ses "abandons" de Bruxelles, tout en lui faisant un procès d'intention sur

Nixon contesté au sein du parti

WASHINGTON (AFP) — Le mouvement d'opposition à la réélection du président Nixon en 1972 qui s'est amorcé au sein du parti républicain, a fait de modestes progrès pendant le week-end.

Dix-neuf personnalités du parti, dont plusieurs membres du Congrès, se sont réunies secrètement dimanche à Washington pour organiser un "mouvement de révolte" contre le président Nixon s'il ne tenait pas rapidement la promesse de mettre fin à la guerre du Vietnam qu'il fit pendant la campagne électorale de 1968.

la manière dont il s'apprête, selon eux, à "brader" les intérêts de la Nouvelle-Zélande.

On a pu voir hier que le souci dominant de M. Heath comme de M. Wilson est d'éviter que leurs partis respectifs n'éclatent littéralement en raison de la controverse européenne. Lorsque l'Europe est évoquée aux Communes, l'assemblée ne se divise plus en conservateurs et travaillistes, mais en "pro-européens" et en adversaires au Marché commun, qui, sans tenir compte de leurs affiliations politiques, s'accusent mutuellement d'obscurantisme et de trahison.

L'attitude de l'opposition travailliste et de son leader, M. Harold Wilson, au cours de ce "mini-débat", semble avoir confirmé que l'ancien premier ministre se cantonne toujours dans une prudente expectative et qu'en tout état de cause il mesure chichement son appui à l'entreprise européenne de M. Edward Heath.

M. Wilson et, avant lui, M. Denis Healey, porte-parole du "labour" pour les affaires étrangères, ont vivement reproché à M. Rippon de s'être "dégonflé comme un ballon" devant les exigences des six à l'égard du sucre, et de n'avoir obtenu aucune garantie pour les pays producteurs du Commonwealth. Le leader de l'opposition a insinué que le gouvernement ne se montrerait pas plus ferme en ce qui concerne la Nouvelle-Zélande.

Le vice-premier ministre néo-zélandais, M. John Marshall, est à Londres où il s'est entretenu hier en fin d'après-midi avec le premier ministre M. Heath, et où il doit rentrer aujourd'hui et demain M. Rippon.

L'inquiétude néo-zélandaise n'est pas tant de voir les Britanniques lâcher maintenant le terrain sur le problème laitier néo-zélandais que d'ajourner, d'un commun accord avec la France, la discussion de cette question particulièrement ardue jusqu'à la toute dernière étape des négociations. Si tous les autres obstacles à l'adhésion britannique étaient levés, sauf celui-là, la position tactique de la Nouvelle-Zélande serait évidemment affaiblie. D'où l'assaut vigoureux qu'est venu donner à Londres M. John Marshall, estimant les observateurs.



Tour de table sur le Proche-Orient à l'ONU. Assis, de gauche à droite: MM. George Bush, ambassadeur américain à l'ONU; William Rogers, secrétaire d'Etat; Joseph Sisco, assistant du précédent pour le Proche-Orient; Ralph Bunch, sous-secrétaire de l'ONU; Thant, secrétaire général; Gunnar Jarring, représentant de celui-ci pour le Proche-Orient; et Enin Berendsen, conseiller politique de M. Jarring. (Téléphoto AP)

Rencontre Rogers-Thant-Jarring

La stratégie des USA passe par Le Caire

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain William Rogers a déclaré hier qu'il n'y avait pas de raison de croire que les récents événements du Caire ralentiraient le processus de négociations qui a été engagé par son intermédiaire dans le but de permettre la réouverture du canal de Suez.

M. Rogers a fait cette déclaration à la presse à la suite d'un entretien d'une heure au quart, au siège de l'ONU, avec le secrétaire général U Thant et M. Gunnar Jarring, représentant du secrétaire général pour le Moyen-Orient.

Repondant aux questions des journalistes, M. Rogers a déclaré que les Etats-Unis avaient l'intention de poursuivre les discussions engagées avec les gouvernements intéressés, surtout en vue d'aboutir à un règlement intérimaire concernant la réouverture du canal. Il poursuivra aussi, a-t-il dit, ses entretiens avec U Thant et M. Jarring.

Sur un plan politique concret, cette visite n'était pas indispensable: ni l'ONU, ni son "médiateur" n'ont eu le moindre rôle dans le déroulement de l'offensive diplomatique américaine que M. William Rogers avec, dans son sillage, son adjoint direct pour le Proche-Orient, M. Joseph Sisco, a portée personnellement au

Caire et à Jérusalem. U Thant et M. Jarring n'ont pu que prendre acte des résultats ainsi obtenus.

Les spécialistes de l'ONU dans leurs analyses, font valoir que les Etats-Unis, qu'ils aient réussi ou non à amorcer un accord égypto-israélien sur une réouverture au trafic international du canal de Suez, semblent en tout cas s'être sensiblement rapprochés d'un des buts principaux de leur politique vis-à-vis du tiers monde: effectuer la réconciliation entre les Etats-Unis et les pays arabes, et, tout particulièrement, la réconciliation entre les Etats-Unis et l'Egypte.

Pour la diplomatie de Washington, ce but valait de passer outre à la mission Jarring et aux protestations de l'URSS et d'agir directement. En fait, cette réconciliation, si elle se réalisait et se confirmait dans le proche avenir, pourrait, selon des évaluations ayant cours à l'ONU, être le facteur déterminant de la construction de la paix dans le Proche-Orient.

Pour amorcer un changement aussi décisif dans les positions en présence dans le Proche-Orient, les Etats-Unis ont refusé de cautionner toute acquisition par Israël de territoires arabes occupés autrement que sous forme de modifications mineures des tracés frontaliers d'avant juin 1967. Cette divergence essentielle entre Washington et Israël demeure et, du côté américain, rien ne laisse prévoir un assouplissement éventuel.

On a pu apprendre à l'ONU

qu'au cours des séances de la "concertation" des quatre puissances, sur le Proche-Orient de ces deux derniers mois, l'Union soviétique a vivement pris à partie cette sorte de "prise en charge" par les Etats-Unis de la recherche de la paix dans le Proche-Orient.

Il se pourrait, estiment certains spécialistes de l'ONU, que l'URSS, en réalité, trouve en une ouverture du canal de Suez à ses convois à destination de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient, un intérêt stratégique et politique suffisant pour se contenter d'attaques verbales contre une réconciliation Etats-Unis-Egypte. Rien, cependant, ne le prouve et l'éventualité d'une vive réaction soviétique destinée à enrayer une évolution de ce genre reste une lourde hypothèque sur l'avenir.

Quant à l'attitude d'Israël, elle reste, selon les spécialistes de l'ONU, et quelle que soit la teneur de diverses déclarations officielles du gouvernement de Madame Golda Meir, caractérisée par une extrême méfiance envers tout ce qui, dans le conflit israélo-arabe, pourrait émaner des Nations Unies — mission Jarring y comprise — et de la concertation des quatre grandes puissances sur ce conflit. Israël voudrait toujours encore parvenir à la négociation directe, sans intermédiaires quels qu'ils soient, avec les vaincus de juin 1967. De par sa nature même, l'actuelle offensive diplomatique américaine dans le Proche-Orient élimine une telle éventualité.

Après l'éviction des dirigeants

L'offensive Sadate s'étend à leurs "clientèles"

par David Daure, de l'AFP

LE CAIRE. Trois jours après que le président Sadate eut décidé d'abattre ses opposants, l'opération semble prendre une certaine ampleur et s'étendre aux "clientèles" des personnalités évincées du pouvoir.

Les mesures répressives d'ailleurs vigoureusement réclamées par la presse et la radio, ne frappent plus seulement les hauts fonctionnaires, mais également des fonctionnaires moyens et subalternes. De nombreuses mises à la retraite, mises en congé temporaire, ouvertures d'enquêtes (110, selon Al Ahrâm), et menes arrestations dans les cas les plus graves, paraissent avoir été prises depuis samedi.

De fait, les ministres évincés et notamment MM. Sami Charaf, ancien ministre des affaires présidentielles responsable de la sécurité du chef de l'Etat, et Chaaaroui Gomma, ancien ministre de l'intérieur, avaient peuplé leurs ministères et toutes sortes d'administrations d'hommes à eux, d'amis ou de parents. L'objectif du nouveau gouvernement serait donc de démanteler le plus rapidement possible ces "clientèles" qui pourraient former, éventuellement, des foyers d'opposition au régime.

Sur le plan psychologique, le président Sadate ne ménage aucun moyen pour manifester, avec éclat, qu'il est maintenant le seul "patron". Les photos du chef de l'Etat, rares jusqu'à présent dans les administrations qui avaient le

plus souvent conservé celles de Nasser, sont désormais obligatoires. Les journaux sont pleins de placards payés par les grands organismes d'Etat ou les syndicats, apportant leur soutien au chef de l'Etat et illustrés de son portrait.

Si les manifestations de rues ont cessé, par contre, de nombreuses banderoles et affiches en l'honneur du président de la république, ont été placées un peu partout dans le Caire. Enfin, le président Sadate a ajouté à sa fonction constitutionnelle de commandant suprême des forces armées celle, toute nouvelle, de président de l'organisme de la police.

Du côté de l'armée, une nomination retient l'attention des observateurs: celle du général Chazli, nouveau chef d'état-major. Ce jeune général — il a 48 ans — est unanimement respecté des militaires, aimé des soldats car il ne leur fait prendre aucun risque qu'il ne prend lui-même et enfin, bien vu de la classe dirigeante car totalement politique.

On note également au Caire que le seul service de renseignements qui n'ait pas été touché par l'épuration est le deuxième bureau de l'armée. Certains observateurs avancent l'hypothèse que seules les autres polices ont été noyautées par le groupe d'opposition.

Le voyage du chef de l'Etat dans le delta du Nil en fin de semaine, est attendu avec intérêt au Caire.

Après la chute de Paksong La dernière place forte des Bolovens menacée

VIENTIANE (AFP) — Les combats de Paksong, qui est tombée dimanche entre les mains des forces adverses, ont coûté plus de 50 tués aux forces royales laotiennes, annonce-t-on de source militaire à Vientiane. Le colonel du bataillon qui défendait la ville a été blessé et son adjoint tué.

Selon des informations parvenues hier dans la capitale, quatre des huit bataillons "nord-vietnamiens" ayant participé aux opérations de dimanche, ont fait maintenant demi-tour et avancent à marche forcée en direction de Houei Kong, la dernière place-forte contrôlée par les gouvernementaux sur le plateau des Bolovens. Trois bataillons des forces spéciales recrutées par les Américains sont implantés dans cette localité qui est maintenant isolée.

Pendant ce temps, trois autres bataillons adverses ont entrepris un mouvement en direction de Paksong, deuxième ville du Laos. Celle-ci est cependant fortement défendue

et ne semble pas menacée pour l'instant.

En ce qui concerne la prise de Paksong, un pilote d'un avion d'observation américain a raconté que l'assaut avait été lancé contre la garnison installée aux portes de la ville après la prise de cinq postes périphériques. La garnison a fait savoir qu'elle ne tiendrait pas plus de trois heures si elle ne recevait pas un appui aérien massif. Les conditions atmosphériques ne devaient pas permettre aux Américains d'intervenir et la ville est tombée rapidement.

On indique par ailleurs de source militaire laotienne, que la situation de Dong Hene, située plus au nord, sur la branche occidentale de la route no neuf, est "critique".

LA SECURITE AQUATIQUE

Nagez avec un copain. C'est plus agréable et tellement plus sûr. Tout au long de l'été, observez les conseils de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.



Logements pour familles à faible revenu

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Le gouvernement du Canada

invite les intéressés à formuler une demande de prêt aux termes de l'article 16 de la Loi nationale sur l'habitation, afin d'aider à concevoir, construire et exploiter les logements à caractère social ci-après énumérés: Montréal métropolitain

Laval - 250 logements
Centre ville et centre ville est - 450 logements

Chaque ensemble devrait consister en un mélange d'unités de logement conçues spécialement pour répondre aux besoins d'espace des familles nombreuses à faible revenu.

Le soumissionnaire devrait être propriétaire du terrain destiné à ces projets, ou en être locataire à bail, ou encore en posséder une option d'achat.

L'article 16 de la Loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts s'élevant jusqu'à 95 p. 100 de la valeur d'emprunt d'un ensemble d'habitations à loyer, selon l'évaluation de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Les prêts, qui doivent être garantis par une première hypothèque sur la propriété, portent intérêt à 7 1/4 p. 100 et peuvent être amortis en 50 ans.

Les emprunteurs doivent être disposés à passer un contrat d'exploitation avec la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce contrat stipulera le montant maximal des loyers à exiger pour chaque unité de logement ainsi que le revenu maximal des aspirants locataires. Le calcul des loyers proposés pourra comprendre un dividende constituant un revenu sur la mise de fonds de l'emprunteur.

Il faut soumettre sa demande de prêt en deux copies accompagnées de deux jeux de plans et cahiers des charges préliminaires. La Société se réserve le

droit d'accepter ou de rejeter toute proposition.

Aucun dépôt n'est exigé au moment de la soumission de la proposition, mais une fois qu'une proposition aura été acceptée, l'emprunteur devra remettre un chèque équivalent à \$35 par unité de logement, libellé à l'ordre de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Un comité composé de personnes du milieu et reconnues pour l'intérêt qu'elles portent aux problèmes du logement sera chargé d'examiner les propositions. Le choix définitif sera laissé surtout au bon jugement du comité qui déterminera dans quelle mesure chaque proposition répond aux besoins, en ce qui touche les loyers mensuels, l'équilibre entre les aires de séjour et de repos, compte tenu des exigences des familles nombreuses, de la qualité et de l'excellence du plan et du design, du coût peu élevé d'entretien et d'exploitation, de l'emplacement, des commodités s'ajoutant à des dates de mise en chantier et d'achèvement.

Les propositions préparées en duplicata, cachetées et portant clairement l'indication "Proposition (s) de construction de logements à loyer aux termes de l'article 16 de la LNH" seront acceptées jusqu'à 14 heures, le mardi 29 juin 1971.

Pour obtenir tous les renseignements détaillés sur la "Demande de propositions" et sur les "Instructions générales" il faut s'adresser au

Gérant du bureau de Montréal
Société centrale d'hypothèques et de logement, 2350, Chemin Manella
Ville Mont-Royal
Montréal, P.Q.
Téléphone: 735-2721

Adresse postale:
Case postale 2010,
Succursale postale "O"
Montréal 379, P.Q.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

L'honorable Robert Andras,
Ministre fédéral chargé du logement

LE PREMIER CENTRE D'ESCOMPTE SUR L'AUTOMOBILE UNIQUE À MONTRÉAL

Voici ce que vous épargnez sur toute nouvelle voiture chez Boulevard Dodge-Chrysler:

1. Automobiles et camions de l'année: Vous obtenez un "ESCOMPTE TOTAL" sur tous les modèles.
2. Pièces et accessoires: "L'ESCOMPTE TOTAL" s'applique aussi à tous les accessoires et pièces.
3. Service et entretien: A l'achat d'une voiture ou d'un camion, vous recevez gratuitement un livret de coupons vous permettant d'épargner plus de \$175, sur le service et l'entretien.



CHARGER

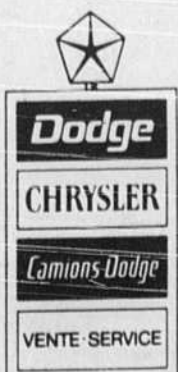


DEMON

Leur politique d'escompte total vous permet d'obtenir une Dodge Charger à un prix comparable à la plupart des compactes.

Au volant d'une Demon Boulevard Dodge-Chrysler, c'est évident, vous avez une 1971, et vous êtes certain que vous avez fait la meilleure transaction en ville!

- BONIS SPÉCIAUX:**
- Nous achetons au comptant votre voiture usagée
 - Vous déterminez votre dépôt initial
 - Vous effectuez votre premier versement dans 90 jours.



BOULEVARD DODGE CHRYSLER

330 ouest, Crémazie • Montréal • 389-7871
(à l'ouest de St-Laurent, près du boulevard Métropolitain)

À la conférence de l'ADI

Il faut donner priorité au problème de l'emploi

par Clément Trudel

OTTAWA — Seul un gouvernement courageux et progressiste préparé à faire face aux pressions des groupes organisés peut présenter une solution de rechange rationnelle à la violence exercée par des groupes du type "tupamaros".

M. David Morse, ancien directeur général du BIT (Bureau international du travail) après avoir décrit à la conférence de l'ADI l'injustice faite aux travailleurs sans emploi ou en situation de sous-emploi, a tenté hier de lutter contre le "culte des ordinateurs", qui déloge l'homme du centre des préoccupations. Son diagnostic pessimiste a également été suivi par un Français, M. René Mercier, directeur général de la SEDES (Société d'études pour le développement économique et social); et d'un Hongrois, Jozsef Bognar, du Centre d'études afro-asiatiques de Budapest.

Au terme du mandat de M. Morse, le BIT avait lancé un programme mondial d'emploi

mais c'est là un problème qui ne relève pas du seul BIT. M. Morse a souligné que les aspects de l'alimentation et de l'agriculture, de la technologie, de l'industrialisation, de la santé, du logement, des salaires sont à considérer de même que l'ensemble du commerce international. Même la "révolution verte" (amélioration de la culture des céréales, réalisée par une équipe sous la direction de Borlaug) peut provoquer des méfaits et consolider la richesse des gros propriétaires.

M. Morse revient sur le danger qu'il y a à exporter "sans distinction" toutes les méthodes de production en vigueur dans les pays plus industrialisés et contre la création, dans des régions choisies comme régions-pilotes, d'une main-d'œuvre nantie et minoritaire qui aura tendance à augmenter ses gains sans que le reste de la population aie accès à un niveau de vie décent. Un "séisme social" pourrait alors être provoqué par ceux

qui se trouvent dans l'incapacité de gagner suffisamment pour vivre et faire vivre leur famille.

Les points de vue exprimés hier à l'ADI tendent à confirmer les conclusions des rapports Prebisch et Seers voulant que le chômage puisse se résorber par une augmentation de la production mais l'on en est toujours à s'interroger à partir de la lacune principale découverte dans les politiques de développement:

L'impossibilité de créer une somme d'emplois en nombre suffisant pour compenser la hausse de la main-d'œuvre. C'est la difficile synthèse à réaliser entre la justice sociale et la croissance économique.

M. Mercier, de son côté, a dressé un acte d'accusation contre l'enseignement traditionnellement dispensé dans les territoires francophones d'Afrique, un enseignement qui a tendance, dit-il, à couper l'enfant de son milieu culturel et qui contribue à intensifier

la migration des "provinciaux" vers les grandes villes où sévit déjà le chômage.

Le directeur de la SEDES prône les méthodes d'alphabetisation qui aideraient à récupérer la sagesse séculaire des Africains même si les problèmes de langue risquent de s'accroître et l'établissement de priorités à la construction d'écoles technique et scientifiques dans des pays où la fonction publique est pléthorique. M. Mercier constate que la peur de l'an 2000 peut bien s'implanter dans les esprits, si les inégalités croissantes entre nantis et déshérités continuent à s'accroître, la belle époque étant morte et un tas d'illusions tombées pour les Européens: "L'inégalité des conditions de vie entraîne une forte attraction des zones urbaines. Pour l'ensemble des pays africains au sud du Sahara faisant partie de la zone franc, le taux d'organisation moyen est actuellement de l'ordre de 12% et il atteindra près de 30%

en 1985 si la tendance actuelle se maintient. Le chômage, loin de diminuer, pourrait empirer d'ici là mais il n'en faut pas moins compenser l'exode rural par une hausse de la productivité agricole, tout en prévoyant dans les zones urbaines la formation accélérée de cadres autochtones."

"C'est à très juste titre que la conférence sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique, tenue à Nairobi en 1968, a fortement insisté sur la nécessité de développer un enseignement de masse susceptible de contribuer à la formation de producteurs, notamment de producteurs agricoles et de citoyens intégrés à leur milieu social et culturel", note encore le directeur de la SEDES.

que l'augmentation du nombre d'emplois offerts à la jeune génération pourrait freiner quelque peu la migration des

travailleurs. L'alternative est une solution dont les effets sont fort peu prévisibles, soit la "mobilisation directe" de

toute une population, ce qui supposerait un contrôle direct de la répartition des revenus entre citoyens.

Gare à l'abstraction

OTTAWA (par Clément Trudel) — L'Association pour le développement international, dans sa douzième conférence annuelle, semble en voie d'établir une phénoménologie du développement qui procurera aux analystes ample matière à réflexion. Alors que certains délégués commentent à se demander si l'on ne se dirige pas vers une fausse dichotomie: croissance du PNB/justice sociale, d'autres rappellent la nécessité de toujours se référer à des expériences concrètes.

pour que ce projet de loi soit entériné par les députés.

● La table ronde qui porte sur le rôle de la jeunesse dans le développement a comme document de travail une prospective de la croissance de la main-d'œuvre (20 ans et moins) qui passerait de 230 à 245 millions d'ici à 1980. Pour la même période, les travailleurs de 20 à 24 ans se retrouveraient au nombre de 264 millions, eux qui étaient en 1970 environ 210 millions. Même si l'on admet que cet apport de 68 millions de jeunes au marché du travail pourra amener ces jeunes à parfaire leurs études, l'inquiétude gagne les responsables de la main-d'œuvre dans les pays déjà aux prises avec une pénurie d'emplois.

Il n'y a pas eu d'incident diplomatique autour des fanions nationaux dont un échantillonnage avait été fourni pour la salle de conférence par le gouvernement ontarien; il y avait là le drapeau de l'URSS, qui n'est pas représentée à la conférence.

Aujourd'hui, la conférence de l'ADI aborde le thème de la "justice" ou de l'égalité dans les pays sous-développés. Les exposés généraux seront faits par MM. D.M. Bhuraskar, des Nations unies; David Turnham, de l'OCDE; Ivan Illich, du Centre inter-culturel de documentation (de Guernavaca) et Gustav Ranis, de l'Université Yale. Huit tables rondes simultanées suivront sur le même thème cet après-midi. Demain est prévu un résumé des travaux de la conférence, le mot de la fin étant réservé à Robert K.A. Gardiner, secrétaire exécutif de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique.

Voici quelques aperçus de solutions proposées ou entrevues:

● Un délégué colombien mentionne un projet de loi présenté à l'étude à Bogota. Les femmes de Colombie pourraient être forcées en vertu de ce projet de loi à se rendre dans l'Hinterland et à y servir comme travailleuses sociales en vue d'améliorer les standards d'hygiène et de santé dans ce pays où la pauvreté atteint l'ensemble de la paysannerie. Les féministes ne seront sans doute pas d'accord avec cet embrigadement des femmes de 18 à 45 ans mais le gouvernement de Bogota est soumis à de fortes pressions

Au déjeuner offert par l'ADI aux quelque 600 participants, hier, il revenait à un Hongrois, Jozsef Bognar, de parler du programme du développement dans son ensemble. M. Bognar, ancien maire de Budapest et ancien ministre de l'économie, se préoccupe du sort de la main-d'œuvre non qualifiée, un professeur d'université en Ouganda gagne 125 fois plus qu'un travailleur spécialisé et cette proportion doit être multipliée par 12 ou même par 15 en Inde.

Selon les statistiques officielles d'organismes reliés à l'ONU, nombreux sont les jeunes qui ne fréquentent pas l'école, en Afrique, et le taux d'abandon (drop-outs) est très élevé. Il ne demeure pas moins qu'un goulot d'étranglement existe au niveau secondaire et qu'il faut songer à de nouvelles institutions de haut savoir dans les pays en voie de développement. Quitte, pour l'instant, à puiser le corps professoral dans le réservoir qu'offrent les pays industrialisés.

Le spécialiste hongrois, dans un passage qui peut s'appliquer à la migration en masse notée au Ceylan ou le pouvoir qualifié de "guerrilla" ce qui ne semble être qu'une vague de mécontentement ayant son origine chez les jeunes diplômés sans emploi, décrit les deux extrêmes auxquels sont exposés les pays où l'exode rural s'accroît: le gouvernement change sa politique d'emploi, ou il se produit une explosion.

M. Bognar pense toutefois

Un groupe de femmes verse \$3,850 à un centre jordanien

Comme elle le fait chaque année depuis neuf ans, la Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières libérales et commerciales vient de remettre au bureau central de la Fédération internationale une contribution annuelle au titre de participation à la politique d'aide de la Fédération au Centre éducatif féminin de Ramallah, en Jordanie.

La revue rappelle d'autre part à la population l'existence d'une "banque de talents" créée par la Fédération.

"On ne puise pas encore suffisamment dans cette banque exceptionnelle", note Mile

VanDine, qui explique que cette banque consiste en une liste de noms de femmes compétentes et susceptibles de remplir des postes importants au gouvernement, là où se prennent les décisions, et au Sénat.

Cette contribution de \$3,850 couvre les frais de scolarité et de pension de sept étudiantes pour l'année 70-71.

Mlle Charlotte L. VanDine, de Montréal, présidente de la Fédération canadienne des clubs de femmes de carrières,

...un exemple tragique: le Pakistan

OTTAWA (par Clément Trudel) — Il faut cesser de polir et repolir des théories sur le développement et donner la priorité aux emplois, afin d'éviter la déconfiture du Pakistan que l'on citait depuis dix ans comme un modèle de développement mais qui vient d'expérimenter la poussée des masses. A cause du chômage et de la mauvaise distribution des richesses.

C'est l'avis exprimé hier à la 12ème conférence mondiale de la société pour le développement international par un conseiller de la Banque mondiale. M. Mahbub Ul Haq, qui a servi 13 ans dans des organismes de planification au Pakistan.

Mahbub Ul Haq avoue vouloir situer dans une nouvelle perspective la question du développement et, bien qu'il ne puisse accepter le régime politique de Pékin. Il affirme que la "Chine communiste" est en train de vivre un "système que beaucoup de nos gens ne peuvent qu'envier et féliciter" (look at with envy and praise). Ce système valorise avant tout l'éradication de la pauvreté et de toutes ses séquelles, sans être hypnotisé par l'accroissement du PNB, précise M. Haq qui a déjà eu l'occasion d'observer la République populaire de Chine de l'intérieur.

Le conseiller de la Banque mondiale fonde son rêve de "folie" sur les constatations auxquelles l'ont mené les publications traitant du développement dans le monde: aux dires mêmes du Bureau international du travail (BIT), nous ne connaissons pas les dimensions exactes de l'emploi et du sous-emploi. La création d'emplois vient ordinairement au deuxième rang dans les stratégies établies pour les pays en voie de développement, de sorte que dans un pays comme l'Inde, la pauvreté n'est pas moindre aujourd'hui qu'il y a vingt ans, 50% de la population n'a pas le revenu considéré comme étant le seuil de la pauvreté par les au-

tres pays). Des références multiples à la "générosité" des pays développés ne sont pas aussi facilement vérifiables dans les faits.

Les prescriptions des économistes, par des mécanismes visant à régulariser les prix et les coûts taux d'intérêt, taux de change, dispositions visant à équilibrer à l'intérieur d'un pays l'agriculture et l'industrie ne militent généralement pas pour la création d'emplois, ajoute Mahbub Ul Haq qui se dit à la recherche d'une "technologie intermédiaire", pour éviter que les achats se fassent presque en entier dans les pays de l'Ouest ou au Japon.

Concrètement, M. Haq veut une approche "sélective" des problèmes de développement auquel "nous n'avons pas rendu service" à ce jour en insistant sur des plans où la lutte contre la pauvreté et le combat contre la sous-alimentation, les maladies et l'analphabétisme ne figuraient qu'en appendice. Il faut définir concrètement un revenu mesurable en besoins, pour échapper à la tyrannie de l'offre et de la demande et s'occuper de planifier tous les aspects de la consommation.

Mahbub Ul Haq estime que "l'on a perdu de vue les véritables objectifs" au Pakistan où le taux de chômage atteignait 30% et où le revenu réel, en pouvoir d'achat, n'avait pas cessé de décliner. Le PNB a souvent "caché" les objectifs véritables d'une société et M. Haq désire qu'une politique d'emploi se retrouve à la tête des préoccupations des planificateurs.

Le conseiller de la Banque mondiale lance l'avertissement que les pays en voie de développement devront établir un programme de plus grande auto-suffisance par la mobilisation intensive de leurs richesses domestiques et l'utilisation plus grande de la technologie et des spécialistes locaux.

Les bibliothécaires d'université font valoir leur cas particulier

Les bibliothécaires des universités du Québec ont obtenu hier l'assurance que le Comité consultatif du livre se penchera avec sollicitude sur les problèmes particuliers aux bibliothécaires universitaires par suite de la mise en oeuvre du nouveau régime du livre dans la province.

M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles, a rencontré les représentants

des bibliothèques d'université ainsi que les porte-parole des trois groupes de bibliothécaires: Association canadienne des bibliothécaires de langue française; Corporation des bibliothécaires du Québec et Association des bibliothécaires du Québec.

Ceux-ci ont expliqué au sous-ministre que le nouveau régime — qui fait obligation à toutes les institutions subventionnées d'acheter désormais leurs livres dans les librairies reconnues — suscite des difficultés réelles qui appellent des distinctions et des exceptions, lesquelles n'ont pas été suffisamment prévues dans l'arrêté ministériel créant le nouveau régime. Ainsi, les bibliothèques ont toujours acheté un certain nombre de livres d'occasion chez des spécialistes européens, à Paris, à Bruxelles, à Rome, etc. Ces spécialistes n'accepteront pas de passer par un intermédiaire au Canada. Comment faire pour surmonter cette difficulté? De même, les délais seront plus longs et les coûts plus élevés.

Le sous-ministre a répondu que ces problèmes seront examinés avec attention par le Comité consultatif du livre qui groupe sept membres représentant les bibliothécaires, les libraires, les éditeurs (littérature), les éditeurs de manuels, le public, ainsi que des observateurs des ministères de l'éducation, du commerce et des affaires culturelles.

L'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire, est-elle correcte?

Prière de nous le dire maintenant, avant que ne soit imprimé le nouvel annuaire de **MONTREAL** le 15 juin

Examinez l'inscription qui vous concerne, dans l'annuaire actuel. Si vous désirez la faire modifier, appelez notre bureau d'affaires.

Pour les inscriptions de résidence appelez **844-9911**
Pour les inscriptions d'affaires appelez **870-8711**



DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

LACERTE St-Jérôme. Le 16 mai 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé. Le révérend père Eugène Lacerte Jésuite. Laisse sa soeur Mère Saint Louis de Gonzague, Ursuline de Trois-Rivières, sa belle-soeur, Mme Charles Emile Lacerte; ses beaux frères; Dr Henri N. Bordeleau et Paul Gauthier et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 19. Le convoi funèbre partira de la Résidence des Jésuites, Village Lafontaine (St-Jérôme) à 2 heures 30, pour se rendre à la chapelle de la Communauté où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Communauté, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS



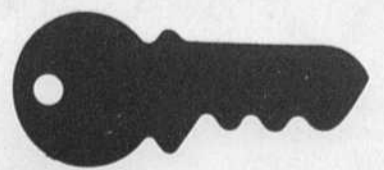
M. Roger Dulude et sa fille Carole ainsi que la famille Albert Saurette, sa soeur (Thérèse) Mme Georges Gravel ses frères; Jean-Guy, Normand, Michel Saurette désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Roger Dulude née Gabrielle Saurette soit par offrandes de spirituels, télégrammes, visites sympathiques, services rendus ou assistance aux funérailles.

Soyez l'hôte parfait d'un banquet!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraichissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

Voyage en perspective?

Appelez 877-4032 pour une réservation immédiate dans un hôtel CN



Le Point du Jour

avec Jean Lévesque
demain, 19 mai
13 h 00 / 14 h 00

invite
GABRIEL LOUBIER

candidat à la chefferie de l'Union Nationale

CKAC 73



Le premier ministre ontarien, M. William Davis, a visité en fin de semaine, en compagnie de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du tourisme du Québec, le fort de Midland, en Ontario, où un musée a été ouvert. La Compagnie franche de la Marine, de Montréal, dont les membres portent le costume des premiers soldats cantonnés au Canada, au 17e siècle, a pris part à la cérémonie. (Téléphoto PC)

Martial Asselin:

Le 'nouveau fédéralisme' canadien devra reconnaître l'existence de 'deux nations'

TROIS-RIVIERES (PC) — M. Martial Asselin PC-Charlevoix s'est prononcé hier, en faveur d'un nouveau fédéralisme canadien qui tienne compte de l'existence de "deux nations" et permette au Québec d'être "une société distincte ou une entité nationale en Amérique du Nord".

M. Asselin, qui s'adressait aux membres du club Kiwanis, à Trois-Rivières, a soutenu que si ce nouveau fédéralisme n'était pas instauré au pays d'ici un an ou deux, il ne serait plus possible de revenir le Québec dans la Confédération.

D'autre part, M. Asselin a soutenu que l'on devrait abolir le système monarchique au Canada et lui substituer un régime républicain.

M. Asselin a précisé que ses opinions constitutionnelles avaient été confirmées par les rencontres qu'il a eues avec les Canadiens lors des visites que le comité mixte des Communes et du Sénat sur la constitution a effectuées partout au pays.

Ce nouveau fédéralisme, a-t-il dit, devra reconnaître le prolongement international des compétences québécoises exclusives.

"Le Québec veut avoir le pouvoir d'avoir des relations normales, qui lui sont d'ailleurs vitales, avec le reste de la francophonie dans les domaines où il exerce une juridiction exclusive; c'est le cas de l'éducation, des télécommunications, de la culture, etc."

"Il n'acceptera pas que l'on intimide les pays qui veulent échanger avec lui," a commenté le député conservateur.

M. Asselin, qui prône le concept des "deux nations" depuis plusieurs années, contrairement à son chef, M. Robert Stanfield, a d'autre part soutenu que le Québec "a absolument besoin de contrôler les champs de la sécurité sociale, de la télévision éducative et de la radiodiffusion, moyens qui auront un impact déterminant sur la vie sociale et culturelle de la population québécoise."

D'autre part, le député a dit que la nouvelle constitution

devra reconnaître aux Etats membres le droit de nommer un certain nombre de sénateurs et de juges à la Cour suprême.

M. Asselin a enfin rappelé qu'il considère comme inacceptable le projet de formule d'amendement à la constitution canadienne, retenu par les chefs des gouvernements canadiens, lors de leur dernière conférence constitu-

tionnelle, l'hiver dernier. Ces derniers doivent prendre une décision sur cette formule lors de leur prochaine conférence qui aura lieu à Victoria, C.-B., en juin.

Le député conservateur estime que cette formule, dite "formule Turner", met le Québec dans une "camisole de force" puisque ses exigences constitutionnelles seront soumises au veto de l'Ontario,

ou à ceux de deux provinces de l'Ouest ou deux provinces de l'Est.

Et, d'ajouter M. Asselin, si le Québec parvient à éviter tous ces veto, il aura encore à écarter celui du gouvernement central qui est absolu.

Le député suggère plutôt que l'on s'entende d'abord sur le contenu de la nouvelle constitution avant d'adopter toute forme d'amendement.

M. Cloutier aux Chinois

Le ministre de l'immigration du Québec, M. François Cloutier, a rappelé hier aux membres de la colonie chinoise de Montréal que son ministère devait favoriser le rapprochement des immigrants à la majorité francophone et leur apprentissage de la langue française.

"Nous souhaitons, a dit M. Cloutier aux Chinois, que les groupes ethniques, dont vous êtes, prennent une conscience plus juste des particularités du milieu québécois et de son caractère foncièrement français."

Il a d'autre part rendu hommage à l'ingéniosité, à la minutie et au sens des affaires des Chinois et il les a félicités d'être des citoyens paisibles et parmi les plus respectueux de la loi.

Il a cependant fait remarquer aux Chinois qu'ils avaient une trop grande tendance à s'isoler au sein de la société québécoise.

"Il est vrai, de dire le ministre, que le Québec pose à ses minorités non anglophones un problème psychologique délicat. Cet isolement relatif, je n'hésite pas à déclarer que vous n'en êtes que partiellement responsables. En effet, notre société n'a peut-être pas été assez accueillante pour ceux qui ont choisi d'y venir vivre."

Mais M. Cloutier a fait part à son auditoire de l'inquiétude qu'il ressentait devant le fait que 80% des immigrants adoptent la langue anglaise plutôt que la langue française, celle de la majorité.

Le Western Canada Party présentera quelque 15 candidats

WINNIPEG (PC) — Le Western Canada Party espère présenter des candidats dans environ 15 circonscriptions, lors des prochaines élections fédérales. Voilà, en substance, ce qu'a déclaré le chef du tout récent parti, M. Douglas A. Ligertwood, au cours d'une entrevue accordée à la suite d'une conférence portant sur la politique du parti.

M. Ligertwood a cependant ajouté qu'il plairait aux membres du parti de présenter des candidats dans chacune des 70 circonscriptions de l'ouest du pays, mais que c'était un rêve et de plus une impossibilité, compte tenu de la jeunesse du parti.

En effet, on se souvient que le Western Canada Party a été fondé en janvier dernier, en outre, il ne compte actuellement que 150 membres.

C'est au cours d'une assemblée publique que le président du parti a défini les buts qu'il poursuivait:

— l'abolition des tarifs discriminatoires dans le domaine du transport par fret dans l'ouest du Canada;

— l'établissement de l'anglais comme langue officielle dans cette région;

— l'instauration d'une pension de vieillesse qui ne serait pas sacrifiée à la politique de lutte à la pauvreté appuyée par le gouvernement fédéral.

M. Ligertwood a précisé que son parti n'endossait pas la thèse du séparatisme de l'ouest: "Nous savons que l'ouest du Canada pourrait exister par lui-même, mais nous ne sommes pas intéressés à nous séparer du reste du pays. Nous désirons simplement que toutes les parties de cette région soient traitées de façon équitable".

Directeur de la commission radio-TV

La Conférence catholique canadienne vient de nommer M. l'abbé Jacques Paquette, de Trois-Rivières, au poste de directeur de la commission de la radio-télévision à l'Office national des Communications sociales.

Cette nomination survient au moment où M. Paquette terminait, en Europe, un stage d'études et de perfectionnement en communications sociales. Déjà diplômé en ces matières de l'université Laval, il avait auparavant assumé la direction de l'Office diocésain des communications sociales, à Trois-Rivières, de 1966 à 1970. Durant le même temps, il a animé une émission religieuse hebdomadaire au poste CKTM-TV de cette ville.

Ordonné prêtre en 1961, M. Jacques Paquette a été successivement professeur au séminaire de Trois-Rivières et secrétaire de l'office trifluvien de la pastorale d'ensemble. Il occupera à l'Office national, situé à Montréal, le poste laissé vacant par le récent départ de M. Jean-Paul Belleville.

Une délégation du Vatican se rend en URSS

CITE DU VATICAN (AFP) — En réponse à une invitation qui lui a été faite par le patriarche de Moscou, Paul VI a décidé d'envoyer une délégation de l'Eglise catholique pour participer, en qualité d'hôte, au synode local de l'Eglise orthodoxe russe qui procédera à l'élection de son patriarche successeur du patriarche Alexis, décédé le 18 avril 1970. Ces cérémonies se dérouleront au monastère de Zagorsk et dans la cathédrale de Moscou, du 30 mai au 6 juin.

La délégation de l'Eglise catholique sera composée du cardinal Jan Willebrands, président du secrétariat pour l'union des chrétiens, et du père John Long, s.j., chef de bureau du secrétariat.

Le cardinal Willebrands était allé à Moscou, en avril 1970, pour assister aux funérailles du patriarche Alexis. C'était la première fois dans l'histoire qu'un cardinal de l'Eglise romaine se rendait à Moscou.

Après 14 ans d'attente

Le plus célèbre condamné à mort obtient un nouveau procès...

NEW YORK (AFP) — Après 14 années passées dans une cellule du quartier des condamnés à mort de la prison de Trenton, dans le New Jersey, Edgar Smith, 37 ans, le plus célèbre des condamnés à mort américains depuis Caryl Chessman, a la possibilité d'être libre dans 60 jours. Il

lui aura fallu faire appel 19 fois depuis le 4 juin 1957, où il avait été condamné à la chaise électrique, pour obtenir une révision de son procès. Le juge d'une cour d'appel fédérale de Newark a en effet décrété vendredi que le procès qui avait abouti à la condamnation de Smith était illégal

pour vice de forme. Il reste 60 jours au ministère public pour intenter un nouveau procès à condition de réunir de nouvelles preuves et de ne pas utiliser celles — jugées illégales — par la cour d'appel de Newark qui avaient été avancées lors du procès de 1957. Si d'ici là, le ministère public renonce à

cette procédure, Smith sera libre.

En dépit de l'ombre de la chaise électrique — la peine de mort est toujours applicable dans l'Etat du New Jersey — Edgar Smith a mis à profit les 5,000 jours qu'il a passés en prison non seulement à s'occuper activement de la procédure de ses divers appels, mais il est devenu écrivain, auteur d'un "best seller", de plusieurs romans policiers, et conseiller juridique de plusieurs de ses co-détenus.

"Entre les quatre murs de ma cellule, j'ai appris à vivre" écrit-il dans son autobiographie intitulée "Exposé contre la mort" (Brief Against Death). Tout avait commencé le 4 mars 1957. Ce soir là, une jeune fille de 15 ans, Vickie Zielinski, n'était pas rentrée chez ses parents depuis l'école qu'elle fréquentait à Bergen, dans le New Jersey. Le lendemain, on retrouvait son corps dénudé et mutilé dans une carrière. Edgar Smith, un voisin, ancien fusilier marin sans emploi, bon à rien, plutôt ivrogne, négligeant sa jeune femme et un bébé de 2 mois pour offrir des promenades en voiture aux jeunes filles des environs, était immédiatement soupçonné.

Après 24 heures d'interrogatoire, la police obtenait des aveux que, par la suite, l'accusé avait constamment refusé de signer et de répéter. Trois mois plus tard, jour pour jour, il était condamné à la chaise électrique et transféré à la prison de Trenton, capitale du New Jersey, où il allait passer 14 ans. Immédiatement, il se mit à parfaire ses études par correspondance, attendant la comptabilité, l'économie politique et le droit criminel, et à dévorer tous les livres qui lui tombaient sous la main.

Il entretient une vaste correspondance avec ses avocats, avec des journalistes célèbres, comme William Buckley, s'occupe sans relâche de "sa cause" et même de celles de plusieurs de ses co-détenus. En 1968, il publie son premier livre qui devient rapidement un "best seller", ce qui l'encourage à poursuivre sa lutte. Son dernier article doit paraître le mois prochain dans le mensuel "Esquire". Il l'avait écrit il y a plusieurs semaines et, par une ironie du sort, déclarait être prêt à se reconnaître coupable d'homicide involontaire pour échapper à la peine de mort et faire valoir ses droits à une mise en liberté surveillée. "J'aimerais mieux être libre qu'innocent légal", écrit-il.

HMH Editions Hurtubise - H.M.H.
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Charles Garreau

Les soucoupes volantes

20 ans d'enquêtes

Des rapports, des faits troublants
Un livre troublant

HMH Editions Hurtubise - H.M.H.
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Le Best seller no 1

Fernand Dumont La vigile du Québec Octobre 1970: l'impasse?

Collection Constantes \$3.50 - Collection H / \$2.50

2e édition sous presse — 6e mille

Logements pour familles à faible revenu

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Le gouvernement du Canada

invite les intéressés à formuler une demande de prêt aux termes de l'article 16 de la Loi nationale sur l'habitation, afin d'aider à concevoir, construire et exploiter 150 logements à caractère social à Granby, Qué.

Aucun dépôt n'est exigé au moment de la soumission de la proposition, mais une fois qu'une proposition aura été acceptée, l'emprunteur devra remettre un chèque équivalant à \$35 par unité de logement, libellé à l'ordre de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Chaque ensemble devrait consister en un mélange d'unités de logement conçues spécialement pour répondre aux besoins d'espace des familles nombreuses à faible revenu.

Le soumissionnaire devrait être propriétaire du terrain destiné à ces projets, ou en être locataire à bail, ou encore posséder une option d'achat.

L'article 16 de la Loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts s'élevant jusqu'à 95 p. 100 de la valeur d'emprunt d'un ensemble d'habitation à loyer, selon l'évaluation de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Les prêts, qui doivent être garantis par une première hypothèque sur la propriété, portent intérêt à 7 1/4 p. 100 et peuvent être amortis en 50 ans.

Les emprunteurs doivent être disposés à passer un contrat d'exploitation avec la Société centrale d'hypothèques et de logement. Ce contrat stipulera le montant maximal des loyers à exiger pour chaque unité de logement ainsi que le revenu maximal des aspirants locataires. Le calcul des loyers proposés pourra comprendre un dividende constituant un revenu sur la mise de fonds de l'emprunteur.

Il faut soumettre sa demande de prêt en deux copies accompagnées de deux jeux des plans et cahiers des charges préliminaires. La Société se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition.

Un comité composé de personnes du milieu et reconnues pour l'intérêt qu'elles portent aux problèmes de logement sera chargé d'examiner les propositions. Le choix définitif sera laissé surtout au bon jugement du comité qui déterminera dans quelle mesure chaque proposition répond aux besoins, en ce qui touche les loyers mensuels, l'équilibre entre les aires de séjour et de repos, compte tenu des exigences des familles nombreuses, de la qualité et de l'excellence du plan et du design, du coût peu élevé d'entretien et d'exploitation, de l'emplacement, des commodités ainsi que des dates de mise en chantier et d'achèvement.

Les propositions préparées en duplicata, cachetées et portant clairement l'indication "Proposition (s) de construction de logements à loyer aux termes de l'article 16 de la LNH" seront acceptées jusqu'à 14 heures, le mardi 29 juin 1971.

Pour obtenir tous les renseignements détaillés sur la "Demande de propositions" et sur les "Instructions générales", il faut s'adresser au

Gérant du bureau de Sherbrooke
Société centrale d'hypothèques et de logement - Pièce R-16
740 ouest, rue Galt,
Sherbrooke, Qué.
Téléphone: 567-5239

Adresse postale:
Case postale 910
Sherbrooke, Qué.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement

L'honorable Robert Andras,
Ministre fédéral chargé du logement

arts

Un beau dimanche à Cannes

Quelques visites incognito, la rentrée d'Arrabal et le succès de la Hongrie

(AFP) — Pendant que sur l'écran du palais du festival le désespoir feutré de la vieillesse ("Amour") succède à une ébauche de désaliénation et une tentative de retour au bonheur originel ("Walk About") la vie redevient familière sur la Croisette. Les festivaliers ont retrouvé leurs aises et les anecdotes bonnes à colporter se multiplient.

Quelques personnes ont remarqué dimanche matin, dans la salle du palais, le prince héritier du Luxembourg venu voir, incognito, le court-métrage belge "Paul Delvaux ou les femmes défendues" de Claude Lelouch arrivant en yacht la veille en route vers le pont de son bateau ancré dans le port que pour aller voir, incognito lui aussi, quelques films inédits présentés à la quinzième des réalisateurs. L'un d'eux, "Mais ne nous délivrez pas du mal" de Paul Seria, a connu un record d'affluence. Les attachés de presse astucieux avaient distribué en effet, le jour même de la projection, la photocopie d'une lettre d'interdiction totale du film, signé Jacques Duhamel, qui précise: "C'est une oeuvre que la commission considère comme l'une des plus malsaines qu'elle ait eu à examiner, en raison de la perversité, du sadisme et des fermentations de destruction morale et mentale qui y sont contenues".

"Walk About", de Nicolas Roeg, présenté par la Grande-Bretagne a laissé les spectateurs perplexes, mais a enthousiasmé de nombreux journalistes. L'action se déroule dans le désert australien. Deux enfants abandonnés au cours d'un pique-nique par leur père qui s'est donné la mort après avoir tenté de les tuer à la carabine, se trouvent amenés, pour survivre, à demander de l'aide à un aborigène adolescent en voyage d'initiation. Le retour à la vie civilisée ne se fera pas facilement. Dans les cinémas de la vil-

le, consacrés pour la plupart au marché du film, ce que l'on appelle ici le cinéma "porno" est de retour. Premier film attendu: "Les mâles", du Canadien Gilles Carle, qui sera présenté demain à minuit dans une salle où les ouvreuses seront remplacées par des hommes vêtus d'un petit pagne. Mais, en dehors du sexe et du scandale, les festivaliers profitent volontiers du plein air, ainsi le juré Eric Segal ("Love Story") court chaque jour une heure sur la plage ou dans les stades du voisinage.

Une boucailade
Durant ce dimanche après-midi à Cannes, on s'est également boucailé pour assister à la projection de la première oeuvre cinématographique du dramaturge espagnol Arrabal, qui s'intitule "Viva la Muerte".

Un demi-millier de candidats ont dû rebrousser chemin après s'être longuement boucailés aux portes de la salle Jean Cocteau, dans l'enceinte même du palais des festivals. Il y avait parmi eux le célèbre cinéaste espagnol Luis Bunuel et l'écrivain français Yvan Audouard.

Festival Shaw

Malade, Louise Marleau interrompt sa tournée

(PC) — Obligée de subir, dimanche, une appendicectomie, la comédienne montréalaise Louise Marleau a dû quitter temporairement la troupe qui présente en tournée d'avant-saison la pièce intitulée "The Philanderer", dans le cadre du festival Shaw 1971.

La troupe devait se produire à sept reprises, à compter de ce soir, à Niagara-on-the-

"Viva la Muerte", exploité depuis en France, a déjà soulevé "à cause de ses outrances" dit-on, maintes polémiques. Il est à la fois un long cri de douleur, d'amour et... de blasphèmes. Arrabal y jette péle-mêle la tendresse, l'insulte, l'anti-cléricisme, l'anti-militarisme et la rage.

Un enfant espagnol, interprété par le jeune acteur tunisien Mahdi Chaouch, recherché par son père anarchiste fusillé à la suite d'une dénonciation de sa propre femme, dévote et nationaliste.

Cette longue quête, jalonnée de nombreuses séquences surréalistes, baignent dans le sang; celui du mouton qu'on égorge, du supplicié qu'on empale ou bien encore de l'enfant qu'on martyrise.

"Viva la Muerte" a été tournée en Tunisie. "Ce pays ressemble beaucoup à l'Espagne de mon enfance, a dit Arrabal. Il est plus espagnol que nature".

Devant le succès rencontré auprès des festivaliers, les organisateurs de la semaine internationale de la critique ont décidé de donner deux

séances supplémentaires à leur intention dans un cinéma de Cannes.

Histoire d'amour
La Hongrie a également un beau succès avec le film "Amour" qui a fait l'unanimité parmi les critiques et les journalistes.

Les plus optimistes des festivaliers, surtout parmi les journalistes italiens, en font d'ores et déjà l'un des favoris au palmarès: "Au moins pour le prix d'interprétation féminine", ont-ils dit en évoquant les noms de Lili Darvas et Mari Torocsik, les deux principales protagonistes du film.

"Amour" est la plus belle histoire d'amour. Une mère presque centenaire et à demi-impotente (rôle tenu par Lili Darvas) et sa bru "belle jeune femme rousse" à laquelle Mari Torocsik a prêté son visage, attendent le printemps, jaloux. Il est en prison pour une raison politique. La mère ignore les véritables raisons de son absence. Tout au long de plusieurs années, la jeune femme s'efforcera de lui cacher afin de la maintenir en vie "par l'espoir".

spectacles

66 musiciens sont choisis pour faire partie de l'orchestre mondial des Jeunesses musicales

Lors d'une conférence de presse qui avait lieu dernièrement à Toronto, Gilles Lefebvre, président de la fédération des jeunes musicales et maestro Karel Ancerl, directeur musical de l'orchestre symphonique de Toronto ont dévoilé les derniers développements de l'orchestre mondial des Jeunesses Musicales.

Parmi dix-huit des vingt-neuf pays-membres de la fédération internationale des jeunes musicales, des candidats ont été choisis pour l'orchestre mondial des jeunes musicales qui sera dirigé en 1971 par maestro Ancerl.

Le professeur Ezra Schabas de l'université de Toronto qui auditionna au Canada et aux Etats-Unis et Georges Octors de Belgique qui auditionna en Europe ont sélectionné soixante-six musiciens âgés de seize à vingt-trois ans parmi les pays suivants: Autriche (2), Belgique (6), Canada (6), Danemark (1), France

(4), Espagne (3), Etats-Unis (6), Grèce (4), Grande-Bretagne (6), Hollande (6), Hongrie (4), Italie (3), Norvège (3), Pologne (3), Portugal (3), Suisse (3), Suède (2) et Yougoslavie (1).

Les pays suivants n'ont pas encore fourni les musiciens pour compléter l'orchestre: Allemagne Fédérale, Argentine, Brésil, Chili, Israël, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Philippines, Uruguay. Chaque pays peut fournir jusqu'à concurrence de six musiciens.

Le chef d'orchestre monténégrin, Pierre Héty qui est présentement directeur associé de l'orchestre symphonique de Détroit et directeur musical de l'orchestre Kalamazoo répètera avec les musiciens à partir du 8 au 18 juillet au camp d'été de jeunes musicales de Belgique. Les répétiteurs seront le clarinetiste canadien Jean Laurendeau pour les instruments à vent et Messieurs Georges Carael, Charles Bartsch et Georges Octors de Belgique pour les cordes et l'harmonie. Le directeur de la section percussion nommé par la Grande-Bretagne est James Blades. Maestro Ancerl dirigera l'orchestre le 18 juillet. Il y aura une répétition générale au Château d'Ath-Irchonwelz le 25 juillet pour donner deux concerts à Florence. Le premier sera un concert en plein air au Palais Pitti de Florence pour des délégués du congrès international des jeunes musicales et le second aura lieu le lendemain pour subvenir de l'aide aux victimes des inondations de Florence en 1966.

"Kamouraska" d'Hébert sera porté à l'écran

Le succès du dernier roman d'Anne Hébert "Kamouraska" se confirme. Après avoir obtenu, il y a quelques semaines, le Prix des libraires 1971, "Kamouraska" va être publié

aux Etats-Unis, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Finlande. En outre, des pourparlers sont en cours en vue de porter l'oeuvre à l'écran.

UNE REUSSITE TOTALE! 14 ANS

LE BOUCHER

UN FILM DE CLAUDE CHABROL

avec STEPHANE AUDRIAN JEAN YVES

4e semaine

12:45, 2:50, 5:00
7:15, 9:30

VENDOME

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

le dernier et le plus beau FILM DE SERGIO LEONE VERSION FRANÇAISE COMPLETE

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

"Domage que je n'y sois pas!"

2e SEM. — Clint Eastwood

CE SOIR WESTERNS à l'OUTREMONT

à 6 h 00 et 9 h 00 1248 BERNARD

INFORMATIONS: 277-3233

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot" TOUS

voici le nouveau film de Jacques Tati

Partie

un film de jacques tati

CE SOIR à 7:15 et 9:30
SAMEDI et DIMANCHE à 2:30, 5:00, 7:15, 9:30

Comédie Canadienne

144, rue St-Catherine

141-861-3476

"Un Fou-Rire Garanti!"

DANY CARREL PHILIPPE NOIRET

un film de YVES ROBERT d'après

CLERAMBARD

l'oeuvre de MARCEL AYMÉ

2e Représentation complète à 12:30, 2:40, 4:50, 7:05 et 9:20 p.m.

IMPERIAL

1430 Bleury 288 7102

CE SOIR 20 h 30 ET JUSQU'AU 23 MAI DIM. 23 MAI: MAT. 14 h 30

JACQUES DUFILHO

CLAUDE GIRAUD

CHARLES MILLOT

LE GARDIEN

d'HAROLD PINTER Adaptation d'ERIC KAHANE

UN CHEF D'OEUVRE...

JEAN-JACQUES GAUTIER (LE FIGARO)

SOIR: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00
MAT.: \$2.50 - \$3.50 - \$4.00 - \$5.00

En vente: Place des Arts, CCA, 1822, ouest, Sherbrooke (sous-sol) et agences ville et banlieue, 932-2234

Commandes postales à CCA avec chèque, mandat ou Chèque Étudiants et Age d'Or (51.00) à CCA seulement.
COMMANDES PAR TELEPHONE A CCA: 932-2171

FRONT DE LIBERATION POÉTIQUE DU QUÉBEC (FLPQ)
annonce commémorée par LES PRODUCTIONS IN-FRA
ATTY:FRANCA/USA
ATTY:FRATERNALISME
État du Québec (CANADA)

THÉÂTRE MAISONNEUVE

SALLE RESNAIS AIR CLIMATISÉ POUR TOUS

JEAN-CLAUDE BRIALY

3e semaine

ERIC ROHMÉR

LE GENOU DE CLAIRE

8e SEMAINE

LA MAISON DES BORIE

UN FILM DE JACQUES DONIOL-VALCROZE

Acclamé comme le plus beau et meilleur film québécois!

18 ANS Adultes

Finalemment...

avec: CHANTAL JACQUES RENAUD RIBEROLLES

EN COULEURS

réalisateur Richard Martin

une production des INDUSTRIES DENIS S. PRATIS

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274 6155

COLLÈGE LIONEL-GROULX

STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE

OPTION-THÉÂTRE

(SECTEUR-PRODUCTION)

Le Collège offre des cours dans le secteur de la production de spectacles (décor, costumes, régie, éclairage, publicité, etc.). Il reste encore des places disponibles pour l'année 1971-1972. Le cours est d'une durée de trois ans. Les intéressés sont priés de communiquer au plus tôt avec le Directeur de l'Option-Théâtre, Collège Lionel-Groulx, Ste-Thérèse-de-Blainville, tél.: 430-3120, poste 74.

Raymond-C. Lapierre
Responsable de l'information

Une charmante histoire d'amour. MONTREAL STAR

18 ANS Adultes

Blushing Charlie

VILGOT SJÖMAN

EN SEMAINE: 7:30 - 9:30 DIMANCHE: 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30

FESTIVAL

5550 Sherbrooke, O 525-8600
489 5559 1206, St. Catherine.e

Cinéma ODEON

6e SEMAINE POUR TOUS

Le meilleur Claude Lelouch

— L'EXPRESS

MEILLEUR FILM ÉTRANGER DE L'ANNÉE!

À VOIR A TOUT PRIX

— Le Devoir

EN COULEURS

ENQUÊTE SUR UN CITOYEN

de JACQUES TOUIT PATTON

FILM d'ÉLIO PETRI

VERSION FRANÇAISE

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT EN COULEURS

LE VOYOU

CE SOIR 7:30 9:40

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8050

CE SOIR 7:30 9:30

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388 4210

UN FILM SANGLANANT D'OU JAILLIT LE RIRE

14 ANS

MASH

VERSION FRANÇAISE EN COULEURS

10e SEM.

CE SOIR 7:30-9:30

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388 4210

télévision

CBFT	CFTM
9:35 Aujourd'hui CBFT	7:20 Mire-Musique
9:38 Malcan père et fils	7:25 Horaire-Bienvenue
10:30 Le Franbois	7:30 Les P'tits bonshommes
10:30 En mouvement	7:45 Mini-Annonces
10:45 Poly	8:00 Bonjour
11:00 La souris verte	8:15 36-24-36
11:15 Glaniers "Emission agricole"	9:00 Madame est servie
11:45 "Hompreneurs de laurier"	9:00 Pour vos mesdames
1:00 Cinema	9:00 "Bon-tire dans la famille"
"Peau de banane" (Comédie Franco-Italienne 1963)	11:30 Le lot de la jungle
2:30 N'out ni non	12:05 "Le scarabe d'or"
3:00 Femme d'aujourd'hui	12:15 Le 10 vous informe
4:00 Bobino	11:00 Cine-Mardi
4:30 Sol et Gobelet	11:00 "Le grain de sable" (Drame Franco-Italienne 1965)
5:00 Petrus dans l'espace	2:00 Cinema
6:00 Les 2D	"Escalier à Tokyo" (Comédie American 1958)
6:30 Téléjournal	3:30 A vous de jouer
6:40 24 heures	4:00 Le cirque du capitaine
6:55 Nouvelles du sport	5:00 Bon appetit
7:00 La dynastie du Furety	6:00 Studio 10
9:00 Moi et l'autre	7:00 Le 10 vous informe
9:30 Hue des pigrons	7:25 Les commentaires de
10:00 Farnal 60	7:30 Hawaii 5-0
11:00 Téléjournal	8:30 Symphonies
11:20 Nouvelles du sport	9:30 Mannix "Traquenards 2"
11:30 "La Dame de Constantinople" (Film de J. Eiek - Hongrois 1960)	10:00 Cherchez le magot
1:15 Téléjournal	

CBMT
8:30 Standby Six
8:35 Mr Dress-up
9:00 Bonjour Française
9:30 Canada School Telecasts
9:45 Patafasc
10:00 Canadian school Telecast
10:30 Friendly Giant
10:45 Chez Hélène
11:00 Sesame Street
12:00 Elwood Glover's Luncheon Date
1:00 Dream of Jeanie
1:35 North Maple
2:00 Double exposure
2:30 Coronation Street
3:00 Royal visit
3:30 Edge of Night
4:00 The Galloping Gourmet
4:30 The Banana Spits
5:00 Oups!
5:30 The Beverly Hillsbillies
6:00 My three sons
6:30 Hourglass
7:30 Education Report
10:30 TBA
11:00 The National
11:22 Viewpoint
11:30 Night Report and Sports Final
11:45 Telety
12:30 One of a kind
1:20 Final report and weather

CBFT	CFTM	CBMT
10:30 Le 10 vous informe	10:00 Man Trap	10:30 The Pierre Berton Show
11:00 En pantoufles	11:00 John Manolesco	11:30 McGowan
11:05 "Étrange destin" (Drame - Français 1946)	12:00 The Flintstones	12:00 The Flintstones
12:35 Dernière édition	12:30 Matinee with Joe Van	"How I spent my summer vacation" (Drame - 1967)
12:40 Fin des émissions	2:30 Famous Jury Trials	3:00 Another World
	3:00 Another World	3:30 Troubles with Tracy
	4:00 Bewitched	4:30 Laisse "Fire Watchers"
	5:00 Truth or consequences	5:30 Best the clock
	6:00 Pulse	7:00 The courtship of Eddie's Father
	7:00 The courtship of Eddie's Father	7:30 The mod squad
	8:30 Nashville North	9:00 The TV National News
	9:00 Diana	11:18 Pulse
	11:00 The Barbara McNair Show	11:45 Tuesday night feature movies
	11:18 Pulse	"Monster on the Campus" (Horreur - American 1958)
	11:45 Tuesday night feature movies	1:45 University of the air
	1:45 University of the air	2:15 Montreal bulletin board

cinéma

ALOUETTE: "Un homme nommé cheval" 12:30, 3:00, 5:05, 7:10, 9:20

ANJOU: "Watering Heights" 7:05, 6:05

ARLEQUIN: "Run angel run" 2:45, 6:05

ATWATER: "La grosse pagaille" 1:05, 4:25, 7:45

ATWATER: (Cinéma 1) "Doctor's Wives" 1:10, 3:15, 7:15, 9:15

ATWATER: (Cinéma 2) "Mash" 5:15, 7:15, 9:20

ART: "End of the road" 7:00, 9:00

BERRI: "Un monde fou, fou, fou" 2:00, 5:00, 8:00

BONAVENTURE: "Eugénie" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

CANADIEN: "Finalemment" 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00

CAPITOL: "Après-ski" 12:30, 2:55, 5:00, 7:15, 9:20

CHAMPLAIN: "Femmes de médecins" 2:35, 5:15, 9:55 et "Matt Helm traque" 12:45, 2:25, 8:00

CHATEAU: "Tartan sexe sauvage" 12:30, 2:25, 6:30, 9:35 et "Luana fille de la jungle" 1:55, 4:50, 8:00

CINEMA CINQ: "Blushing Charlie" 7:30, 9:30

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1) "Lawrence of Arabia" 1:00, 4:30, 8:00

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2) "Little Big Man" 1:15, 3:35, 6:35, 9:15

CINEMA DE PARIS: "La faute de l'abbé Mouret" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

COMEDIE CANADIENNE: "Playtime" de Tati 7:15, 9:30

CREMAZIE: "Mash" 7:30, 9:30

DAUPHIN: Salle Renard: "Le Voyou" 7:30, 9:40 Salle McLaren: "Enquête sur un citoyen" 7:30, 9:35

ELYSEE: Salle Eisenstein "La maison des Borjes" Salle Resnais: "Le génou de Claire" (Film de Jean-Louis Godé) 7:30, 9:30 (pour les deux salles)

ELECTRA: "Tartan sexe sauvage" 3:15, 5:15, 9:15

ELYSÉE: "Luana fille de la jungle" 1:30, 4:50, 8:05

FLEUR DE LYS: "Les origines du comte" 5:30, 7:30, 9:30

FESTIVAL: Voir cinéma Cinq

SALLE HERMES: "The swimming pool" 2:00, 5:00, 8:00, 10:00

IMPERIAL: "Clerambard" 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25

JEAN-TALON: "Les matins clairs" 8:30, 10:45 et "Ton mari est inconnu" 6:40, 10:15

KENT: "Patton" 12:10, 3:00, 6:00, 8:55

LEWIS: "Battle of Neretva" 10:30, 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:25

LUCERNE: "Odd Couple" et "Barfoot in the park" 5:45

MADISON: Voir Jean-Talon

MIDI-MINUIT: "Jeunes filles bien" pour tous rapports" 12:00, 3:10, 6:20, 9:30 et "Mon nom est femme" 1:45, 4:55, 8:10

MERCUR: "Au service secret de sa majesté" 5:45, 9:35 et "Ne tirez pas sur le shérif" 7:55

MONKLAND: "Paint your wagon" 1:00, 5:15, 9:40 et "Italian Job" 3:30, 7:55

OUTREMONT: "J'étais une fois dans l'Ouest" (de S. Leone) en français: 6:00, 9:00

PALACE: "Valdez is coming" 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20

PAPINEAU: "L'aveu" et "Descente infernale" 7:05

PARISIAN: "Pile ou face" 10:30, 12:30, 2:30, 4:40, 6:50, 9:05

PIGALLE: "Pornissimo" 12:00, 3:10, 6:20, 9:35 et "Jou chère" 10:15, 1:35, 4:45, 8:00

PLACE DU CANADA: "There's a girl in my soup" 5:30, 7:25, 9:25

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): "Joe" 12:40, 2:40, 4:40, 6:40, 8:40

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "Woman in love" 1:25, 4:00, 6:35, 9:10

PLAZA: Voir Canadian

PUSSEYCAT: "The Swappers" 12:45, 3:50, 6:55, 10:00 et "Freedom to love" 2:15, 5:20, 8:25

RIVOLI: "Run angel run" 2:50, 6:00, 9:20 et "La grosse pagaille" 1:10, 4:30, 7:45

SEVILLE: "Mad dog and Englishmen" 1:05, 3:10, 5:15, 7:25, 9:40

SNOWDON: "Carmen baby" 1:35, 3:35, 5:35, 7:35

VENDÔME: "Le Boucher" (Chabrol) 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30

VAN HORNE: "The great white hope" 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35

VERDI: "Tropic of cancer" (de J. Strick) 7:30, 9:30

VILLERAY: "Au service secret de sa majesté" 5:45, 9:35 et "Ne tirez pas sur le shérif" 7:55

WESTMOUNT: "New Leaf" 1:15, 3:15, 5:10, 7:15, 9:20

WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1:00, 3:05, 5:10, 7:09, 9:00

YORK: "Little Murder" 1:00, 3:05, 5:10, 7:10, 9:10

ATYS & FRÈRES

annonce humoristique au Grand Public

Pour l'éclatement des Frontières 33 bals du tonnerre/22 éclairs

TOURNEE TRANSCANADIENNE TRANSDÉLTAÏQUE CYCLONE '71 FROM COAST TO COAST MOUVEMENT TRICONTINENTAL

MARGE CENTRALE DES ENFANTS D'LA BALLE INTERNATIONALE FRATERNALISTE (IN-FRA) (pour oublier les mesures de guerre de l'hiver) présenté en juin, juillet, août au QUÉBEC ET EN ONTARIO

Dieu n'est pas mort Il est d'not' bord (GOD IS NOT DEAD) FESTIVAL ESTIVAL ANTI-KAKI!

Après la guerre des nerfs 33 nuits de poésie 22 artistes en beau fusil 22 bouches à feu 22 balles pour un feu 22 extra-célestes 22 numéros de la foudre 22 romantichels américains 22 mélys universels en récital au naturel parmi lesquels:

EN VEDETTE (WILD) Les Poètes Rebelles de l'Académie Quelque

gilbert langevin (33 ans) claudie pelquin (pelo) patrick strarum (le bison ravi) pierre léger (le saint d'esprit) robert talonde (bob) elsa carson (...)

francine tellier

Réalisation JACK RAMSAY COMMUNIQUÉ NUMÉRO 1 PAX INDIANA!

What Quebec wants? JUSTICE ET LIBERTÉ CARNAVAL INDÉPENDANCE PRO/MAO/RIEL... Poésie/Poésie... V comme dans Vallées, Folies la bombe... non la guerre, Fin l'hiver de la terreur, Monsieur Turner! Peine, please! Vive l'été des vœux!

FRONT DE LIBERATION POÉTIQUE DU QUÉBEC (FLPQ) annonce commémorée par LES PRODUCTIONS IN-FRA ATTYS:FRANCA/USA ATTYS:FRATERNALISME État du Québec (CANADA)

théâtre

THÉÂTRE CENTAUR: "Revenge" de Howard Breton 20h:30

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: "Les berceuses transcendentes" de Pierre Bégin 20h:30

THÉÂTRE DE QUATROUS: "A toi pour toujours, tu Marie-Lou" de Michel Tremblay 20h:30

THÉÂTRE SAYDIE BRONFMAN: "A man's a man" de Brecht (Horace irrégulier, à vérifier)

RIDEAU VERT: "Le contrat" du mardi au samedi à 20h:30, le dimanche à 19h:30 jusqu'au 16

LA POUSSIERE: "Moumou" du mardi au samedi à 20h:30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER Harry Belafonte 20h:30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: "Le gardien" de Pinter 20h:30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Le TMI présente: "Déjà sous les ormes" d'Eugène O'Neill 20h:15

théâtre de rideau vert

les belles soeurs

de Michel Tremblay

Mise en scène André Brassard

costumes-François Barbeau décors-Real Ouellette Une pleiade de comédiens

4664 rue ST-DENIS METRO LAURIER Réservation: 844-1793

CE SOIR 20 h 30 ET JUSQU'AU 23 MAI DIM. 23 MAI: MAT. 14 h 30

JACQUES DUFILHO

CLAUDE GIRAUD

CHARLES MILLOT

LE GARDIEN

d'HAROLD PINTER Adaptation d'ERIC KAHANE

UN CHEF D'OEUVRE...

JEAN-JACQUES GAUTIER (LE FIGARO)

SOIR: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00
MAT.: \$2.50 - \$3.50 - \$4.00 - \$5.00

En vente: Place des Arts, CCA, 1822, ouest, Sherbrooke (sous-sol) et agences ville et banlieue, 932-2234

Commandes postales à CCA avec chèque, mandat ou Chèque Étudiants et Age d'Or (51.00) à CCA seulement.
COMMANDES PAR TELEPHONE A CCA: 932-2171

FRONT DE LIBERATION POÉTIQUE DU QUÉBEC (FLPQ)
annonce commémorée par LES PRODUCTIONS IN-FRA ATTYS:FRANCA/USA ATTYS:FRATERNALISME État du Québec (CANADA)

THÉÂTRE MAISONNEUVE

la mode

Alors que les femmes ne rêvent que de vêtements de plage et de robes légères, couturiers et manufacturiers sont déjà en plein dans la mode d'automne. Les pantalons seront encore présents: Kasper, de New York, suggère un ensemble — manteau de longueur midi et pantalon — à carreaux porté avec un tricot décolleté en V, en plaid de couleurs contrastantes. A droite, dans la collection Miss Dior, Philippe Guibourge propose une "barboteuse" en satin imprimé rose et bordeaux. (Téléphoto PA)



La Fédération des femmes

Le projet de loi sur les jeunes délinquants présente des difficultés d'interprétation

Le projet de loi C-192 concernant les jeunes délinquants et portant abrogation de l'ancienne loi présente des difficultés d'interprétation. Telle est l'opinion de la Fédération des femmes du Québec qui, dans une lettre qu'elle a fait parvenir ces jours derniers à M. Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada, estime que ce projet de loi, passé en première lecture

aux Communes en novembre dernier, devrait être connu sous le nom de "loi des jeunes", le terme délinquant étant excessif. La meilleure loi, souligne la Fédération (qui groupe 69.000 membres) ne pourra être complètement efficace que si les tribunaux de jeunes sont dotés de juges et de personnel compétents ainsi que de ressources en rééducation.

La Fédération recommande que la formation des juges fasse l'objet d'une attention spéciale: leur nomination devrait être faite en fonction de certains critères autres que leur compétence juridique, tels la formation en sciences humaines et les preuves d'un intérêt réel pour le bien-être des jeunes.

Il apparaît extrêmement important à cet organisme de reconnaître, dans la loi, la nécessité de situer l'agent de probation dans la structure administrative où il devra évoluer afin de remplir efficacement ses fonctions de protecteur et de conseiller auprès du jeune contrevenant.

En conséquence, la Fédération recommande que le service de probation soit un service reconnu par une législation provinciale pour coordonner et orienter les activi-

tés des agents de probation. Elle propose également qu'un service d'assistance judiciaire ou d'aide juridique gratuite soit à la disposition des tribunaux pour jeunes. La Fédération des femmes du Québec recommande que dans aucun cas les organes de diffusion ne soient admis à l'audition ou aux autres procédures dans une cause concernant un jeune. Dans cette situation, souligne-t-elle, il existe d'autres moyens pour amener la population à réfléchir sur la délinquance.

Une copie des amendements suggérés à la nouvelle loi des jeunes a été adressée à M. Claude Castonguay, ministre des affaires sociales du Québec.

Le Montreal General Hospital organise une série de colloques

Une série de colloques, du 26 au 30 mai à l'hôtel Bonaventure, marqueront les 150 ans du plus ancien des hôpitaux d'enseignement du Canada: le Montreal General Hospital.

Plusieurs personnalités canadiennes et étrangères participeront à ces rencontres scientifiques qui porteront sur les nouveaux services de santé, la médecine communautaire et la formation du personnel médical et para-médical.

On y discutera tout autant des responsabilités des médecins devant la recherche et le développement universitaire, que devant la collectivité. Avec l'augmentation des services de santé depuis l'avènement de l'assurance-maladie, a dit le Dr R.O. Hill, président du comité du 150^e anniversaire, au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier, certains hôpitaux se sentent écartelés entre deux voies possibles: la recherche et la formation d'un personnel de plus en plus compétent et le service direct et rapide à donner à une population de plus en plus exigeante.

Ce dernier thème fera l'objet de plusieurs discussions auxquelles participeront, la semaine prochaine, prévoit-on,

environ 1500 spécialistes canadiens et américains, ainsi que plusieurs invités européens.

Pendant que se dérouleront les réunions scientifiques, plusieurs événements sociaux marqueront quelques grandes étapes réalisées au cours des années par le Montreal General Hospital. Le Dr Leclair, du ministère fédéral de la santé, participera à l'une des principales cérémonies, le vendredi 28 mai.

Diététistes, infirmières, travailleurs sociaux, dentistes, se réuniront de leur côté pour mettre en commun leurs expériences et leurs recherches. Un sujet à l'ordre du jour, dans tous les ateliers, sera la formation des assistants-médecins.

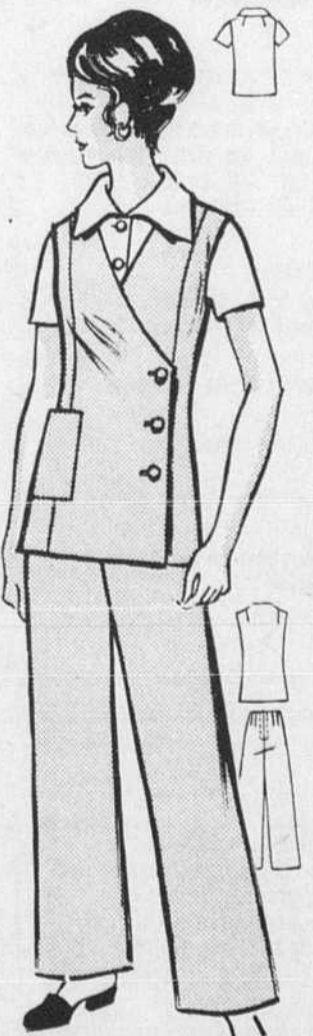


DACTYLO
— 75 MOTS À LA MINUTE
• Dactylo-receptionniste
• Dactylo dicto
— 200 MOTS À LA MINUTE
EN STÉNO
• Steno dactylo
• Secrétaire de direction
• Secrétaire médicale
• Secrétaire juridique
• Sténotypiste officielle
• Sténotypiste de conventions

COURS DU JOUR OU DU SOIR

INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE
1015 CÔTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (MÉTRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

LA COUTURE CHEZ-VOI



Paraissez plus jeune dans ce merveilleux deux pièces que vous ferez facilement. Choisissez un froc ou un fissu Fortrel qui vous éviteront bien des repassages.

Patron no: 9075
Le patron imprimé no 9075 est offert pour les tailles 10 1/2 - 20 1/2. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. Les instructions sur le patron sont en langue anglaise seulement. Un petit lexique comparatif, en langue française, accompagne les instructions.

le consommateur

Un nouveau type de 'magasin général'

par Renée Rowan

Sous une forme nouvelle, faisant appel aux toutes dernières innovations technologiques, Steinberg reprend la formule de l'ancien "magasin général".

Ouvert hier aux journalistes, le dernier-né de la chaîne des magasins Steinberg, situé au centre commercial Place Newman, à ville LaSalle, réunit dans un seul établissement une épicerie moderne et un vaste étalage de marchandises diverses comme on en trouve habituellement dans un magasin à rayons.

C'est le magasin des années 70, explique Marcel Inkel, directeur des relations publiques. Le client n'a plus besoin d'aller au magasin d'alimentation pour le nourriture, à la quincaillerie pour des objets divers et au magasin à rayons pour des vêtements et des articles de cuisine. Il n'a pas, non plus, à attendre à la file à la caisse de sortie de chaque magasin.

Ce magasin général innové abrite sous le même toit, avec une seule série de caisses, une surface de plus de 15.000 pieds carrés pour l'épicerie et de 7.000 pieds carrés environ pour le non-alimentaire, sans compter la surface occupée par les caisses de sortie.

La section non-alimentaire offre les produits que le ménage achète sans intermédiaire et en général en faisant son marché habituel de la semaine: articles de quincaillerie, accessoires d'automobile, verrerie, vaisselle et plats de cuisson, chemises, chaussettes, "jean", articles pour bébé, couvertures, jouets, jeux, articles de papeterie, disques et petits appareils domestiques, etc.

Une épargne de temps, bien sûr, mais une occasion de plus pour solliciter le consommateur et l'inciter par une mise en étalage facilement accessible et attrayante à acheter non seulement le nécessaire, mais ce qui tente.

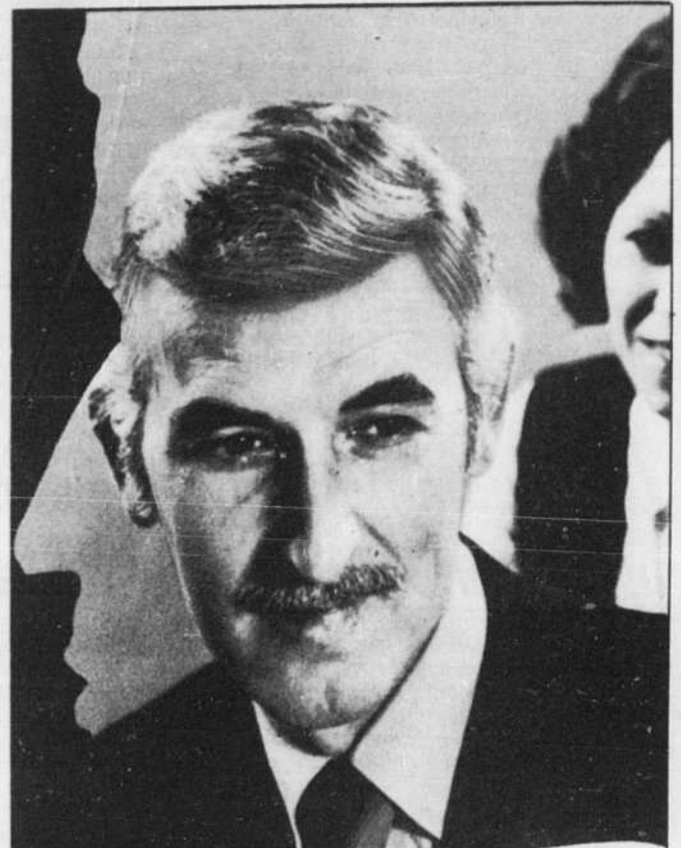
Signalons au rayon des viandes, dans la section alimentation du 178^e magasin de la chaîne Steinberg, situé au coin des rues Dollard et Newman, le système "Zonar". Au lieu de refroidir seulement le comptoir des viandes, le nouveau procédé refroidit la section entière.

A partir du moment où la viande est coupée jusqu'au moment où le client la dépose dans son panier, elle garde une température de 29 à 30 degrés F. Il n'y a pas de changement de température lorsqu'on met la viande sur le comptoir parce que l'air froid monte jusqu'au plafond et se répand

derrière le comptoir où les bouchers travaillent. Le client étend la main dans cette zone d'air froid pour prendre le morceau de viande de son choix.

Avec ce système, la fraîcheur de la viande et, par conséquent, sa qualité en sont améliorées. L'efficacité aussi, parce qu'on peut mettre plus de morceaux de viande à la vue du client pour que celui-ci ait un plus grand choix.

A noter: pour servir le client pressé, il y a quatorze caisses de sortie et un service de livraison à l'automobile.



Puisque vous l'aimez...

vous suggérez
le toupet-postiche
fait-sur-mesure
de 'O'SCOPE'

99.00 à 350.00

Vous êtes fier de l'homme que vous aimez, c'est pourquoi vous le voulez beau de la tête aux pieds! Et si ses cheveux n'ont plus le panache qu'ils avaient, rendez-vous avec lui rencontrer nos experts à la boutique 'L'HOMME EN TÊTE', chez Eaton en ville (rez-de-chaussée), Rayon 225.

Notre spécialiste, monsieur Dowd et son personnel compétent seront heureux de vous guider dans le choix d'un toupet-postiche en cheveux véritables ou d'une perruque en cheveux humains ou en fibre synthétique dont les prix varient de 35.00 à 350.00.

Commandes passées au magasin même seulement.

Il existe aussi un service à domicile; pour rendez-vous vous pouvez passer au magasin ou encore COMPOSEZ 842-9331, poste 631.

EATON

Congrès les 6 et 7 juin

La Fédération des femmes du Québec tiendra son congrès annuel les 5 et 6 juin prochain au pavillon Champagnat, à Cap-Rouge.

À la lumière du rapport de la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, les participantes à ce congrès s'interrogeront sur l'opportunité d'un "Office de la femme", sur leur participation à la vie politique et la discrimination dans l'éducation ainsi que sur l'utilité et l'organisation des

centres de jour.

Le congrès débutera le samedi matin à 9h et se terminera le dimanche à midi.

Ce congrès s'adresse aux membres. Cependant, des non-membres peuvent y participer à titre d'observateurs ou de futurs membres.

Pour tout renseignement s'adresser: à Montréal, Céline Chevalot, 721-4167; à Québec, Louise Genest, 524-3629; à Sherbrooke, Yvette Rousseau, 569-6683 et à Hull, Fernande Juneau, 776-4315.

CHERCHONS JEUNE FILLE DYNAMIQUE

DACTYLO-COMPTABILITÉ
APPELLEZ POUR RENDEZ-VOUS

ROCH TIBERGHIEU

OPTION-LIVRES

TÉL.: 384-3235

Institut Culinaire Henri Bernard
fondé en 1951
2015 de la Montagne, Mtl.
Pour vous régaler et vous divertir l'été prochain
SUIVEZ... lundi 31 mai à 7 h 15
LE COURS DE CUISINE AU BAR-B-Q d'Henri Bernard
Pour renseignements, dépliant ou achat livre de recettes seulement.
844-6481

Le fiancé a un ami sûr
au comptoir des diamants Birks

C'est un homme qui connaît bien les diamants, probablement mieux que quiconque. Il vous montrera des diamants de qualités variées, à des prix correspondant à chaque qualité. Il peut vous garantir la valeur correspondant au prix, indépendamment du montant que vous voulez payer.

On peut faire confiance à Birks pour durer encore longtemps. Birks continuera à veiller sur votre diamant... pour le garder en bon état et toujours magnifique, en toute sécurité.

La plupart des fiancés ne sont pas des experts en diamants. Chez Birks, on l'est.

Facilités de paiement, sur demande.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

Le contrôle de Multi-Media: les mouvements sont divisés

par Gilles Provost

Les représentants des milieux populaires ont décidé enfin de semaine de ne collaborer au programme Multi-Media, d'enseignement pour les adultes qu'à la condition expresse que des représentants de la clientèle visée par les projets soient majoritaires à tous les niveaux de décision, sans exception.

La résolution adoptée précise même que ces représentants devront nécessairement avoir un niveau de scolarité inférieur à la septième année.

Cependant, cette décision a été prise sur division (37 pour, 19 contre et 20 abstentions). De plus, la vingtaine d'observateurs présents, (membres de l'ICEA, fonctionnaires, éducateurs) ne se sont pas cachés pour dire que cette décision serait impossible à mettre en pratique même si, contre toute évidence, le gouvernement acceptait de modifier son arrêté-en-conseil pour y donner suite.

Il a été impossible de prendre d'autre décision en plénière, faute d'une organisation convenable et d'une période de temps suffisante. Pourtant, le travail en atelier s'était poursuivi toute la journée

de façon très sérieuse et dynamique. En désespoir de cause, les membres présents ont décidé de convoquer une autre assemblée la semaine prochaine.

Les organisateurs ont été surpris du petit nombre de participants (150 au total) puisque certains en attendaient plus de 600, d'autant plus que cette réunion avait été préparée par des tournées d'information et d'autres assemblées qui avaient mobilisé en tout plus de 3.000 personnes.

Par ailleurs, hier midi, l'Association des étudiants adultes de Montréal (AEAM), en congrès à l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, ont pris position directement à l'encontre de la réunion convoquée par l'Institut canadien d'éducation des adultes. "Si nous n'avions pas été en congrès au même moment, a expliqué le président de l'association, M. Laurent Gaudreault, le congrès de l'ICEA se serait sans doute déroulé fort différemment, d'autant plus que nous sommes sûrement plus représentatifs des étudiants adultes."

Cette association a accepté tel quelles les structures du programme définies le 10 mars dernier par le conseil des

ministres tout en demandant que la composition de la commission administrative qui est responsable du programme soit modifiée dans deux ans, au moment où une clientèle précise sera déjà engagée dans le programme.

A titre de membre de l'ICEA, l'Association des étudiants adultes de Montréal (AEAM) a aussi recommandé à l'ICEA d'exécuter dans les plus brefs délais le mandat qu'elle a accepté du gouvernement, c'est-à-dire de nommer quatre représentants de la population visée (parmi les personnes suggérées lors de la consultation des mouvements populaires).

Lors de la plénière de samedi, pourtant, les représentants de l'AEAM n'avaient pas réussi à faire admettre leur position puisque l'assemblée de l'ICEA ne faisait aucune distinction entre ceux qui parlaient en leur nom personnel et ceux qui représentaient des groupes.

En plénière, donc, plusieurs craignaient que le programme Multi-Media ne soit davantage un moyen de manipuler la population qu'un moyen de promotion et de libération des personnes sur le "marché du chômage". La minorité, au contraire, soutenait que la structure actuelle, même si elle n'était pas parfaite, permettait de mettre le projet en marche. Dans cette deuxième optique, le danger de manipulation pouvait être évité par une participation massive au niveau régional, sous-régional et local.

Certains mouvements du Nord-Ouest québécois ont même déjà commencé à se structurer conformément au projet primitif du programme Multi-Media, sans attendre les ordres "d'en haut", de la sorte, estiment les partisans de cette façon d'agir, les gens de la base seront certains d'avoir des structures qui leur conviendront et ils placeront les officiels devant des faits accomplis.

La majorité qui a triomphé au colloque de l'ICEA était cependant partisane d'une solution plus radicale, plus idéologique. Là encore, comme dans l'aventure du FRAP, on remarquait quelques leaders soi-disant populaires (qui disposaient d'une formation universitaire) prendre le plancher et faire passer leurs idées.

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que tous les intéressés, quelle que soit leur tendance, voulaient que Multi-Media soit vraiment un service à la population et non un nouveau carcan encore plus lourd que le système scolaire actuel. Dans cette optique, plusieurs ont parlé de "revenir au projet original" qui mettait vraiment l'adulte au cœur de sa propre éducation, se contentant d'utiliser les techniques modernes pour lui fournir les instruments nécessaires.

Carrières et Professions

ERGOTHÉRAPEUTE
avec expérience en pédiatrie
demandée par le Montreal Children's Hospital

pour travailler dans un milieu enrichissant auprès d'enfants physiquement et émotionnellement handicapés. Connaissance de l'anglais essentiel.

S'adresser immédiatement à:
937-8511 poste 303

RELATIONS PUBLIQUES

Association nationale ayant ses bureaux à Montréal, offre un poste d'adjointe à la directrice aux relations publiques. La candidate doit avoir entre 25 et 30 ans, être parfaitement bilingue, capable de rédiger en français. Doit posséder le sens de l'organisation, des responsabilités et du travail de bureau. Expérience dans les relations publiques ou domaine connexe, un atout.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1491, Le Devoir

las 500 861-8371

OCCASION INTERESSANTE — PARIS — FRANCE — Système d'information administrative. Diplôme d'université bilingue, avec expérience dans le design, l'implantation des systèmes d'information administrative et le calcul des coûts. Le candidat idéal devra posséder au moins quatre années d'expérience dans l'administration industrielle en Amérique du Nord. Français international serait un atout. Salaire initial de \$17,000 par année. **Appeler Martin Shaw.**

GERANT-ADMINISTRATEUR: METHODES D'ORGANISATION — Deux diplômes d'université, bilingues, avec expérience dans le travail des techniques métriques, fonctionnement administratif, programmes de diminution des coûts. De plus ce candidat devra posséder un minimum de quatre années d'expérience en Amérique du Nord. Salaire \$20,000 et plus. **Appeler Martin Shaw.**

las 500 SELECTION SERVICES CANADA LIMITEE

615, ouest, boul. Dorchester, Suite 500, Montréal, P.Q.

HALIFAX: (902) 429-3173 OTTAWA: (613) 237-2888 QUEBEC: (418) 522-8171

TORONTO: (416) 360-1293 VANCOUVER: (604) 688-8251

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE DES PROFESSEURS

Dans les disciplines suivantes pour l'année scolaire 1971-72 au niveau du secondaire I - II - III - IV - V

musique
arts plastiques
éducation physique
information professionnelle

Les candidats qui désirent postuler doivent être détenteurs soit d'un brevet d'enseignement du Québec ou porteurs d'un permis valide pour l'année scolaire 1971-72.

Nous vous prions de vous adresser pour entrevue au:
**Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.
Tél.: 771-7311**

las 500 861-8371

A DISCUTER — GERANT DES VENTES — QUEBEC — Très important manufacturier de produits de consommation recherche un jeune gérant des ventes bilingue, possédant une bonne éducation et l'expérience de la supervision d'une équipe de représentants dans la distribution alimentaire et/ou beauté et santé. La responsabilité géographique inclut l'Est du Québec et les Provinces Atlantiques et le lieu de résidence devra être à Québec. Les frais de déplacement seront absorbés par l'employeur. Excellent salaire de base plus un plan de boni. Automobile de compagnie et toutes les dépenses payées. **APPELER JACQUES RACETTE.**

\$14,000 AUTO AIR CLIMATISATION — Une des plus grandes corporations mondiales recherche un représentant bilingue hautement qualifié en systèmes de climatisation trouvant ses applications dans les plus grands immeubles commerciaux et industriels. Le candidat est probablement un ingénieur ou un technicien avec expérience relative. **APPELER JACQUES RACETTE.**

A \$13,000 — AUTO — VENTES D'EMBALLAGE — Filiale d'un important moulin à papier recherche un représentant bilingue expérimenté en vente directe (équipement de bureau, matériaux industriels etc.) pour s'occuper de développement d'affaires. Salaire de base représentant 80% du revenu total plus auto et toutes dépenses. **APPELER JACQUES RACETTE.**

\$12,000 — AUTO — BONI — DEP. — VENTE AUX HOPITAUX CANADIENS — Très important manufacturier Américain recherche un représentant bilingue expérimenté en électronique médicale. D'excellents antécédents en vente d'appareils similaires pour soins intensifs au niveau des hôpitaux est préférable. **APPELER JACQUES RACETTE.**

las 500 SELECTION SERVICES CANADA LIMITEE

615, ouest, boul. Dorchester, Suite 500, Montréal, P.Q.

HALIFAX: (902) 429-3173 OTTAWA: (613) 237-2888 QUEBEC: (418) 522-8171

TORONTO: (416) 360-1293 VANCOUVER: (604) 688-8251

DIRECTEUR SERVICES ADMINISTRATIFS MAISON DE RÉHABILITATION

Une maison de réhabilitation située à Montréal demande un Directeur des services administratifs. Le titulaire sera responsable de tout ce qui concerne l'administration: entretien de l'immeuble, embauche du personnel, approvisionnement, création d'une atmosphère agréable pour les hôtes de l'établissement. Il devra appuyer le Conseil dans ses relations avec la collectivité, sera chargé du placement des occupants de la maison de réhabilitation, et devra être bilingue.

Le poste conviendrait à un officier de carrière à la retraite ou à un cadre supérieur désireux de mettre ses talents d'administrateur retraité au service d'une cause communautaire intéressante.

Traitement pouvant aller jusqu'à \$12,000 selon les qualifications. Écrire en donnant tous les renseignements utiles, qualifications, expérience et autres à:

Case 1489, Le Devoir, Montréal

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES - 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par mot avec un maximum de 75 mots.

• Tout mot additionnel est de \$ 0.55

• L'heure de contact est midi pour l'édition de lendemain.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Aviz: les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être corrigée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.75 le pouce de hauteur.

• L'heure de contact est midi pour l'édition de lendemain.

Le cardinal Willebrands à Athènes

ATHENES (AFP) — Le Cardinal Jean Willebrands, président du comité pour l'union des chrétiens, est arrivé hier à Athènes où il est l'invité du Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe. "J'espère qu'avec l'aide de Dieu, l'union des églises se fera un jour", a déclaré le prélat à son arrivée à l'aéroport d'Athènes où le métropolitain Yakovos de Mytilène, président de la commission du Saint-Synode pour les affaires extérieures, était venu l'accueillir.

Le cardinal, qui est accompagné de Mgr Dupre, secrétaire adjoint de la commission des affaires extérieures du Vatican, aura jusqu'à jeudi des entretiens avec plusieurs théologiens grecs orthodoxes sur la question de l'unité des chrétiens. A cette date, il se rendra pour deux jours en Crète où il sera l'hôte de l'Eglise autocéphale locale rattachée au patriarcat de Constantinople.

Les observateurs à Athènes soulignent l'importance de cette visite en Grèce qui reste l'un des pays les plus réticents à l'égard de l'œcuménisme tel qu'il est envisagé par Rome.

Un communiqué officiel sera publié jeudi à l'issue des conversations qu'aura eues à Athènes le cardinal Willebrands.

APPARTEMENT A LOUER

Côte-des-Neiges: penthouse, 15e et 16e étage, 2 chambres, 2 salles de bains, air climatisé, piscine à sous-sol, ter. jumeau. Tél.: 738-2526 19-5-71

DEMANDE D'EMPLOI

SECRETARE bilingue, 15 ans d'expérience, traduction, rédaction. Cherche travail — compagnie américaine ou maison importation ayant succursale à Paris. Vues: transfert éventuel. Ecrire Case 56, Le Devoir. 19-5-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Cartierville Ouest: paroisse Notre-Dame Bel-Amour, maison, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, 2 tovers naturels, près rivière. Tél.: 331-1679 22-5-71

OUTREMONT: Paroisse St-Germain, cottage semi-détaché, 9 pièces, garage, jardin, trois salles de bains, six chambres à coucher. Prix demandé \$39,500. Conditions faciles. Tél.: 738-4318 19-5-71

CASGRAIN près Villeray, demi sous-sol, 3 grandes pièces (double) chauffées, eau chaude, 220, cuisinière gaz, taxes eau. Tél.: 334-3548 ou 331-0325. 26-5-71

ENTRETIEN, REPARATION

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, enterrer eau, mur brique, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

ST-MARC-SUR-RICHELIEU

Propriété moderne et fonctionnelle dans site historique incomparable. Plus de 3,000 p.c. de surface. Construit selon standards élevés conception architecturale signée Moreau. Prix \$55,000. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.

AUTO A VENDRE

Cause départ. PEUGEOT 504, 1970, excellent état, accessoires, radio Am-FM. Tél.: 663-6648 (matin-soir) 19-5-71

1969 RENAULT 10 offre exceptionnelle, 19,000 miles, radio, parfaite condition. Un hiver seulement. Tél.: 522-6430 20-5-71

REMBOURRAGE rénovation de meubles, vernissage, draperies, estimation gratuite, résidentiel — commercial — industriel. Tél.: 677-5645. 27-5-71

IMM. WESTGATE courtiers 19-5-71

BUREAU A LOUER

1,000 PIE IX, coin Jean-Talon, 1,000 p.c. ou 2025 p.c., chauffé, climatisé, électricité, très propre stationnement. Tél.: 271-4631 1-6-71

SECRETARE

avec expérience, bilingue, steno anglaise et française, bonne dactylographe. Ecrire en incluant curriculum vitae à: **John Meunier Inc. 12047 Boul. Laurentien Montréal 389, 19-5-71**

OUTREMONT-AVE DAVAR

Construction 1959, cottage 10 pièces, 5 chambres, 3 1/2 bains, salle de jeux, garage sur façade, jardin. Une occasion à \$49,000. C. Gouban 332-9726.

PRATIQUE POUR MÉDECINS 1150 PIEDS CARRÉS

- Salle d'attente spacieuse
- Bureau d'infirmières avec un entrepôt adjacent
- Trois salles d'examen
- Salle de toilette à deux pièces
- Cuisinette

Édifice moderne - central - près stationnement - disponible maintenant. \$404.00 par mois

• Complètement équipé si requis

ROYAL TRUST COMPANY
76, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario, K1P 5L8
Tél.: 237-4410 poste 34 21-5-71

LOGEMENT A LOUER

Aubaine: sous-louerait haut-du-plex, grand 5 1/2, chauffé, bouli l'Assomption, St-Léonard, \$135.00 (à discuter). Tél.: après 17 heures 722-7701 25-5-71

BROSSARD: 10 minutes centre-ville, grand bas - duplex neuf, 6 1/2 garage, eau chaude \$200. mois. Aussi haut, 5 1/2, \$150. mois. Chauffés. Tél.: 678-8537 19-5-71

COTE DES NEIGES: Lacombe près Université de Montréal, bas, 5 1/2, chauffé, poêle-réfrigérateur, cour, concierge. Tél.: 737-7279 21-5-71

DES ROSIERS Courtiers en immeubles 845-1144 19-5-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 1/2 chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation). 256-6825 (fin de semaine 254-6728) 1-6-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

ILE PERROT: bungalow hiver-été, aluminium, 3 chambres, cuisine équipée, terrain boisé 100' x 300'. Aqueduc, foyer, haie confières. Pas risque inondation. Particulier. Martin Gauvreau, 878-3846, 453-8995. 26-5-71

PERSONNEL

NE restez pas seul (e). Cédibataires, veufs (es), séparés (es). Pour information 384-7605 ou 527-4454 22-5-71

RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veuf (es). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG, 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680 20-5-71

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berr, suite 3106, Marthe Gaudet, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. es Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

CHALET DEMANDE

Homme d'affaires désire chalet Laurentides, plage privée, 18 juillet au 2 août. Tél.: 674-9446. 21-5-71

BOUCHERVILLE \$75,000.

Domaine situé sur bord de l'eau. Terrain immense (159' x 350'). Piscine. Maison style cottage, 9 pièces avec foyer, salle de séjour 26' x 30' ayant vue sur le fleuve. Sous-sol terminé. Garage double. Comptant à discuter. Pour Informations Mme J. Lessard 679-8220 ou 655-7076.

TERRAIN A VENDRE

Ile Bigras: Laval, terrain dans district résidentiel, sur hauteur boisée, 97' x 182. Aubaine \$4,000. Cécile Côté, courtier. Tél.: 689-1996 25-5-71

IMM. WESTGATE courtiers 19-5-71

TAILLEUR

VOUS avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR — SPECIALISTE —
Habits et costumes sur mesure
351 est rue GUIZOT
Tél.: 388-2532. 19-5-71

CARRIÈRE EN COMPTABILITÉ À L'ÉTRANGER

Une grande compagnie internationale recherche un comptable bilingue (anglais et français) pour une filiale en Amérique du Sud. Salaire \$13,000 plus primes, voiture et logement. Abattement d'impôt sur le revenu si le séjour dépasse dix-huit mois.

Ce poste de contrôleur adjoint consiste à diriger huit personnes chargées de préparer et de communiquer des données comptables et des données

d'exploitation. Le titulaire aidera le contrôleur et les cadres de l'entreprise dans les tâches administratives. Il devra posséder au moins trois à quatre ans d'expérience en comptabilité, dont plusieurs passées à un poste de supervision.

Le candidat choisi pourra être éventuellement intégré dans les cadres de la maison mère, après avoir rempli son contrat en Amérique du Sud.

Prière de joindre à la demande d'emploi un curriculum détaillé. Discretion absolue assurée. Indiquer sur l'enveloppe "Dossier no 220" et adresser à:

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5, place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

ÉCOLE POLYTECHNIQUE (affiliée à l'Université de Montréal)

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de l'École, et avec l'assistance d'adjoints, il est responsable:

- de la coordination générale de l'enseignement;
- des services suivants: admissions, services aux étudiants, centre de calcul, extension de l'enseignement;
- du fonctionnement du Conseil des études.

QUALITÉS REQUISES:

- celles d'un professeur d'université
- plusieurs années d'expérience d'enseignement dans le domaine des sciences appliquées
- aptitudes pour les travaux administratifs.

CANDIDATURES:

Veuillez poser votre candidature avant le 1er juin 1971 par lettre confidentielle, accompagnée de votre curriculum vitae, adressée à:

LE DIRECTEUR
École Polytechnique
Case postale 501
Montréal 248, Qué.

La Commission Scolaire Régionale de la Chaudière recherche les services de

PSYCHOLOGUES OU CONSEILLERS D'ORIENTATION SPÉCIALEMENT PRÉPARÉS À TRAVAILLER AU NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

TÂCHES:

Travailler en étroite collaboration avec le superviseur pédagogique et le personnel enseignant de l'élémentaire à la mise en application du règlement no. 1

Apporter une attention spéciale aux élèves rencontrant des problèmes particuliers d'apprentissage ou des problèmes d'ordre émotif.

Suggérer, conseiller, apporter un appui aux enseignants des élèves rencontrant de tels problèmes.

EXIGENCES:

Être membre de la Corporation de Psychologues ou des Conseillers d'orientation selon le cas, être intéressé à travailler avec les enfants, être en mesure de travailler avec les enseignants à la solution des problèmes d'apprentissage.

Faire parvenir un "Curriculum vitae" dans le plus bref délai à:

Maurice Jackson, Directeur des Services aux étudiants, C.S.R. de la Chaudière, 270, boulevard Lacroix, Ville St-Georges Est, Tél.: 228-5541

N.B. Les Conseillers d'orientation intéressés par ces postes devront avoir déjà travaillé avec les enfants de ce niveau, et/ou avoir déjà suivi des cours plus avancés dans le domaine de l'apprentissage.

L'actualité

économique

NOMINATION CHEZ FALCONBRIDGE



E. H. Holm

La nomination de M. E. Henry Holm au poste de vice-président, administration, Falconbridge International Limited, vient d'être annoncée par M. W. G. Dahl, président et administrateur général.

M. Holm commença chez Falconbridge Nickel Mines Limited, la compagnie mère de Falconbridge International, en 1964 et fut autrefois gérant de l'administration de la commercialisation.

fonds mutuels

Fonds	Achat	Vente
Actu Fd	1.30	1.32
Actu	2.14	2.34
A.G.P. Special	2.95	
All Cdn Com	8.21	8.87
All Cdn Div	9.26	10.23
All Cdn Ven	5.87	6.45
Canada Growth	5.94	6.53
Canages	9.75	10.54
Cdn Gas Energy	14.35	15.77
Cdn Invest Fd	4.55	4.99
Cdn Scudder Fd	19.37	19.22
Cdn Sec Growth	4.69	5.15
Cdn Trusteed	4.84	5.31
CSM Japan Fd	6.52	7.40
Champion Mutual	7.76	8.08
Commonwealth Int'l	3.66	4.03
Competitive Capital	7.29	7.96
Corporate Investors	5.52	6.04
Corporate Invests Stock Fd	5.18	5.66
Dreyfus	12.77	13.90
Entaire Investment	6.11	6.68
Euro Fd Cda	6.13	6.72
Fonds Collectif A	6.18	6.76
Fonds Collectif B	5.64	6.22
Fonds Collectif C	9.03	9.87
Fonds Desjardins A	4.10	
Fonds Desjardins B	4.42	
Fonds P.E.P.	3.42	3.76
Gas Compund	9.37	10.52
Gas Income	3.59	3.92
Growth Equity	6.39	7.02
IOS Int'l	3.53	4.21
IOS Venture	5.98	6.57
International Growth	5.97	6.52
International Growth	11.09	12.13
Investors Int'l Mutual	7.70	8.42
Investor Mutual	5.37	5.87
Keystone Cda	6.96	7.58
Mutual Accumulating	5.48	6.03
Mutual Bond	9.67	10.63
Mutual Growth	5.56	6.15
Mutual Income	5.17	5.69
Person Mutual	7.78	8.53
Performance Plus	2.19	2.59
President Mutual	6.71	7.34
Prox Stock Fd	5.74	6.28
Planned Resources	4.90	5.38
Putnam Growth	10.92	11.90
Radisson	2.48	
Regent Fd	8.99	9.85

Nouveau gérant



Jacques Fauvet

Jacques Fauvet, préalable, gérant de l'Auberge Hantfield et Directeur des Banquets à Montréal Aéroport Hilton vient d'être nommé gérant pour les restaurants "Chez Fanny" et "A La Crêpe Bretonne" opérés par notre Compagnie Jo & Lou Inc.

Modalités de l'émission de \$475 millions

Le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson a rendues publiques, lundi, les modalités de la nouvelle émission d'obligations d'un total de \$475 millions du gouvernement du Canada.

L'obligation comprendra les trois échéances suivantes:

1. Obligations 5 pour cent à deux ans et dix mois à échéance le 1er avril 1974 au prix de \$99.60 pour \$100 rapportant environ 5.15 pour cent.
2. Obligations 5 3-4 pour cent à 5 ans à échéance le 1er juin 1976 au prix de \$99 pour \$100 rapportant environ 5.98 pour cent.
3. Obligations 6 1-2 pour cent à 8 ans à échéance le 1er juin 1969 au prix de \$99 pour \$100 pour rapporter environ 6.66 pour cent à l'échéance.

Les nouvelles obligations 5 pour cent au 1er avril 1974 s'ajoutent aux \$100 millions d'obligations échéant le 1er avril 1974 et datées du 1er avril 1971.

John Connally

Le déficit de la balance des paiements ne peut demeurer à son niveau actuel

WASHINGTON (AFP) — Tirant les premiers enseignements officiels de la crise monétaire, M. John Connally, secrétaire au Trésor, a lancé lundi un appel aux partenaires commerciaux des Etats-Unis d'une part, aux hommes d'affaires américains d'autre part, pour qu'ils contribuent chacun de leur côté à réduire le déficit de la balance des paiements américaine, qui, a-t-il dit, "ne peut continuer à son niveau actuel".

Le secrétaire au Trésor, qui déposait devant la commission spéciale du sénat pour le commerce international,

a expliqué que les problèmes monétaires des Etats-Unis ne pouvaient être résolus "par un tour de passe-passe magique", mais qu'ils dépendaient largement de la vitalité de l'économie américaine. Or, estime le secrétaire au Trésor, "la vérité est que dans de nombreux domaines, les autres pays nous dépassent en matière de production, d'innovation, de travail et de commerce".

"La génération de facilités d'abondance pendant laquelle notre force était si apparente que l'érosion de notre position compétitive passait inaperçue est terminée", a ajouté M. Connally, qui a invité les hommes d'affaires et les syndicats à "redresser ce déclin et à améliorer les performances de l'économie américaine sur les marchés étrangers".

Le secteur privé doit notamment "faire tout son possible pour freiner la hausse des coûts de production, éviter les hausses de taux d'intérêt qui ne sont pas indispensables et accélérer le retour à la stabilité des prix", a dit le secrétaire au Trésor.

Mais le renforcement de la compétitivité de l'industrie américaine "qui est en bonne voie", estime M. Connally, n'est qu'un élément de l'amélioration de la balance américaine des paiements. Les partenaires commerciaux des Etats-Unis peuvent contribuer de leur côté à cet objectif et ceci dans trois domaines:

- 1) Les accords de sécurité passés avec le monde libre doivent être maintenus, mais "le fardeau doit être partagé de façon équitable".
- 2) La coopération multinationale en faveur des pays en voie de développement doit être élargie sur le plan financier.
- 3) La compétitivité de l'économie américaine sur les marchés extérieurs doit être favorisée par des accords commerciaux "libéraux et équitables". Le secrétaire au Trésor a évoqué "les plaintes légitimes des Etats-Unis" quant aux pratiques discriminatoires de certains pays "qui pouvaient être admises il y a vingt ans" mais qui ne peuvent plus être justifiées maintenant que ces pays ont retrouvé leur puissance économique.

durant entre les nations ne dépend pas de l'amitié au sens personnel du terme, mais doit reposer sur la base solide de la puissance et des intérêts nationaux".

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain est resté stable et cotait à \$1.00 7-8 en devises canadiennes.

La livre sterling est restée inchangée à \$2.44 1-16.

NEW YORK — Le dollar canadien a monté de 1-32 et cotait à 99 5-32 en devises américaines. Il était à 99 15-64 il y a une semaine.

La livre sterling a avancé de 5-64 et cotait à \$2.41 61-64.

cours des changes

Cours des changes entre banques (fournis par la Banque Canadienne Nationale)

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.428
Allemagne	Deutsche Mark	2.550
Angleterre	Livre	2.412
Argentine	Peso	247
Australie	Dollar	1.192
Autriche	Schilling	906
Belgique	Franc	620
Brazil	Cruzeiro Novo	193
Danemark	Couronne	1.146
Espagne	Peseta	6145
France	Franc	124
Hollande	Florin	254
Italie	Lire	2022
Japon	Peso	808
Mexique	Peso	1.00 29 32
Etats-Unis	Dollar	1.00
Norvège	Couronne	1.149
Nouvelle Zélande	Dollar	1.143
Suède	Couronne	1.94
Suisse	Franc	247

Suite à la crise monétaire

Hausse probable des taux d'intérêt

Une des conséquences de la crise monétaire internationale sur le Canada sera probablement une forte tendance vers une hausse des taux d'intérêt.

Si cela se produit, ce que de nombreux économistes estiment certain, ce serait le renversement de la baisse des intérêts qui prévaut au pays depuis 16 mois.

En principe, cette prévision est basée sur l'éventualité d'une hausse d'intérêts aux Etats-Unis mêmes. Et cela paraît logique si l'on considère que la principale cause de la crise monétaire européenne est précisément l'afflux considérable de dollars, dû au non moins considérable déficit de la balance américaine des paiements. La réciproque est également vraie, puisque la fuite des capitaux américains vers l'Europe accentue ce déficit en recherchant un taux d'intérêt plus élevé que celui que l'on trouve aux Etats-Unis.

On estime généralement que pour redonner confiance dans le dollar, les USA devront prendre des mesures strictes pour réduire leur déficit de la balance des paiements et le meilleur moyen est encore d'augmenter le taux d'intérêt intérieur afin de rapatrier les capitaux.

Il est bien connu que lorsque ce taux augmente aux USA, le Canada est obligé de suivre, car toute différence majeure encouragerait les capitaux à quitter le plus bas pour le plus élevé. Si le taux canadien est plus élevé qu'aux Etats-Unis, le dollar américain afflue au nord du 45e parallèle. Si c'est le contraire, les capitaux quittent le Canada. Or, aucune de ces situations n'est souhaitable, ce qui oblige le Canada à s'aligner sur les Etats-Unis et réciproquement.

Dans une étude du marché hypothécaire, la Mortgage Investment Services

Ltd, suggère aux promoteurs immobiliers d'agir rapidement avant que le taux d'intérêt n'augmente et note qu'il y a suffisamment d'argent disponible pour les hypothèques.

De son côté, M. Pierre-Paul Schweitzer, directeur exécutif du Fonds monétaire international, a déjà recommandé en avril dernier aux Etats-Unis de modifier leurs politiques économiques, notamment en augmentant leur taux d'intérêt.

Le taux canadien est actuellement de deux points inférieur à ce qu'il était au début 1970 quand le gouvernement fédéral entreprit de lutter contre l'inflation.

Et des avertissements avaient déjà été lancés dans ce sens bien avant la dernière crise monétaire. En éclatant, celle-ci n'a fait que renforcer davantage le poids de ces conseils.

La bourse

La pire séance de l'année à N.Y.

Le marché de la Bourse de Montréal était en pleine déconfiture dans tous les secteurs hier et les baisses surpassaient par deux fois les hausses: 164 contre 71 avec 91 valeurs inchangées.

Le volume combiné des transactions aux Bourses de Montréal et Canadienne a atteint 1.36 million d'actions contre 2.2 millions vendredi.

Falconbridge a continué à baisser en perdant \$2 à 119, Asbestos \$1 3-4 à \$32 3-4, Canada Ciments Lafarge \$1 1-4 à \$38 1-2, Husky Oil 7-8 à \$14 3-8, Welwood of Canada 3-4 à \$17, QSP 3-4 à \$13 1-4, Imperial Oil 5-8 à \$22 3-8, CIL 5-8 à \$12 1-2.

MacLean-Hunter a pris \$1 1-8 à \$14 5-8, Southern Press 1-2 à \$60 1-2, Dominion Glass 1-2 à \$14.

A la Bourse Canadienne, Africana Mining a pris 15 cents à \$1.15 sur 285,000 actions.

Toronto

La cote s'inscrivait en forte baisse, hier, à la clôture

de la Bourse de Toronto, où les échanges étaient plutôt modérés.

Le volume a atteint 2.28 millions d'actions, contre 2.43 millions vendredi. Sous les pressions de Wall Street, le marché des valeurs en était à sa deuxième séance consécutive de recul.

Les compartiments les plus faibles ont été les chimiques, les sidérurgiques, les financières.

Les pertes l'emportèrent sur les gains par 351 à 158, tandis que 246 valeurs restaient inchangées.

Indusmin a cédé 5-8 à \$12, Canadian Breweries, 1-8 à \$7, Electrohome, \$1 1-2 à \$32, Falconbridge, \$1 1-4 à \$118, Peel Elder, \$1 à \$20 7-8, Ford of Canada, 3-4 à \$87, Hudson's Bay Oil and Gas, 3-4 à \$45, Husky Oil, 3-4 à \$14 1-2, Dome Mines, 3-8 à \$69 1-4, Denison, 3-8 à \$29 1-4, Ranger, 7-8 à \$16 1-2 Pan Ocean, 3-4 à \$18 1-8 et Koffler, 1-2 à \$15.

Cominco a repris 1-2 à \$21 7-8, Leigh Instruments, 3-8 à

\$8 1-4, Stanley Brock, \$4 1-2 à \$29 1-2, Northgate, 75 cents à \$9.50, Dylex, 1-2 à \$7 1-2, Home A, 1-4 à \$29 7-8, CPR, 3-8 à \$66 7-8, Canadian Industrial Gas, 1-4 à \$11 5-8, Sherritt, 1-8 à \$17 3-8 et Okanagan, 45 cents à \$5.25.

New-York

Wall Street a connu hier sa plus mauvaise séance de l'année. La cote s'est inscrite en net repli des ouvertures et les pertes se sont accentuées par la suite.

La grève des chemins de fer, qui paralyse le réseau ferroviaire américain depuis lundi matin, a été le principal facteur baissier, mais les spéculations sur un relèvement prochain du taux d'intérêt privilégié des banques ont contribué à accélérer le mouvement. Les affaires n'ont été que modérément actives. Le nombre des pertes a été six fois supérieur à celui des hausses.

Un déficit de \$5.5 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis a atteint un niveau record pendant le premier trimestre 1971, a annoncé hier le Département du Commerce.

Sur la base des transactions officielles, qui mesure l'endettement des Etats-Unis à l'égard des banques centrales étrangères, il s'est élevé à 5.5 milliards de dollars, après ajustement saisonnier, en augmentation de 2.2 milliards de dollars par rapport au quatrième trimestre 1970. Sur la base des liquidités, qui mesure le total des dépenses et des recettes des Etats-Unis à l'étranger, il a totalisé 3 milliards de dollars, en hausse de 2.5 milliards.

Commentant ces statistiques devant la Commission des finances du sénat, le se-

crétaire américain au Trésor, M. John Connally, a déclaré que "ce niveau de déficit ne peut être soutenable".

Les chiffres de la balance des transactions officielles tiennent compte de l'allocation de droits de tirage spéciaux — l'or papier — reçue par les Etats-Unis au début de l'année. Sans cette allocation, le déficit se serait élevé à 5.7 milliards de dollars.

En 1970, la balance des paiements des Etats-Unis avait été déficitaire de 4.7 milliards de dollars sur la base des liquidités et de 9.8 milliards sur la base des transactions officielles. En 1969, elle avait subi un déficit de 7 milliards de dollars au premier titre mais avait enregistré un excédent de 2 milliards suivant la seconde méthode de calcul.

Le chiffre d'affaires consolidé (produit des ventes et tous autres revenus) s'est élevé à \$332 millions contre \$328 millions pour la même période de 1970.

Les livraisons consolidées d'aluminium sous toutes formes à des tiers ont atteint 317,500 tonnes, soit une diminution de sept pour cent par rapport aux 342,000 tonnes du premier trimestre 1970.

Le tonnage des livraisons d'aluminium brut ou se classant comme tel a accusé une baisse mais celui des demi-produits et des produits finis en aluminium s'est amélioré de neuf pour cent. Les ventes de produits autres que l'aluminium ont également augmenté.

Conçu au Québec

Caffac: le premier centre d'analyses financières et économiques du genre

Caffac, premier centre canadien d'analyses financières et économiques conçu au Québec, vient d'être inauguré officiellement à Montréal. Le centre d'analyses financières dont la formule a été mise au point par des francophones québécois ayant déjà par leur activité professionnelle une optique internationale, est la première organisation du genre au monde. Ses services sont d'ordre financier, économique, juridique, bancaire, comptable dans tout ce qui a trait à l'analyse, l'orientation et la gestion d'un portefeuille personnel ou d'une administration corporative.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue hier à son siège social dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, à Montréal, le président Guy Charron a expliqué que Caffac International Ltée s'établira successivement, selon les circonstances, aux Etats-Unis, en Europe, en Australie, en Afrique du Sud, partout dans le monde libre. L'expansion de Caffac découlera des besoins qu'éprouve partout le professionnel trop affairé et maître dans le seul domaine de sa propre activité, et qui a besoin de spécialistes dans tous les secteurs de la finance pour le conseiller, l'orienter et administrer ses revenus et ses affaires.

M. Charron de préciser: "Caffac est

une organisation située à la fine pointe du progrès dans l'analyse et l'orientation d'une situation financière personnelle ou corporative. Sous un même toit, Caffac groupe des comptables agréés, des experts en impôt, un service de contentieux, des économistes, des actuaires, des administrateurs, des fiduciaires et nombre d'autres spécialistes dont les travaux effectués à l'aide d'ordinateurs et autre équipement moderne sont coordonnés par des analystes "généralistes" dont l'objectivité assure au client une orientation conforme à ses besoins, compte tenu de ses objectifs qui ont préalablement fait l'objet d'une étude approfondie".

Caffac ne vend pas des assurances, des fonds mutuels, des immeubles ou des placements, comme a tenu à le souligner son président: "Comme nos experts oeuvrent dans divers domaines et puisque nos analystes sont des "généralistes", nous ne poursuivons qu'un but: analyser à fond la situation d'un client et l'orienter de manière à satisfaire ses aspirations financières à plus ou moins brève échéance".

Caffac met à la disposition des professionnels et des hommes d'affaires 3 programmes de base que l'actualité lui suggère de dénommer: Mini, Midi et

Maxi, chacun de ces programmes permettant d'offrir au client une solution faite à la mesure de ses objectifs, de ses besoins et de ses moyens. Ainsi, Caffac peut établir, grâce aux ordinateurs électroniques, un programme de planning de l'an 2000. Le jeune professionnel qui anticipe de se retirer en l'an 2000 doit, dans 29 ans, compte tenu de l'inflation, de sa capacité décroissante de travail, des changements sociaux qui ne manqueront pas de se produire, etc.

Dans cette optique, Caffac a le souci de revoir sans cesse un programme et lui garder toute la souplesse permettant de le réviser au besoin. Le centre dispose à cette fin d'un système-Cardex. Caffac peut ainsi servir d'aide-mémoire au client; lui faisant des rappels opportuns permettant de poser au moment propice les gestes qui assureront la bonne marche, rectifiée à l'occasion, de son programme économique.

Les clients de Caffac bénéficient de plus d'un service d'information économique et financière, leur fournissant mensuellement un volume d'information sûre, résumée en quelques paragraphes et vulgarisée de manière à être comprise par tous.

Le Préféré des Ecossais

BELL'S EXTRA SPECIAL

Le scotch Numéro Un en Ecosse

Coop de Granby

Accord conclu avec une firme française

La Coopérative Agricole de Granby est sur le point d'annoncer la signature d'une entente avec une firme française de produits alimentaires qui lui céderait les droits de vente et de production de ses produits pour le Canada. La Coopérative annoncera également la construction d'une usine afin d'assurer la fabrication des produits de son partenaire français. Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale verserait une subvention importante à cette fin. Parmi les principaux produits dans la Coopérative de Granby pourrait assurer immédiatement la distribution, il y aurait du yogourt dont la consommation semble s'accroître sensiblement au Québec. Eventuellement, la Coopérative ajouterait d'autres produits laitiers à sa gamme de produits alimentaires, le tout au terme de l'entente avec la compagnie française dont le nom sera révélé incessamment.

Nouvelle émission Datée du 1er juin 1971

Ville de Longueuil

\$3,475,000 d'obligations

dont

\$1,500,000 à 7 1/2% échéant le 1er juin de 1972 à 1981

\$1,940,000 à 8% échéant le 1er juin 1981

et

\$35,000 à 8% échéant le 1er juin 1991

Nous offrons, sous réserve de notre confirmation: \$340,000 à 8% échéant le 1er juin 1981 (10 ans)

Prix: 100 et l'intérêt couru

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières

500, Place d'Armes, Ch. 1140

Montréal, tél.: 842-2715

Mesures prises pour protéger le yen

Le ministère des Finances japonais a mis en vigueur hier une série de mesures destinées à prévenir la spéculation sur le dollar aux dépens du yen.

Le ministère a interdit provisoirement tout investissement étranger en obligations et titres non-traités dans les bourses des valeurs japonaises. Le ministère a également prescrit aux banques japonaises de limiter leurs prêts à l'étranger et de ne plus garantir les emprunts à l'étranger.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Série E5

Datées du 1er juin 1971 Échéant le 1er juin 1981

Taux d'intérêts:

7 % la première année

7 1/4% la deuxième et troisième année

7 1/2% de la quatrième à la dixième année

À l'acheteur qui les conserve pendant 10 ans, elles donnent un rendement annuel moyen de 7.37%. Elles sont encaissables en tout temps, sans perte de capital, ni perte ou réduction d'intérêt. Disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000.

Marc Carrière Limitée

Valeurs de Placements
210, rue Notre-Dame ouest,
Montréal 126, 849-9294

résultats financiers

L'Excellence

Le Président a d'annoncé aux actionnaires de la compagnie que le total des primes brutes encaissées en 1970 s'est élevé à \$295,974 comparativement à \$221,259 en 1969, soit une augmentation de 33,8%. C'est là le fait saillant des opérations de 1970.

En 1970, l'envieureur de cette compagnie d'assurance a augmenté de 118.300.000 à près de \$222.000.000.

La réserve mathématique servant à couvrir le paiement des obligations futures de la compagnie envers ses assurés a augmenté de \$173.000 à \$236.000.

L'excédent des dépenses sur les revenus qui était de \$163.900 en 1969 a été réduit à \$75.900 en 1970. A ce

montant, nous avons dû ajouter l'augmentation des réserves de \$63.600, ce qui amène un déficit net de \$139.500 comparé à \$198.600 en 1969.

Fonds Canagex

Au 31 mars 1971, l'actif du Fonds Canagex avait dépassé le cap des \$7 millions, affichant une augmentation de 17,6% au cours du premier trimestre de l'année.

Suite à un assouplissement de la politique monétaire tant au Canada qu'aux États-Unis, l'économie nord-américaine affiche un regain d'activité qui a affecté favorablement les différents marchés boursiers.

Dans le contexte d'un marché canadien sous-évalué ainsi que de prévisions économi-

ques plus prometteuses au Canada qu'aux États-Unis, une portion des fonds investis dans des valeurs américaines sera réorientée dans des titres canadiens, permettant aux participants du Fonds Canagex de mieux profiter de l'expansion économique du Canada.

Ivaco Ltée.

Les Industries Ivaco Limitée a enregistré des bénéfices de \$730.151 au cours du premier trimestre de 1971, une augmentation de 30% par rapport aux \$560.679 réalisés durant la période correspondante de l'an dernier. Les bénéfices par action ont été de 21,5¢ pour ce premier trimestre, à rapprocher de 16,5¢ durant la même période en 1970.

Les ventes du trimestre ont dépassé \$9 millions, ou 32% de plus que les \$6,8 millions du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour fins de comparaison, les chiffres de 1970 ont été repris de façon à tenir compte des résultats de Ingersoll Machine and Tool Company Limited, acquise vers la fin de 1970, et de Sivaco Wire & Nail Company, acquise le 1er janvier 1971.

En comparant les résultats du premier trimestre avec ceux de l'an dernier, le président de la compagnie, M. Isin Ivaniar, a rappelé deux facteurs de caractères différents qui ont influé sur les résultats de 1970. Le bénéfice de 16,5¢ réalisé durant le premier trimestre de l'an dernier comprenait un gain de capital d'un caractère exceptionnel équivalant à 3,6¢ par action; d'autre part, une filiale de la compagnie avait subi une grève pendant une partie du même trimestre.

Steinberg

Le rapport intermédiaire de l'activité de Steinberg Limitée et de ses filiales pour la période couvrant les 36 premières semaines de l'exercice courant, close le 3 avril 1971, révèle que malgré une hausse substantielle des ventes, le bénéfice net a accusé une baisse de 16,65%, au regard de la période correspondante de 1970.

M. Melvyn A. Dobrin, président, attribue cette situation entre autres à la vive concurrence des prix et aux violentes tempêtes de neige que nous avons connues l'hiver dernier.

Le rapport, expédié aujourd'hui aux actionnaires, révèle encore que "le chiffre d'affaires consolidé a atteint \$524.737.352. Il s'agit d'un accroissement de 15,67% sur les ventes de la période correspondante de 1970."

"Le bénéfice net de la compagnie s'est chiffré par \$4.270.706, à comparer au bénéfice de \$5.124.136 réalisé l'an dernier. Le bénéfice net par dollar de ventes est tombé de 1,13 cent à 0,81 cent et, par action ordinaire et classe "A", de 73,9 cents à 61,5 cents."

Les bénéfices nets consolidés d'Imasco Limitée pour le premier trimestre, sont élevés à \$3.707.000, soit 37 cents l'action, une augmentation de \$189.000 ou deux cents l'action sur les résultats du premier trimestre 1970.

Les ventes nettes consolidées de ses entités à \$128-

473.000; elles ont diminué de \$14.046.000, soit 10 pour cent, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les ventes de produits du tabac, au montant de \$92.904.000 ont été de \$13.202.000 inférieures à celle de l'an dernier, soit une baisse de 12 pour cent. Les ventes de la division Alimentation ont atteint \$27.552.000, comparativement à \$28.471.000 pour le premier trimestre de 1970.

MLW-Worthington

Le revenu net consolidé de la MLW-Worthington Limitée et de ses filiales pour le trimestre terminé le 31 mars 1971 se totalise par \$69.000, soit \$0,89 l'action ordinaire, en comparaison de \$128.000, ou \$0,16 l'action pour la période équivalente en 1970. La facturation nette aux clients s'élève à \$11.034.000 comparée à \$10.586.000 au cours du premier trimestre en 1970. Les nouvelles commandes inscrites durant les trois premiers mois de 1971 se chiffrent par \$24.153.000, en comparaison de \$6.203.000 pour le premier trimestre en 1970. L'arrière des commandes non remplies à la fin de mars 1971, \$52,8 millions, représente une hausse de \$17,1 millions sur l'an dernier.

NOMINATION A L'HYDRO-QUEBEC



HOWARD J. WALKER, ing.

Le président de l'Hydro-Québec M. Roland Giroux a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Howard J. Walker, ing., au poste de chef de service. Contrats, direction Mise en marché, direction générale Distribution et Ventes. M. Walker sera chargé des contrats d'électricité aux entreprises, à l'étendue de la province de Québec. M. Walker exercera auparavant à l'Hydro-Québec la responsabilité de géant, Distribution, région Richelieu.

NOMINATION CHEZ FALCONBRIDGE



James Holmes

M. Marsh A. Cooper, président et directeur-administrateur, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. James Holmes au poste de vice-président-finance, de Falconbridge Nickel Mines Limited.

Diplômé de l'Université de London (B. Sc. Economiques), M. Holmes entra au service de Falconbridge en avril 1970 comme Directeur de la Finance, ayant auparavant occupé durant plusieurs années, des postes seniors à la finance, pour le Canadien Pacifique. En plus de ses responsabilités comme vice-président-finance, il continuera d'être trésorier de la Compagnie. M. Holmes est aussi vice-président-finance et Trésorier de Falconbridge Dominicana, C. por A., une filiale dans la République Dominicaine; directeur de Kiembe Copper Cobalt Ltd; et Western Platinum Limited, une compagnie en Afrique du Sud.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
500 Place d'Armes, Suite 1544
Montréal 126, Qué. - 844-4445

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué. 937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
222 est. Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél: (514) 389-5995
QUÉBEC

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
60 St-Jacques, Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CAZELAIS, POUPART, PRIVE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
3737 Monselet, Mt-Nord
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
17, Carrière, C.A. M.A. Denege, C.A.
W.A. Gillingham, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Fairbank, C.A. G. Girardin, C.A.
J.P. Gosselin, C.A. D.C. Heaver, C.A.
G.P. Keating, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. R. Normandeau, C.A.
R.P. Smith, C.A. R.A. Sinclair, C.A.
W.S. Sutherland, C.A.

COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
506 est. rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOT, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
354, rue St-Jacques
Montréal 845-5208

DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Corne Victoria
Montréal 334 384-1430

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
2235 est. rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LOYD, COUREY, WHALEN & BUREAU MACGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SENECA & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
215, rue St-Jacques
Montréal 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
3 Place Ville-Marie
866-9701

PETRIE, RAYMOND & CIE, PROUX, D'ORSOYNS & CIE
Comptables agréés
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal 126, Qué.,
Tél: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables Agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HEBERT & CIE
Comptables agréés
401 est. St-Joseph 844-1044

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

THE MANN JUDG INTERNATIONAL GROUP
Comptables Agréés
215, rue St-Jacques
Montréal 849-7791

RAYMOND CAMPBELL BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
Comptables Agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.

RIDDELL, STEAD & CIE
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HEBERT & CIE
Comptables agréés
401 est. St-Joseph 844-1044

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

montréal

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	
Abitibi	1200 3/4 6 1/4	Cooper	1100 10/10 10/10
Alcan	2700 5 5 1/4	CP Rail	250 11 1/2 15 1/2
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4
Alcan P	450 27 27 1/4	CR	450 27 27 1/4

les indices

	65	13	7	8	85
Industriel	-1.97	-0.01	-1.69	-0.62	-1.55
Clôture	179.49	154.40	194.74	80.78	177.11
Sem. der.	179.00	154.57	195.94	81.72	176.62
Mois der.	188.31	160.90	198.61	89.02	184.73
1971 haut	189.08	161.53	201.03	125.35	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.04	80.57	171.78

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et de Québec.

Titre	Volume	Haut	Bas	Chang.
A G T	100	325	325	
Alcan	1000	04	04	
Black Cracker	200	130	130	
Canadian	1000	125	125	
Chabot	4000	125	80	
Choiroland	3000	120	80	
CIBC	2000	65	65	
Clearwater	5000	45	30	
Com Computer	2150	930	925	
Crested	1500	45	45	
Dalhousie	1000	18	18	
Daracq	17000	44	42	
D.L.P.D.B.	15500	210	190	
Edmonton	1900	105	105	
East. Venture	2500	065	060	
Genus Lease	150	500	500	
Globe	1500	07	07	
Golden Age	2500	105	105	
Gray IC P	1400	185	135	
Ham Pet	2000	65	65	
Gr Lk Nsk	1800	1875	175	
Hughes Ind	900	250	200	
Inf Systems	1200	50	88	
Jacobson	8000	05	02	
Kilpatrick	500	14	14	
Louisbourg	2000	22	22	
Maple Leaf Mns	3500	45	45	
Mediap	1500	360	320	
Mil Patapedia	1000	60	60	
Mistassin	1000	15	15	
Morano	24000	30	18	
Murky F	2500	80	70	
Nagata	4000	25	25	
N B Uran	1200	63	25	
Norden	1700	190	185	
Palcon	2400	85	85	
Papa Pete	1000	100	100	
Que Antimony	1800	53	53	
Ram Pet	8100	25	25	
Rimfield	500	15	15	
Santa Helena	2000	48	48	
Soc Ltee	1400	25	25	
Solar	750	215	200	
Soc Ltee	3900	125	120	
Systems Dim	435	100	97	
Tara	4000	01	01	
T B Expl	200	237	237	
Ungaco A	100	250	250	
Universal Fact	100	625	625	
Westfield Min	400	120	115	

Bourse canadienne

Industrielles		Ventes Haut Bas Ferm. Ch.			
Ahead Music	800	420	415	420	+5
Alliance B	200	365	365	365	+15
Am Met	100	180	180	180	-5
Bel. Std	300	114	114	114	-10
Berncar	4950	415	395	400	-15
C Secur A	100	100	100	100	-20
Canol	100	325	325	325	-25
Cit Assoc	200	100	100	100	-10
Com Hold	2100	300	290	290	-10
Comodor	150	88	88	88	-8
Crawd Al	1500	225	220	225	-25
Drum De	3500	67	67	67	-11
Inland Ch	400	410	410	410	+15
Int Atlas	100	27	27	27	-3
Lambert A	200	18	18	18	-2
N Aut. Van	100	15	15	15	-2
Paco Cp	100	230	230	230	+25
Pac Inc	300	230	225	225	-10
Prolix	2500	90	85	88	-2
Radco	900	90	85	88	-2
Rest. Div	1100	200	200	200	-5
Selegr De	2300	35	35	35	+5
Sintra	100	375	375	375	+10
SMA Inc	400	115	110	110	-10
Sigma	2300	114	114	114	+10
Sparr Air	1600	95	85	85	+10
Val Mr A	800	250	250	250	+5
Winnor	300	114	114	114	+10
Wingair Div	2420	37	37	37	+10
Whiters	500	37	37	37	+10

CHICAGO EN B747 PAR AIR FRANCE... SEULEMENT PAR AIR FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à Chicago pour goûter au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago. Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West: Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis, Las Vegas, Dallas et Denver.

Le B747 d'Air France vers Chicago tous les jours
Départs: Vers Chicago: 13h20
Vers Montréal: 16h20

Vos épargnes?

Dans votre intérêt, confiez-les à Guaranty, car:

Dans la plupart de nos bureaux, les heures d'affaires sont plus longues; vous pouvez encaisser ou déposer des chèques avec plus de commodité.

Vous pouvez ouvrir un compte composé de chèques (4% sur le solde semestriel minimum) et d'épargne, pour simplifier toutes vos transactions.

Vous pouvez

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and various stock symbols like 'Abel Black', 'Abitibi', 'Acadia', etc.

Nomination au Canadien Pacifique



R.T. RILEY

Le vice-président de l'administration du Canadien Pacifique, M. Keith Campbell, annonce la nomination de M. R.T. Riley au poste de directeur de la planification institutionnelle.

Table of stock market data continuing from the previous table, listing various companies and their stock prices.

BOMBARDIER LIMITÉE



Michel Cloutier

M. Laurent Beaudoin, C.A., président et directeur général de Bombardier Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Cloutier, M. B.A., au poste de vice-président des services administratifs.

Table of stock market data for Bombardier and other companies, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.'.

Membres du Conseil d'administration de l'Hôpital Jean-Talon



Gérard Gignac

Alfred Saccomani

Le Président de l'Hôpital Jean-Talon, Monsieur Frank Pagotto annonce la nomination comme membres du conseil d'administration de l'Hôpital, en remplacement de deux membres démissionnaires, de deux personnalités ci-haut nommées.

Monsieur Gérard Gignac, est Président de Gérard Gignac Inc. Quant à Monsieur Alfred Saccomani, il est membre de la firme De Rosa, Saccomani & Jacques, comptables agréés.

les dividendes

Table listing various companies and their dividend amounts, such as 'Place G', 'Peyto Oils', 'Rang', etc.

Teck Corp. Ltd., classe A et B, annonce un dividende de 7 1/2 cents, payable le 1er juin, inscription le 13 mai.

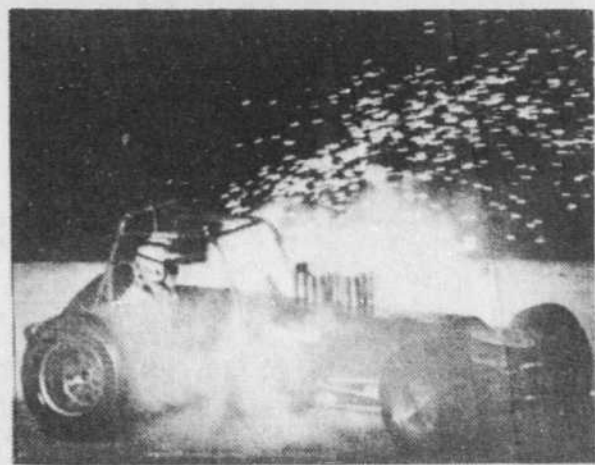
Union Carbide Canada Ltd., annonce un dividende de quatre cents sur actions communes, sous la forme de deux pour cent sur actions rachetables, payable le 31 mai, inscription le 28 mai.

Advertisement for 'DÉPÔTS GARANTIS' (Guaranteed Deposits) with interest rates for 30, 60, 90, 180, 270, 360 days and 1, 2, 3, 4 years.

Large advertisement for 'ÉMISSION DE \$475,000,000 D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA' with details on interest rates and terms.

Advertisement for 'FIDUCIE Prêt et Revenu' (Trust and Income) featuring a man in a suit and text about insurance and financial services.

DERRIÈRE LE VOLANT...



... d'un bolide canadien en panne...

Eldon Rasmussen, d'Edmonton, n'a pas eu trop de veine avec sa petite voiture d'accélération, en fin de semaine au circuit international d'Indianapolis, au cours d'une épreuve de vitesse disputée sur une piste ovale de 5 8èmes de mille. Il en a perdu le contrôle et le bolide se mit à glisser contre la clôture de ciment, provoquant cette volée d'étincelles. Rasmussen s'en tira indemne mais l'auto ne peut poursuivre la course, que gagnait Sam Sessions en un temps record.

Les petites McLaren 1ère, 2ème et 4ème...

Ainsi donc, après avoir dominé la série Can-Am, les McLaren seront les voitures à battre lors de la 55ème reprise des 500 milles d'Indianapolis, samedi le 29 mai prochain. Les voitures de fabrication anglaise (de plus petit modèle de monoplace jamais aligné dans la grande classique américaine) occuperont les 1ère, 2ème et 4ème places sur la grille de départ, d'après les remarquables performances qu'elles ont accomplies en fin de semaine, au cours de la première série d'essais, devant plus de 200,000 spectateurs.

Sur le plan mécanique, les Offenhauser (moteurs à turbo-compression de 700 c.v., quatre cylindres) ont pris nettement le pas sur les Ford V8 puisque cinq des six voitures qui occuperont les deux premières rangées en sont équipées.

C'est Peter Revson qui a réalisé les meilleurs temps, pulvérisant tous les records aux essais le tour à 179.354 mph, les quatre tours à 178.696 sur sa McLaren-Offenhauser, alors qu'on attendait celle de Mark Donohue, qui avait tourné à plus de 180 pmh en essais privés.

Donohue accomplit le deuxième meilleur temps, suivi de Bobby Unser sur une Eagle-Offenhauser, et de Dennis Hulme, l'autre pilote de l'écurie McLaren. Viendront ensuite Al Unser (Colt Ford), A.J. Foyt (Coyote Ford), Lloyd Ruby (Mongoose Ford), Joe Leonard (Colt Ford) et Mario Andretti (McNamara Ford).

Donnie Allison se moque de son frère Bobby...

Donnie Allison, son frère Bobby et Buddy Baker se sont livrés un duel élevant qui n'a pris fin qu'au fil d'arrivée, avant-hier à Talladega (Alabama), lors de l'épreuve des 500 milles Winston pour voitures modifiées. Donnie l'a emporté par une longueur sur son frère qui, en retour a devancé Baker par un pied, tous trois filant à 188 mph au fil. Par sa victoire, complétée en 3:23:32 heures à 147.419 pmh, Allison s'est emparé du premier prix de \$24,200, sur une bourse totale de \$165,000, en plus de \$6,400 en prix accessoires.

L'information sportive

Homenuik: "Attention, les Canadiens sont là!"

TORONTO (PC) — Wilf Homenuik, un Canadien de 33 ans qui a abandonné le hockey pour se tourner vers le golf, était de bonne humeur, hier, après avoir remporté, dimanche, le tournoi East Ridge à Shreveport, Louisiane, un événement-satellite de \$25,000 joué en même temps que le tournoi-invitation des Champions de Houston.

Homenuik a terminé avec un total de 282 pour gagner le premier prix de \$5,000 et devancer son plus proche rival, Bob Menne, par la marge de deux coups. Menne touchant une bourse de \$3,000.

"Tout ce que j'ai à dire", de dire Homenuik, "est que les Canadiens sont à la veille de dominer le circuit professionnel du golf américain. Il y a au moins 6 ou 7 golfeurs canadiens qui vont bientôt percer. Prenez un gars comme Ben Kern, de Toronto. Il sera, demain, le Bobby Hull du golf!"

Homenuik, qui représente le club Glendale de Winnipeg, est très satisfait de son jeu depuis quelque temps. "Je frappe très bien la balle; si bien que je ne comprends pas comment je joue des rondes de 73 et 74... Mon père est mort il y a deux semaines à Saskatoon, où je suis né, et cela dérange ma concentration... surtout lorsque je pense à ma mère, qui n'est plus jeune, et qui aura de la difficulté à subir une telle perte".

Outre Kern, 24 ans, Homenuik est d'avis que Wayne Vollmer, 26 ans, de Vancouver, est à la veille de se signaler.

"Quant à moi", d'ajouter le jeune homme qui a gagné quelque \$16,000 jusqu'à cette saison, "je vais faire comme George Knudson et choisir mes tournois. Les deux qui m'intéressent actuellement sont l'Omni-American à la fin de juin et, ensuite, l'Omni-Canadien qui sera disputé à Montréal au club Vallée du Richelieu. Ce parcours en est un excellent et j'aurai plaisir à le jouer."

Un bon... Green!

Hubert Green, un jeune homme de 24 ans qui excelle naturellement sur les verts, a remporté le tournoi des Champions de \$125,000 de Houston après avoir réussi un oiseau-3, grâce à un coup roulé de 13 pieds, sur le premier trou d'une éliminatoire à résultat immédiat contre le vétéran Don January, 41 ans. Tous deux avaient fini sur un pied d'égalité après les quatre rondes au tournoi avec des totaux de 280.

Pour son triomphe, Green

a gagné le premier prix de \$25,000, ce qui a fait passer ses gains 1971 à \$59,300, dont \$44,100 gagnés au cours des quatre dernières semaines.

January, pour sa part, s'est consolé avec un deuxième prix de \$14,300. Lee Trevino et Bob Murphy ont fini ex aequo en 3ème place et ont chacun gagné \$7,350.

Arnold Palmer a joué une dernière ronde de 75 pour finir à 14 coups des meneurs avec 294. En argent, le célèbre "Arnie" n'a touché que \$261, montant qu'il a probablement donné entièrement à son cadet!

"Exploit" Rosburg

Bob Rosburg, qui avait joué une ronde-record de 64 samedi, a accompli un "exploit" assez amusant lors de la ronde de dimanche. Il eut, en effet, un trou d'un coup... sur le mauvais trou!

Sur le 13ème trou, une normale-5, Rosburg tira son coup de départ vers la gauche. La balle frappa un gros pin, revint sur elle-même à un angle prononcé, tomba sur le 12ème vert avoisinant... et roula lentement dans le trou!

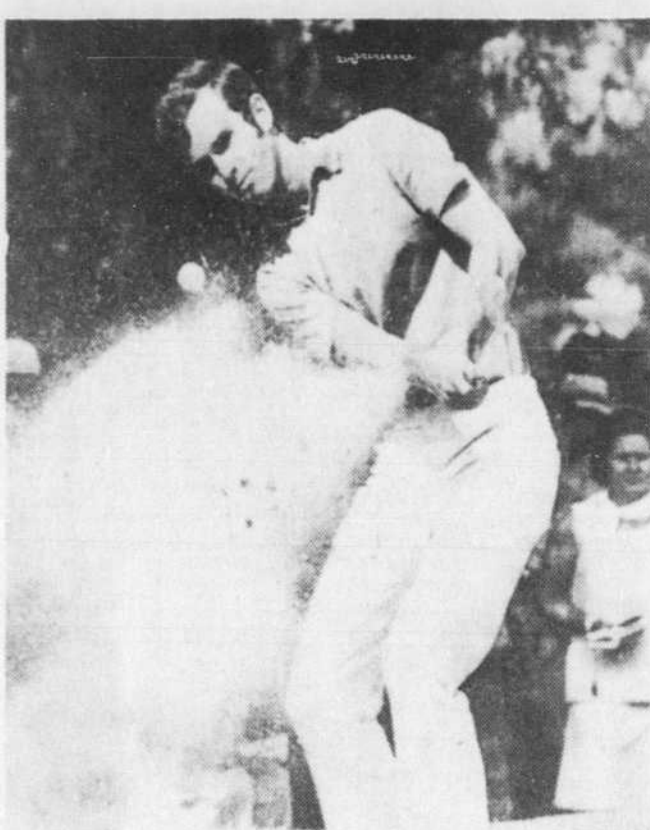
En même temps, Trevino frappait son coup de départ sur ce 12ème trou, une normale-3. Lorsque les spectateurs entourant le vert virent une balle entrer dans le trou, ils crurent que Trevino avait réussi un as et applaudirent à tout rompre! En fait, c'était la balle de Rosburg... qui joua une dernière ronde de 70 pour finir avec un total de 285 et gagner une bourse de \$2,531.

Triomphe Palmer!

Si Arnold Palmer ne brilla guère à Houston, la blonde Sandra Palmer le fit à Las Vegas en remportant le tournoi Sealy de \$50,000 et son premier prix de \$10,000. Et Sandra termina sa dernière ronde "à la Palmer", soit avec un aigle-3 sur le 18ème et tout dernier trou. Elle était dans une trappe de sable avec son deuxième coup sur ce trou à normale-5 et envoya son 3ème dans le trou pour finir avec un total de 71-289.

Donna Caponi termina avec 291 pour gagner la deuxième bourse, soit \$6,000.

Sandra Haynie, qui avait gagné trois tournois d'affilée, ne put faire mieux qu'un 6ème place bonne pour \$1,275.



HUBERT GREEN... il excelle sur les verts, dans les trappes et, en un mois, il gagne \$44,100!

Nicklaus remporta le tournoi Sealy de \$50,000 et son premier prix de \$10,000. Et Sandra termina sa dernière ronde "à la Palmer", soit avec un aigle-3 sur le 18ème et tout dernier trou. Elle était dans une trappe de sable avec son deuxième coup sur ce trou à normale-5 et envoya son 3ème dans le trou pour finir avec un total de 71-289.

Donna Caponi termina avec 291 pour gagner la deuxième bourse, soit \$6,000. Sandra Haynie, qui avait gagné trois tournois d'affilée, ne put faire mieux qu'un 6ème place bonne pour \$1,275.

Jack toujours 1er

Bien qu'il n'ait pas participé au tournoi-invitation de Houston, pour lequel il avait évidemment reçu une invitation, Jack Nicklaus continue à mener les classements des golfeurs ayant gagné le plus d'argent et ayant amassé le plus de points, jusqu'ici, en 1971.

Sur le plan monétaire, Nicklaus a mené avec \$131,788, suivi d'Arnold Palmer qui a accumulé \$106,796. Au classement des points d'exemption (pour les rondes de qualification des tournois du circuit 1972), Nicklaus a un total de 130,607.5 et est suivi de Gary Player avec 94,144.3.

Voici ces deux classements au complet (10 meilleurs):

Argent gagné: 1 - Nicklaus, \$131,788; 2 - Palmer, \$106,796; 3 - Miller Barber, \$99,037; 4 - Gary Player, \$94,775; 5 - Tom Shaw, \$81,845; 6 - Lee Trevino, \$78,835; 7 - Frank Beard, \$72,658; 8 - George Archer, \$69,779; 9 - Billy Casper, \$64,820; 10 - J.C. Snead, \$64,465.

Points accumulés: 1 - Nicklaus, 130,607.5; 2 - Player, 94,144.3; 3 - Barber, 92,443.4; 4 - Trevino, 76,620.8; 5 - Beard, 70,801.8; 6 - Archer, 64,771.3; 7 - Palmer, 60,851.3; 8 - J.C. Snead, 60,788.2; 9 - Hubert Green, 58,704.6; 10 - Charles Coody, 56,076.2.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DLS-71-10178
pour 10h30 a.m.
le mardi 1er juin 1971
Région Laurentides

CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS LA VILLE DE HULL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 11 mai 1971

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PME-71-10174
pour 10h30 a.m.
le mardi 1er juin 1971
Région Mauricie

RECONSTRUCTION DU BARRAGE MEKINAC FAIT DE CAISSONS DE BOIS ET PIERRE (COMTE DE CHAMPLAIN)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATORZE MILLE DOLLARS (\$14,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 mai 1971

Canada

AVIS par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 avril 1971, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à R.G.H. Investment Co. Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, le 30ème jour d'avril 1971, sous le numéro 271329. Ce 13ème jour de mai 1971. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est donné que le contrat de vente en date du 6 mai 1971 par lequel Gilmour Furs Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 10ème jour de mai 1971 sous le numéro 227836. Banque de Montréal, le 10 mai 1971.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies, "GABE COMPANY LTD." s'adresse aux ministères des institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit simple et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, P.Q., ce 13ème jour de mai 1971.

Président
Robert Benner

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET N° 0169 - RENOVATION A L'IMMEUBLE DE LA RUE BESSERER, RUE BESSERER, OTTAWA (ONTARIO), seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le JEUDI, 3 JUILLET 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS Les soumissionnaires pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 186, avenue Bronson, Ottawa (Ontario), au plus tard à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE MARDI, 1er JUILLET 1971, conformément au document "Procédures et pratiques canadiennes" Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. J. Clunkey,
Le chef de la planification financière, Adjudication des soumissions et des contrats.

Peter Patenaude
Greffier-adjoint

Canada

AVIS est donné à COURTNEY NATHANIL GEORGE, intimé, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, dans le dossier numéro 19-130 ex parte, que l'Avis de 60 jours que requiert par les Articles 1068A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau de l'Intendant.

Le dit Avis de 60 jours concerne: "UN contrat de vente portant sur la rue Baxter en la Cité de LaSalle, district de Montréal, connu et désigné comme étant: la subdivision 28 du lot 1002 (1002 - 30) au Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de LaSalle, avec la propriété y érigée et portant les numéros 1292 et 1294 de la rue Baxter, Ville LaSalle."

Selon cet Avis si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des Avis la Requête "FREGO CONSTRUCTION INC." s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit simple et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, P.Q., ce 13ème jour de mai 1971.

MONTREAL, ce 14 mai 1971
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes GREENBERG, GOLDSCHLEGER & BLUMENSTEIN
1018 rue St-Catherine
suite 1065,
Montréal 128, P.Q.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET N° 0174 - CONSTRUCTION D'UN BARRAGE A LA RUE BASSERER, RUE BESSERER, OTTAWA (ONTARIO), seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le MARDI, 1er JUILLET 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS Les soumissionnaires pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 186, avenue Bronson, Ottawa (Ontario), au plus tard à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE VENDREDI, 4 JUILLET 1971, conformément au document "Procédures et pratiques canadiennes" Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. J. Clunkey,
Le chef de la planification financière, Adjudication des soumissions et des contrats.

B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 mai 1971

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE
BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS

On fait savoir par la présente que les soumissions pour les travaux de mécanique et d'électricité, pour le PROJET N° 01675 - CONDITIONNEMENT D'AIR, CENTRE LINGUISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE, HULL (QUEBEC), doivent être présentées au Bureau des soumissions déposées du Québec, 305, boulevard St-Joseph, Hull (Québec), au plus tard à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE MARDI, 1er JUILLET 1971, et non au Bureau dépositaire des soumissions d'Ottawa, comme on l'a annoncé antérieurement.

Oriel Rippey,
Directeur général
secrétaire-trésorier.

Le 12 mai 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10189
pour 10h30 a.m.
le mardi 15 juin 1971
Région Mauricie

RECONSTRUCTION D'UN BARRAGE FAIT DE CAISSONS DE BOIS ET PIERRE, AU LAC SOUTY (COMTE DE CHAMPLAIN)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 mai 1971

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale La Vérendrye recevra jusqu'à dix-sept heures (17:00), le 2 juin 1971, des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement pour l'AUDIO VISUEL.

Ces enveloppes devront porter la mention soumission. Les soumissions devront être conformes en tout point à notre demande.

Les soumissionnaires pourront se procurer les informations nécessaires en s'adressant à monsieur Jean-Yves Lévesque, au numéro de téléphone 824-3033, à l'École Polyvalente "Le Carrefour".

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 2 juin 1971, à dix-neuf heures trente (19:30) au bureau de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye, au 528, Avenue Centrale, Val d'Or.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PCL-71-10189
pour 10h30 a.m.
le mardi 15 juin 1971
Région Mauricie

RECONSTRUCTION D'UN BARRAGE FAIT DE CAISSONS DE BOIS ET PIERRE, AU LAC SOUTY (COMTE DE CHAMPLAIN)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$150,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 mai 1971

CITE DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du Greffier, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, jusqu'à midi, mercredi, 2 juin 1971, pour les travaux suivants:

"Fourniture et installation d'un nouvel espace du système de chauffage pour les Serres dans la Cité de Westmount."

Les plans et devis peuvent être obtenus après le 17 mai 1971, au Bureau de l'Ingénieur de la Cité, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec. Un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) est requis pour couvrir les frais des plans et devis, lequel sera remboursé en dehors d'un mois après l'adjudication du contrat, sur le retour en bonne et due forme des plans et devis, au Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

À LA BOUTIQUE "ACCENT 7", LUMIÈRE, FORMES MODERNES OU TRADITIONNELLES

Éclairez les points d'intérêt dans votre foyer, grâce à ces lampes élégantes. Modèles d'inspiration classique ou formes ultra-modernes au fini plaqué chrome, verre ou céramique, vous sont offerts à des prix variant entre 35.00 et 325.00 chez Eaton, à la "Boutique Accent 7", au septième étage, en ville. Rayon 718. Un compte EATON vous aidera à éclairer votre foyer d'élégance.

Voici quelques modèles représentés; commandes passées au magasin même seulement. 1. URNE, MODÈLE TRADITIONNEL STYLISÉ, en céramique blanche, abat-jour en teintes d'abricot ou de bleu. 69.00. 2. BOULE CHROMÉE, sur base tubulaire plaquée chrome. 79.00. 3. LAMPESUR PIED AU FINI PLAQUÉ CHROME, elle a l'aspect d'une sculpture moderne. 285.00. 4. COLONNE, MODÈLE TRADITIONNEL, fini cuivre et placage chrome. Abat-jour laminé et plissé. 99.00. 5. BASE MODERNE EN VERRE SOUFFLÉ, abat-jour laminé et plissé. 99.00. 6. MODÈLE MODERNE EN VERRE SOUFFLÉ BLANC, base plaquée chrome. 52.00.

EATON

